

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTRÊME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE MAROUA 1^{er}

PLANIFICATION LOCALE ET COMMUNALE DANS LE CADRE DU PNDP



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE : MAROUA 1^{er} (2010- 2014)

OAL D'ACCOMPAGNEMENT :



Janvier 2010

Sommaire	Pages
LISTE DES ABBREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	x
LISTE PHOTO	xi
RESUME	xii
1. Contexte et justification	xii
2. Présentation de la structure chargée d'accompagner la commune dans l'élaboration du PDC de Maroua 1 ^{er}	xii
3. Objectifs	xii
3.1. Objectif global	xii
3.2. Objectifs spécifiques	xii
4. Brève présentation de la commune	xii
4.1. Situation géographique	xii
4.2. Brève description physique de la commune de Maroua 1 ^{er}	xiii
4.3. Différentes communautés constitutives de la commune (UPP et villages)	xiii
5. Approche méthodologique utilisée : les principales étapes	xiii
6. Résultat du diagnostic	xiv
6.2. Synthèse des PDL	xvi
7. Planification et programmation du développement	xix
7.1. Principales actions à mener	xix
7.2. Budget du plan	xxi
I. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte et justification	1
1.2. Objectif de l'intervention	1
1.3. Résultats escomptés de l'intervention	1
1.4 CARTE DE LA COMMUNE DE MAROUA 1 ^{ER}	2
2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	3
2.1. PREPARATION	3
2.1.1. Préparation pédagogique	3
2.1.2. Information, formation et la préparation du Conseil Municipal et d'autres intervenants dans le processus de planification	3
2.1.3. Information de la tutelle sur la décision d'élaborer le PDC	4
2.1.4. Mise en place d'un mécanisme formel de suivi	4
2.1.5. Identification des facilitateurs endogènes	4
2.1.6. Invitation des participants	4
2.1.7. Lancement officiel de la planification	4
2.2. DIAGNOSTIC COMMUNAL	4
2.2.1. Monographie communale	4
2.2.2. Diagnostic de l'institution communale DIC	4
2.2.3. Synthèse des PDL	5
2.2.4. Identification des contraintes et atouts de la commune	5
2.2.5. Restitution du diagnostic	5
2.2.6. Analyse des parties prenantes	5
2.2.7. Analyse des causes / effets par rapport aux potentialités et aux contraintes	5

2.3. PLANIFICATION	5
2.3.1. Formulation des propositions pour une situation désirée	5
2.3.2. Elaboration des arbres à objectifs.....	5
2.3.3. Elaboration du cadre logique.....	6
2.3.5. Elaboration du plan (stratégique et opérationnel)	6
2.4. REDACTION DU RAPPORT	6
2.5. ENCHAINEMENT PRATIQUE DES DIFFERENTS OUTILS SUR LE TERRAIN	7
PARTIE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE	10
1.1. Localisation	11
1.2. Données physiques	11
1.2.1. Climat.....	11
1.2.2. Relief	11
1.2.3. Sols	11
1.2.4. Hydrographie.....	11
1.2.5. Végétation	12
1.2.6. Faune	12
1.3. Milieu humain	15
1.3.1. Histoire	15
1.3.2. Culture	15
1.4. Données Démographiques.....	16
1.5. Activités économiques	17
1.6. Acteurs du développement de la Commune	17
1.7. Etat des lieux du développement de la Commune	18
1.7.1. Secteurs productifs	18
1.7.1.1. Agriculture	18
1.7.1.2. Elevage	18
1.7.1.3. Pêche	18
1.7.1.4. Exploitation des ressources naturelles.....	19
1.7.1.5. Chasse.....	19
1.7.1.6. Transformation	19
1.7.1.7. Commerce et équipements marchands	19
1.7.1.8. Artisanat, Tourisme	19
1.7.1.9. Grenier.....	19
1.7.1.10. Machinisme	20
1.7.1.11. Activités génératrices de revenu.....	20
1.7.2. Secteurs sociaux	20
1.7.2.1. Education.....	20
1.7.2.2. Santé	21
1.7.2.3. VIH/SIDA	21
1.7.2.4. Routes	21
1.7.2.5. Eau.....	21
1.7.2.6. Assainissement	21
1.7.2.7. Energie	22
1.7.2.8. Environnement	22
1.7.2.9. Services sociaux de base	22
1.7.2.10. Protection sociale	22

1.7.2.11. Moyens d'information et de communication	22
1.7.2.11. Organisation Sociale	22
2. COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION	23
2.1. Administration communale	23
2.1.1. Organigramme de la Commune de Maroua 1 ^{er}	23
2.1.1.1. Postes, leurs attributions et relations hiérarchiques dans la commune.....	23
2.1.1.2. Représentation schématique de l'organigramme de la commune de Maroua 1 ^{er}	27
2.1.2. Ressources humaines.....	28
2.1.2.1. Classification des ressources humaines.....	28
2.1.2.2. Politique de gestion des ressources humaines	28
2.1.2.3. Fonctionnement des services.....	29
2.2. Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)	29
2.2.1. Forces	29
2.2.1.1. Moyens humains	29
2.2.1.2. Composition et organisation du Conseil Municipal	30
2.2.1.2.1. Composition du conseil municipal	30
2.2.1.2.2. Organisation du conseil municipal	31
2.2.1.2.3. Organisation des commissions techniques	31
2.2.1.3. Plan de Développement Local.....	33
2.2.1.4. Moyens matériels	34
2.2.1.5. Gestion des relations entre la Mairie et ses partenaires	34
2.2.1.5.1. Relation avec la tutelle	34
2.2.1.5.2. Relation avec les sectoriels	34
2.2.1.5.3. Relation avec les autres communes	35
2.2.1.5.4. Relation avec les chefferies traditionnelles et les congrégations religieuses.	35
2.2.1.5.5. Relations avec les Associations diverses et les Organisations des producteurs	35
2.2.1.5.6. Relations avec les organismes d'appui au développement rural et les structures privées	35
2.2.2. Faiblesses de la Commune de Maroua 1 ^{er}	35
2.2.2.1. Niveau des ressources humaines et matérielles.....	35
2.2.2.2. Niveau des ressources financières	35
2.2.2.3. Niveau du patrimoine communal	36
2.2.3. Opportunités / potentialités	36
2.2.4. Menaces.....	36
PARTIE II : DIAGNOSTIC	37
1. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE EN TANT QU'ESPACE	38
1.1. Infrastructures de base.....	38
1.2. Activités génératrices de revenus	43
1.2.1. Chômage des jeunes diplômés	43
1.2.2. Filière agricole.....	43
1.2.3. Filière apicole	44
1.2.4. Filière élevage	44
1.2.5. Filière pêche	44
1.3. Environnement	45
1.3.1. Occupation de l'espace agro-sylvo-pastoral	45
1.3.2. Pratiques humaines et menaces sur le sol.....	45

1.3.2.1. Feux de brousse	45
1.3.2.2. Déforestation	45
1.3.2.3. Surexploitation agricole	45
1.3.2.4. Elevage bovin extensif	45
1.3.2.5. Pollution du sol.....	45
1.3.3. Pratiques humaines et menaces sur l'eau	45
1.3.3.1. Pollution de l'eau	45
1.3.3.2. Inondation et assèchement	45
1.3.4. Pratiques humaines et menaces sur la flore et faune	46
1.3.4.1. Elevage bovin extensif	46
1.3.4.2. Pratiques agricoles.....	46
1.3.4.3. La chasse	46
1.3.11. Analyse des causes/effets par rapport aux potentialités et aux contraintes de la commune	50
2. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION.....	61
2.1. Analyse de la situation et difficultés rencontrées par la Commune	61
2.1.1. Analyse de la situation	61
2.1.1.1. Sur le plan général.....	61
2.1.1.2. Sur le plan organisationnel	61
2.1.1.3. Sur le plan fonctionnel	61
2.1.1.3.1. Prise de décision.....	61
2.1.1.3.2. Communication	62
2.1.1.4. Sur le plan économique	62
2.1.2. Difficultés rencontrées	62
2.1.3. Synthèse du diagnostic institutionnel et l'étude du potentiel économique	62
2.1.3.1. Synthèse du diagnostic institutionnel.....	62
2.1.3.2. Synthèse de l'étude du potentiel économique	63
2.2. Enjeux économiques et le cadre légal sur la fiscalité et la gestion financière des Communes	64
2.2.1. Définition de quelques concepts clefs	64
2.2.2. Comment s'exploitent les ressources	65
2.2.3. Budget communal et ses contraintes, élaboration et exécution.....	65
2.2.3.1. Contraintes liées à l'élaboration du budget	65
2.2.3.3. Contraintes liées à l'exécution du budget.....	65
PARTIE III : RECHERCHE DE SOLUTIONS	66
3. RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA COMMUNE EN TANT QU'ESPACE (pour chaque secteur)	67
3.1. Secteur agricole	67
3.2. Secteur élevage	67
3.4. Secteur hydraulique	67
3.5. Secteur éducation	67
3.6. Secteur santé.....	67
3.7. Secteur transport.....	68
3.8. Secteur électricité	68
3.9. Faune / Flore.....	68

4. RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION	68
4.1. Analyse de la compétitivité de la Commune.....	68
4.2. Propositions d'amélioration	69
PARTIE IV : PLANIFICATION	71
5. VISION DE LA COMMUNE	72
6. LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	72
6.1. Objectif global.....	72
6.2. Objectifs spécifiques	72
7. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE POUR LA PERIODE 2010 – 2014	79
8. PLANIFICATION DU PDC	85
10. DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI – EVALUATION DU PLAN	124
10.1. Mise en œuvre du plan	124
10.1.1. Acteurs	124
10.1.2. Rôle des acteurs.....	124
10.1.3. Etapes de mise en œuvre	125
10.1.3.1. Diffusion du contenu du PDC	125
10.1.3.2. Elaboration des programmes annuels de mise en œuvre.....	125
10.1.3.3. Elaboration des requêtes de financement des microprojets	126
10.1.3.4. Elaboration des stratégies de mobilisation des ressources correspondantes	126
10.1.3.5. Exécution des microprojets	126
10.2. Dispositif de suivi – évaluation du Plan de Développement Communal	126
10.2.1. Suivi du plan.....	126
10.2.2. Evaluation du plan.....	127
10.2.3. Outils de suivi évaluation	127
11. CENTRES D'INTERET PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	129
CONCLUSION	130
BIBLIOGRAPHIE	131
ANNEXE 1 : LISTE DE PRÉSENCE	133
ANNEXE 2 : PHOTOS	134
ANNEXE 3 : PROCES VERBAL DU CAPAC	137
ANNEXE 4 : LISTE DES UPP	13740

LISTE DES ABREVIATIONS

- A1** : Premier Adjoint au Maire
A2 : Deuxième Adjoint au Maire
A3 : Troisième Adjoint au Maire
A4 : Quatrième Adjoint au Maire
AES SONEL : American Energy Society - Société Nationale d'Electricité du Cameroun
AGR : Activités Génératrice de revenu
ADD : Alliance démocratique pour le développement
APEE : Association des Parents d'Elèves et Enseignants
APD : Action pour la promotion du développement Durable
ARV : Anti Rétro Viro
BIR : Bataillon d'Intervention Rapide
CAC : Centimes Additionnels Communaux
CDE : Camerounaise des eaux
CAMTEL : Cameroon Telecommunication
CC : Comité de Concertation
CEFAM : Centre de Formation de l'Administration Municipale
CETIC : Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CES : Collège d'Enseignement Secondaire
CDI : Centre Départemental des Impôts
CDD : Comité de Développement Diocésain
CDE : Camerounaise Des Eaux
CDV : Comité de Développement Villageois
CGPE : Comité de Gestion des Points d'Eau
CLC : Comité Local de Concertation
CLLS : Comité Local de Lutte Contre le VIH/SIDA
CM : Comptabilité Matière / Conseil Municipal
CNPS : Caisse National de Prévoyance Sociale
COSA : Comité de santé
COGES : Comité de gestion
CRTV : Cameroon Radio and Television
CSI : Centre de Santé Intégré
CT : Court Terme
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
CVUC : Communes et Villes Unies du Cameroun
DAO : Dossier d'Appel d'Offre
DC : Diagnostic Communal
DIC : Diagnostic Institutionnel Communal
EPE : Etude de Potentiel Economique
FAO : Foods agricultural Organisation (Fond des nations Unies pour l'Agriculture)
FEICOM : Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FMO : Force de Maintien de l'Ordre
GIC : Groupe d'Initiative Commune
GTP/SIDA : Groupe Technique Provincial/SIDA
GTZ : Coopération Technique Allemande

- HYSACAM** : Hygiène et Salubrité du Cameroun
IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
ISS : Interview Semi Structuré
IRAD : Institut de la Recherche Agricole pour le Développement
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
MARPP : Méthode Accélérée de Recherche et de Planification Participatives
MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCULTURE : Ministère de la Culture
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEP : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MINEPIA : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINEDUB : Ministère de l'Education de Base
MINDEF : Ministère de la Défense
MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune
MINSEP : Ministère des sports et de l'éducation Physique
MINJEUN : Ministère de la Jeunesse
MINSANTE : Ministère de la Santé Publique
MT : Moyen Terme
MTN : Mobile Telephone Networld
NOTACAM : Nouvelle Tannerie du Cameroun
OAL : Organisme d'Appui Local
OP : Organisation des producteurs
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OTVP : Occupation Temporaire de la Voie Publique
PADDL : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDC : Plan de Développement Communal
PDL : Plan de Développement Local
PLID : Projet de Lutte Intégrée contre la Désertification
PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PNDP : Programme National de Développement Participatif
PREPAFEN : Projet de Réduction de la Pauvreté et actions en Faveurs des Femmes dans la province de l'Extrême- Nord.
PVVS : Personnes Vivantes avec le VIH/SIDA
RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
SAR/SM : Section Artisanale et Rurale/Section Ménagère
SDE : Services Déconcentrés de l'Etat
SDF : Social Democratic Front NN
SEPO : Succès, Echec, Potentialités, Obstacles
SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SIPROMAC : Société Industrielle de Production des Matériels de Construction
SNV : Netherlands Development Organisation
SODECOTON : Société de Développement du Coton du Cameroun
UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
VIH : Virus d'Immuno Déficience Humaine
VSO : Voluntary Service Overseas

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Composition des membres de l'équipe de facilitation	3
Tableau 2: Liste des différentes espèces faunique	12
Tableau 3: Matrice des Contraintes, Problèmes, atouts et potentialités (Matrice des unités de paysages)	14
Tableau 4 : Profil historique de la commune de Maroua 1 ^{er}	15
Tableau 5: Effectif de la population en fonction de la tranche d'âge	16
Tableau 6: Tableau synoptique des parties prenantes	17
Tableau 7: Liste du personnel communal de Maroua 1 ^{er}	28
Tableau 8: Liste des conseillers municipaux	30
Tableau 9: Constitution des commissions	32
Tableau 10: Etat des recettes et des dépenses sur trois exercices	33
Tableau 11: Patrimoine de la commune de Maroua 1 ^{er}	34
Tableau 12: Etat de la carte scolaire dans la Commune de Maroua 1 ^{er}	39
Tableau 13: Etat de la carte sanitaire de l'arrondissement de Maroua 1 ^{er}	40
Tableau 14 : Etat récapitulatif des points d'eau dans la commune de Maroua 1 ^{er}	42
Tableau 15: Différentes spéculations entretenues dans la commune de Maroua 1 ^{er}	43
Tableau 16: Espèces animales entretenues dans la commune de Maroua 1 ^{er}	44
Tableau 17: Tableau des atouts et contrainte de la commune de Maroua 1 ^{er}	46
Tableau 18: Synthèse du diagnostic institutionnel	62
Tableau 19: Etude du potentiel économique	63
Tableau 20 : Budget de la commune de Maroua 1 ^{er}	65
Tableau 21 : Répartition des dépenses de la commune de Maroua 1 ^{er}	65
Tableau 22 : force et faiblesses	68
Tableau 23: Cadre logique sur l'amélioration des infrastructures et équipement de base	79
Tableau 24: Cadre logique secteurs productifs	80
Tableau 25: Cadre logique sur l'amélioration des services sociaux	81
Tableau 26: Cadre logique sur la préservation de l'environnement	82
Tableau 27: Cadre logique sur la formation et culture	83
Tableau 28: Cadre logique sur la performance de la commune	84
Tableau 29 : Planification stratégique Axe I Secteur infrastructures	86
Tableau 30 : Planification stratégique Axe II : secteurs productifs	88
Tableau 31 : Planification stratégique Axe III : secteurs sociaux	91
Tableau 32 : Planification stratégique Axe IV : protection et conservation de l'environnement	94
Tableau 33 : Planification stratégique Axe V: formation et culture	96
Tableau 34 : Planification stratégique Axe VI : institution communale	99
Tableau 35 : Planification opérationnelle Axe I : infrastructures	102
Tableau 36 : Planification opérationnelle Axe II : secteurs productifs	104
Tableau 37 : Planification opérationnelle Axe III : secteurs sociaux	107
Tableau 38 : Planification opérationnelle Axe IV: protection et conservation de l'environnement	110
Tableau 39 : Planification opérationnelle axe v : formation et culture	112
Tableau 40 : Planification opérationnelle axe vi : institution communale	117
Tableau 1: Rôle des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan	125

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de Maroua 1 ^{er}	16
Figure 2 : Organigramme de la commune de Maroua 1 ^{er}	27
Figure 3 : Evolution des recettes et des dépenses sur trois exercices	33
Figure 4 : Arbre à problème relatif au faible développement des infrastructures.....	51
Figure 5 : Arbre à problème relatif au faible développement des secteurs productifs	53
Figure 6 : Arbre à problème relatif à la prise en compte limitée de l'approche genre et culture...55	55
Figure 7 : Arbre à problème relatif à la faible préservation de l'environnement.....57	57
Figure 8 : arbre à problème relatif au secteur de l'éducation et de la culture	59
Figure 9: Arbre à objectif relatif au développement des infrastructures	73
Figure 10: Arbre à objectif relatif au développement des secteurs productifs	74
Figure 11: Arbre à objectif relatif aux services sociaux.....75	75
Figure 12: Arbre à objectif relatif à l'amélioration de la préservation de l'environnement	76
Figure 13: Arbre à objectif relatif à l'amélioration de l'éducation et la promotion de la culture .77	77
Figure 14 : Arbre à objectif relatif à l'amélioration de la performance de la commune.....78	78

LISTE PHOTO

Photo 1: maire (lancement atelier DIC).....	136
Photo 2 : Travaux en groupe (DIC).....	136
Photo 3 : Bâtiment abritant la commune.....	136
Photo 4 : Plaque de la commune.....	136
Photo 5 : patrimoine de la commune (en panne)	136
Photo 6 : Travaux en groupe (DIC)	136
Photo 7: Discours du maire (A2) atelier de planification.....	137
Photo 8: Mot du représentant de l'OAL (GIC APD)	137
Photo 9: Vue des participants à atelier de planification.....	137
Photo 10: Intervention du maire (A3) atelier de planification.....	137
Photo 11 : Travaux en groupe (Axe3)	138
Photo 12 : Travaux en groupe (Axe 2)	138
Photo 13 : Travaux en groupe (Axe 1)	138
Photo 14 : Travaux en groupe (Axe 5)	138
Photo 15 : Travaux en groupe (Axe 4)	138
Photo 16 : Equipe de facilitation	138

RESUME

1. Contexte et justification

Le Plan de développement de la Commune (PDC) d'arrondissement de Maroua 1^{er} s'inscrit dans le cadre global de la recherche de l'amélioration des conditions de vie et de la lutte contre la pauvreté. Cet objectif est au centre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). C'est ainsi qu'avec l'aide des partenaires au développement, le Gouvernement a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce Programme a pour mission principale de responsabiliser les communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation ; afin de les rendre acteurs de leur propre développement. Le mode d'intervention du PNDP passe essentiellement par l'élaboration participative des Plans de Développement Locaux (PDL) et Communal (PDC). Ce sont les Instruments de prévision et de partenariat. Le PDC est la vision de développement d'une Commune, un guide des actions à mener dans le temps et dans l'espace pour améliorer le cadre de vie des populations.

Pour l'accomplissement de sa mission, le PNDP s'appuie sur des organisations relais appelées Organisme d'Appui Local (OAL). Ainsi dans le cadre de ses activités dans la région de l'Extrême-Nord, le PNDP, par le biais d'un appel à candidature, a mandaté l'OAL GIC APD, pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de Maroua 1er.

2. Présentation de la structure chargée d'accompagner la commune dans l'élaboration du PDC de Maroua 1^{er}

Le GIC APD est une structure d'appui au développement qui a vu le jour en mars 2007. Il est la résultante d'une mûre réflexion d'enseignant d'Université, d'ingénieurs, d'économistes et de cadres de développement tous rompus aux problématiques de développement en Afrique. L'APD pense qu'en axant son intervention à la base, les chances sont grandes de promouvoir un développement véritablement participatif.

3. Objectifs

3.1. Objectif global

L'objectif global de l'intervention est de définir la vision claire et le cadre de développement de la Commune de Maroua 1er pour l'amélioration des conditions de vie des populations et à lutter efficacement contre la pauvreté.

3.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement il s'est agit de :

- Identifier les principaux atouts et les problèmes de la Commune ;
- Analyser les problèmes identifiés en y apportant des éléments de solution ;
- Elaborer le cadre logique de la commune ;
- Définir une programmation quinquennale et opérationnelle ;
- Définir les modalités de mise en œuvre et de suivi du PDC ;
- Produire le PDC et ;
- Accompagner et former le Comité Communal de Suivi-Evaluation (CCSE) pour une bonne exécution du PDC.

4. Brève présentation de la commune

4.1. Situation géographique

La commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} est située dans le Département du Diamaré et la Région de l'extrême nord. Elle est limitée :

- Au Nord par les arrondissements de Maroua 2^{ème} et de Meri
- Au Sud par les arrondissements de Mindif et de Moutourwa dans le Mayo Kani

- A l'Est par l'arrondissement de Maroua 3^{ème}
- A l'Ouest par la l'arrondissement de Gazawa et le district de Ndoukoula

4.2. Brève description physique de la commune de Maroua 1er

Le climat de la région est de type soudano sahélien, caractérisé par deux saisons : une saison de pluie et une saison sèche. Les précipitations moyennes annuelles dans l'arrondissement de Maroua 1^{er} sont d'environ 815 mm. La température moyenne annuelle est de 28°C avec une amplitude annuelle de 7°C; avec un minimum de 20°C et un maximum de 45°C. Les mois les plus chauds sont ceux de mars, avril et mai, tandis que les mois les plus froids sont ceux de décembre, janvier et février.

Le relief de la région est caractérisé par un ensemble de plaines et de montagnes. Le relief est peu accidenté. En effet, le territoire de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} est constitué de plaine surmontée par deux montagnes : le mont Makabaye et le mont Yamdjidjim.

Les sols de la région sont très diversifiés. On a : les sols nus, à texture argileux, les hardés, les sols à texture sablo argileux, les sols alluvionnaires à texture sablo limoneux, qui se trouvent dans les plaines et surtout sur les abords des mayos et qui constituent le support d'une intense activité agricole.

La commune de Maroua 1^{er} est arrosée par trois mayo, le mayo Tsanaga qui prend sa source dans les montagnes du département du Mayo Tsanaga, le mayo boula qui prend sa source dans la région du Nord et le mayo Kaliao qui prend sa source dans les montagnes de Meri et ses environs. Ces cours d'eau sont irréguliers et à sec pendant une bonne partie de l'année.

La végétation dominante est la savane arbustive caractéristique de la zone soudano sahélienne. La flore est assez diversifiée. On y rencontre les espèces comme *Faidherbia albida*, *Ziziphus mauritiana*, *Tamarindus indica*, *Azadirachta indica*, *Acacia seyal* etc. Certaines de ces plantes sont utilisées dans la pharmacopée traditionnelle. Cette végétation subit une forte détérioration suite à la poussée démographique, à la création des nouvelles plantations et à la coupe abusive du bois de chauffe et de service.

Dans ces localités, la faune sauvage est en voie de disparition. Les espèces les plus représentées sont les reptiles : serpent, les varans ; les oiseaux (pigeon, pintade, héron, corbeau et vautours) ; rats écureuils et les insectes

La commune est parsemée de plusieurs unités écologiques à l'instar de la savane, des montagnes, des mayos et des hardés.

4.3. Les différentes communautés constitutives de la commune (UPP et villages)

La commune de Maroua 1^{er} est composée de 119 villages, dont 18 quartiers en zone urbaine et 101 villages en zone rurale, soit 28 dans le canton de Katoual, 18 dans le canton de Zokok laddéo, 19 dans le canton de Salak, et 36 dans le canton de Meskine. Ces villages ont été subdivisés en 16 unités de planification participative, à savoir : Dakar 1, Dengui, Doubagala – Katoual, Dougoïwo – Meskine, Doyang, Gaklé, Makabaye, Mayel Bei, Maza Ouro Bah, Ngassa Hamidou, Palaoudi, Salak Garré, Yoldéo – Salak, Zébé, Zokok et Béguélé.

5. Approche méthodologique utilisée : les principales étapes

L'approche méthodologique utilisée pour l'élaboration du PDC s'articule autour de:

- La préparation
- Le diagnostic participatif,
- La planification et ;
- Le rapportage

La préparation met en exergue la préparation pédagogique ; l'information, la formation et la préparation du Conseil Municipal et d'autres intervenants dans le processus de planification ; l'information de la tutelle sur la décision d'élaborer le PDC ; la mise en place d'un mécanisme formel de suivi ; l'identification des facilitateurs endogènes ; l'invitation des participants et le lancement officiel de la planification. Cette étape a été faite à travers des séances de travail ou des réunions.

Quant au diagnostic communal, il s'agit du : diagnostic monographique ; diagnostic de l'institution communale ; la synthèse des PDL ; l'identification des contraintes et atouts de la commune ; la restitution du diagnostic ; l'analyse des parties prenantes et l'analyse des causes / effets par rapport aux potentialités et aux contraintes. Cette étape a été réalisée par le biais des revues documentaires, des interviews semi structurées, des travaux de groupe, des brainstormings, les restitutions et les synthèses en plénière. Ce diagnostic institutionnel de la commune a été enrichi par le travail réalisé par VSO.

La planification a consisté en : la formulation des propositions pour une situation désirée ; l'élaboration des arbres à objectifs et l'élaboration du cadre logique du plan. Cette étape a été également réalisée par le biais des travaux de groupe, des brainstormings, des restitutions et des synthèses en plénière.

La rédaction du rapport a tenu compte des informations issues de diverses sources de collectes tels que les rapports monographiques ; les outils du diagnostic participatif et de la planification ; les interviews semi structurées et l'observation directe ou participante.

6. Résultat du diagnostic

6.1. Fiche synthétique de présentation de la commune

Case 1 : Données d'identification :

Nom de la Commune : **Maroua 1er**
 Arrondissement : **Maroua 1er**
 Département : **Diamaré**
 Région : **Extrême-Nord**
Année de création de la commune : 2007
Personne ressource :
M. le Maire HAMADOU HAMIDOU
 Adresse : BP Maroua
 Tél : (Portable) : +237 77 27 37 30

Case 2 : Données socio-économiques :

Données socio-économiques :

Superficie : 660 km²

Population : 60 000 Habitants

Densité : 91 hbts/Km²

Hommes : 46% Femmes : 54%

Nombre de Communautés / Villages : (16 UPP) et 18 quartiers en zone urbaine

Principales langues locales parlées : le fouloufoulé et le Guiziga

Religions : Christianisme, Islam et religion traditionnelle (animisme)

Nombre de GIC locaux existants : plusieurs

Associations locales existantes : Plusieurs

Groupes socioprofessionnels : hommes, femmes, jeunes, agriculteurs, éleveurs.

Organisations extérieures opérant dans la Commune :

SODECOTON, GTZ/PADDL, le PNPD, VSO GIC APD, CAPROVI, CERAD

Jours et sites de marchés locaux : Salak (Samedi), Katoual (jeudi), Meskine (mercredi), OuroTchédé (Dimanche), Maroua comice (lundi).

Végétation : Soudano Sahélienne

Activités agricoles par les paysans :

- Superficie par paysans : 1 à 3 ha
- Superficie par paysannes : 0,5 à 1 ha
- Nombre de paysans : 5000 âmes
- Culture attelée : Oui

Case 2, Données socio-économiques (suite et fin)

Cultures	Superficies (ha)	Rendement (t/ha)
Sorgho de saison de pluie	1800	1,1
Sorgho de saison sèche	1950	1,2
Coton	750	0,9
Patate douce	153	8
Arachides	200	0,94
Niébés	250	0,9
Maïs	1026	1,13
Oignons saison de pluie	183	11

Autres activités du paysan (ne) s : Collecte des PFNL, exploitation artisanale du bois d'œuvre et du sable, petit commerce

Effectifs des élevages des paysans (estimations)

Bovins	Ovins	Caprins	Volaille
7 865	9 115	10 500	11 100

Description d'autres activités :

- **Forêts** : exploitation artisanale du bois d'œuvre, collecte des PFNL,
- **Artisanat** : Forgerons, Tisserant, potiers, maroquiniers
- **Commerce** : commercialisation des produits agricoles, des produits d'élevage et des produits de première nécessité et matériaux de constructions

Description des infrastructures :

- **Communications** : Route nationale N°1 et pistes impraticables en toute saison, présence des réseaux MTN, Orange et CAMTEL
- **Education** : 15 écoles maternelles (publique et privée); 37 écoles primaires publiques, 03 écoles des parents 07 écoles privées, 07 établissements d'enseignement secondaires (3 lycées et 4 collèges privées)
- **Santé** : 15 formations sanitaires parmi lesquelles 2 hôpitaux
- **Hydraulique** : 122 puits à ciel ouvert ; 75 forages dont 18 non fonctionnels et 22% de couverture en eau potable par la camerounaise des eaux en zone urbaine
- **Site touristique** : monument d'Ibasangué, mont makabaye, complexe artisanat
- **Site archéologique** :

Case 3 : Problèmes / contraintes prioritaires des populations

1. Faible développement des infrastructures
2. Faible développement des secteurs productifs
3. Faible développement des services sociaux
4. Faible préservation de l'environnement
5. faible formation des jeunes et promotion de la culture
6. Faible performance de l'institution communale

6.2. Synthèse des PDL

Les secteurs issus des PDL élaborés dans les 16 unités de planifications participatives, ont été regroupés sur cinq axes à savoir :

Axe 1 : Le développement des infrastructures

Ce thème comporte 04 secteurs : hydraulique, électricité et transport/communication, urbanisme/habitat. De ce thème, découlent les atouts/potentialités suivants :

- Présence des forages et puits ;
- Disponibilité du réseau CDE ;
- Existence des cours d'eau
- Existence du réseau électrique AES Sonel ;
- Présence des groupes électrogènes ;
- Présence de la route nationale N°1 ;
- Présence des réseaux téléphoniques : Camtel, MTN et Orange,
- Présence de l'audio visuel
- Présence des motos taxis.
- Présence du Camp SIC

Nonobstant ces atouts plusieurs problèmes/constraintes inhibent le développement des services sociaux prioritaires. Il s'agit de :

- Insuffisance des forages, puits,;
- Faible couverture du réseau CDE ;
- Insuffisance d'entretien et de maintenance des points d'eau ;
- Mauvaise gestion des comités de gestion des points d'eau ;
- Faible couverture du réseau électrique et de l'éclairage public;
- Non valorisation des sources d'énergie alternatives ;
- Impraticabilité des routes ;
- Absence d'antenne de radio locale ;
- Insuffisance des logements sociaux,
- Cherté des loyers,
- Non urbanisation des quartiers périphériques

Axe 2 : Le développement des secteurs productifs

Ce thème regroupe 05 secteurs : agriculture, élevage, développement économique, tourisme et artisanat. Les atouts/potentialités identifiés sont les suivants :

- Sols adaptés à plusieurs spéculations ;
- 01 délégation d'arrondissement d'agriculture, 02 postes agricoles,
- Population nombreuse et dynamique ;
- Présence des GIC;
- Présence des magasins de stockage ;
- Présence de la SODECOTON,
- Existence de 07 marchés périodiques ;
- Existence des vergers ;
- Existence de, 03 centres zootechniques et vétérinaires ;
- Cheptel assez important ;
- Présence d'un percepteur de finance ;
- Présence des opérateurs économiques ;
- Présence des sites touristiques ;
- Présence du complexe artisanal

Malgré ces atouts, plusieurs problèmes/contraintes plombent le développement des secteurs productifs. Nous citerons entre autres :

- Surexploitation des sols cultivables ;
- Faible rendement agricole
- Attaque des cultures ;
- Indisponibilité et cherté des intrants agricoles ;
- Insuffisance des magasins de stockages ;
- Faible structuration des OP (organisation des producteurs)
- insuffisance des zones de pâturages ;
- Insuffisance des mares (sites d'abreuvement) ;
- Insuffisance des parcs vaccinogènes ;
- Insuffisance des pistes à bétail ;
- insuffisance des points de vente des produits vétérinaires ;
- Absence d'un bureau de douane ;
- Incivismus fiscal ;
- Absence des marchés dans certaines localités ;
- Faible organisation des éleveurs ;
- Faible capacité d'accueil des structures hôtelières ;
- Non valorisation des sites touristiques ;
- Faible formation des artisans ;
- Faibles valorisations des produits artisanaux;

Axe 3 : Développement des services sociaux

Ce thème comporte les secteurs de la santé, la promotion de la femme et de la famille, les affaires sociales et la sécurité. De ces secteurs les atouts/potentialités identifiés sont les suivants :

- Présence de 15 formations sanitaires ;
- Présence du personnel soignant ;
- Présence des médicaments des soins de première nécessité ;
- Existence des COSA et relais communautaires ;
- Présence des mutuelles de santé
- Présence des matériels de test et les CLLS ;
- Nombre élevé des femmes ;
- Existence des associations féminines ;
- Existence des centres spéciaux d'état civil;
- Existence des commissariats et poste de police et gendarmerie
- Présence des unités du BIR

Malgré ces atouts, plusieurs problèmes/contraintes inhibent la promotion de l'approche genre et les activités culturelles. Il s'agit de :

- Insuffisance des infrastructures ;
- Absence de district de santé ;
- Insuffisance d'équipements sanitaires ;
- Insuffisance des médicaments dans les pharmacies des CSI ;
- Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires ;
- Insuffisance du personnel soignant ;
- Faible scolarisation de la jeune fille ;
- Forte pesanteur traditionnelle ;
- Faible accès des femmes aux crédits ;
- Marginalisation des personnes vulnérables
- Faible prise en charge des handicapées
- Vol des biens

-
- Braquages

Axe 4 : Préservation de l'environnement

Ce thème comporte les secteurs de l'environnement, des ressources naturelles, de la faune et de la flore. Les atouts/potentialités identifiés sont les suivants :

- Disponibilité du sable, latérite, graviers, pierres et bois ;
- Présence de plusieurs espèces floristiques.

Nonobstant ces atouts, plusieurs problèmes/contraintes empêchent la préservation de l'environnement. Il s'agit :

- Exploitation anarchique des carrières de sable ;
- Coupe abusive du bois ;
- Disparition des animaux sauvages ;
- Forte pression des activités humaines ;
- Inondations ;
- Destruction du couvert végétal ;
- Pollution des airs eaux et sols ;
- Mauvaise gestion des ordures ménagères.

Axe 5 : Formation et culture

Ce thème comporte les secteurs de l'éducation, du sport et des loisirs, de la jeunesse et de la culture. De ces secteurs les atouts/potentialités identifiés sont les suivants :

- Existence des établissements scolaires (secondaires, primaires, maternelles) ;
- Existence des centres d'alphabétisation ;
- Présence des enseignants qualifiés ;
- Existences des écoles coraniques ;
- Population scolarisable importante ;
- Présence des APEE ;
- Présence d'une bibliothèque municipale ;
- Existence des activités sportives scolaires et civiles ;
- Existence de quelques terrains de jeu ;
- Existence d'une représentation du conseil national de la jeunesse ;
- Existence des mouvements et associations des jeunes ;
- Jeunesse dynamique ;
- Cultures variées et diverses.

Malgré ces atouts, plusieurs problèmes freinent le développement de la formation et les activités culturelles. Il s'agit :

- Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires ;
- Insuffisance des enseignants qualifiés ;
- Insuffisance des structures scolaires ;
- Faible capacité des APEE
- Insuffisance des cadres d'éducation physiques ;
- Absence de structures d'encadrement des jeunes ;
- Faible valorisation des activités culturelles ;
- Absence de support culturel

7. Planification et programmation du développement

7.1. Principales actions à mener

Pour améliorer les conditions de vie de la population de la commune de Maroua 1^{er}, les objectifs suivants ont été fixés. Il s'agit de :

- Faciliter l'accès à l'eau potable;
- Améliorer la circulation des biens et des personnes ;
- Améliorer la couverture en énergie électrique ;
- Améliorer l'accès aux logements sociaux ;
- Faciliter l'urbanisation des quartiers périphériques
- Améliorer la productivité agricole ;
- Améliorer la productivité pastorale ;
- Améliorer le développement des AGR ;
- Améliorer le développement du secteur touristique ;
- Améliorer le développement du secteur artisanal ;
- Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité ;
- Promouvoir l'épanouissement des femmes et de la jeune fille ;
- Améliorer la sécurité des biens et des personnes ;
- Améliorer la prise en charge des personnes vulnérables ;
- Réduire la dégradation de l'environnement ;
- Restaurer le couvert végétal ;
- Protéger la faune sauvage ;
- Améliorer la gestion des ressources naturelles ;
- Améliorer l'accès à l'éducation de qualité ;
- Aménager les infrastructures sportives et de loisirs
- Améliorer l'encadrement des jeunes ;
- Promouvoir les activités culturelles ;
- Renforcer les capacités du personnel ;
- Améliorer les services financiers;
- Améliorer le patrimoine communal ;
- Améliorer les relations et communication de la commune ;
- Améliorer les services de base et la prise en compte des besoins des citoyens.

Pour atteindre les résultats escomptés, des actions devront être réalisées. Il s'agit de:

- Réalisation de 107 forages (04 à doubagala ; 07 à zébé ; 16 à makabaye ; 06 à maza ; 13 à dengui ; 04 à mayel béri ; 08 à gaklé ; 02 à zokok ; 21 à dougoiwo ; 01 à dakar ; 05 à palaoudi ; 02 doyang ; 04 yoldéo ; 14 à béguélé) **06 puits** (02 à doubagala ; 02 à zébé ; 02 à makabaye)
- Réhabilitation de 19 forages (03 à doubagala ; 02 à maza ; 02 à dengui ; 01 à zokok ; 05 à ngassa ; 02 à doyang ; 04 à meskine ;
- Curage de 03 puits (01 à doubagala ; 01 à makabaye ; 01 à maza o bah)
- Extension du réseau de la CDE dans certains quartiers : Makabaye, Ouro tchédé, Ziling ; Palar, Baoiwol, Meskine, Zokok laddéo
- Création et formation de 191 CGPE
- recrutement et formation 40 artisans réparateurs
- Connexion des villages au réseau électrique d'AES SONEL
- Achat et installation des panneaux solaires pour avoir les énergies alternatives
- Mise en place de l'éclairage public (réhabiliter les lampadaires et installer d'autres dans les zones non couvertes précédemment)
- Profilage des routes existantes et construction de nouvelles routes
- Réhabilitation des ouvrages de franchissement défectueux
- Construction d'un dalot sur le Mayo ziling

- Traçage des routes à Ziling-Makabaye-Palar
- Construction sur le lotissement communal 771 logements
- Création des radios communautaires et privés dans Maroua 1^{er}
- Extension des réseaux téléphoniques CAMTEL, MTN, ORANGE à toute la zone rurale
- Création et construction de 04 postes agricoles (Palar, Makabaye, katoual, Ngassa)
- Subvention des intrants (engrais et semences améliorées à 60%)
- Acquisition de 02 tracteurs par poste agricole
- Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique
- Maîtrise de l'eau pour l'irrigation
- Construction de 04 magasins de stockage d'oignons (Palar-Meskine-Salak-Katoual)
- Construction de 04 magasins de stockage de céréales (Ngassa-Makabaye-Salak-Katoual)
- Organisation des producteurs en 05 filières (oignon ; maïs, sorgho, niébé, fruitiers)
- Création d'un marché permanent de petits ruminants et de volaille au marché comice
- Construction et équipement du marché de poisson frais
- Augmentation des structures d'accueil de qualité (construire 02 hôtels)
- Valorisation des cultures et les ressources naturelles (organiser les foires culturelles)
- Amélioration de l'encadrement des artisans (formations et recyclage)
- Modernisation des équipements des artisans
- Tourteau et coques accessibles et à moindre coût
- Délimitation des zones de pâturages et réhabiliter les pistes à bétail
- Réhabilitation de 01 mare à Ouro Bah et construction de 06 mares artificielles (Salak-Makabaye Palar-Meskine-Ngassa-Katoual)
- Construction des bureaux et logements au centre vétérinaires de Meskine et Makabaye
- Réalisation 08 parcs vaccinogènes (Salak-Makabaye Palar-Meskine-Ngassa-Katoual-Domayo-Zokok Laddéo)
- Aménagement de l'abattoir de Meskine
- Création de l'hôpital de district à Maroua 1^{er}
- Ouverture et équipement du centre de santé de Katoual
- Création, construction et équipement de 03 CSI, à Béguélé, Gaklé et Zokok garré
- Dotation de 07 CSI en matériels techniques et de déplacement
- Affectation du nouveau personnel : 07 IDE, 14 aides soignants, 07 IB, 07 TAL, 07 personnels d'appui pour les CSI existants
- Redynamisation des COSA/COGES des 07 CSI existants
- Organisation les séances de sensibilisation trimestrielle dans les 16 UPP de la zone rurale et 04 secteurs de la zone urbaine
- Encouragement de la jeune fille à aller à l'école en lui octroyant des bourses
- Création et construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille, 04 centres d'alphabétisation rurale à Salak, Katoual ; Meskine, Zokok laddéo
- Création des comités de vigilance au sein des communautés
- Création d'un service de prise en charge des PVVS dans chaque CSI
- Accélération des travaux de finition du centre des Handicapés de Doyang
- Création de 10 associations des personnes âgées dans Maroua 1^{er} (05 en zone rurale et 05 en zone urbaine)
- Reboisement de 200 ha de terrain, Produire 15 000 plants, mettre en terre les plants
- mise en place un comité de suivi
- Promouvoir et subventionner l'achat des foyers améliorés
- Acquisition de 1000 bacs à ordures
- Mise en place des mesures d'urgences pour protéger les berges des mayos
- Plantation des arbres (espèces anti érosives) au long des berges de mayos
- Elaboration d'un plan d'exploitation en collaboration avec les services techniques

- Création des comités d'étude et d'identification des zones en collaboration avec les services techniques et autorités traditionnelles
- Construction de 02 centres de loisir à Salak et Domayo
- Organisation de 02 colonies de vacance et caravanes d'échanges des jeunes
- Subvention de la formation des jeunes désœuvrés
- Affectation du personnel d'encadrement (10) dans les centres de loisir des jeunes
- Construction d'un stade de 3000 places à Domayo, 08 stades de football avec piste à Zokok, Katoual, makabaye, dougoiwo, ngassa, salak, lycée de domayo, CES de Ourotchédé
- Affectation de 19 cadres de sport 01-GS à Meskine 01-GS à Salak 04-Lycée de Salak 03-Lycée de Meskine ; 03-CES Ouro tchédé 01-CMPT 01-commune Maroua 1^{er} 01-SAR/SM
- Construction de : 119 salles de classe, 20 clôtures, 61 latrines (WC), 61 logements, 22 forages, 24 infirmeries, 22 cantines scolaires, fabriquer 3510 tables bancs
- Recrutement et affectation de 120 enseignants dans les établissements scolaires
- Construction de : 36 salles de classe, 05 blocs administratifs, 04 blocs sanitaires, réaliser 04 forages
- Affectation de 60 enseignants qualifiés au secondaire
- Organisation des rencontres culturelles (expositions festivals, courses hippiques, luttes traditionnelles)
- Création et construction d'un musé d'art local
- Recrutement du personnel qualifié (01 urbaniste, 02 agents communaux, 01 comptable matière)
- Affectation d'un receveur municipal
- Informatisation des services financiers et Actualiser le fichier des contribuables
- Acquisition du matériel roulant et les équipements (03 bennes ; 04 véhicules ; 03 engins)
- Actualisation de la cellule de communication

7.2. Budget du plan

La réalisation des actions planifiées sur une période de cinq ans (2010- 2014) nécessite un investissement de 6 250 500 000 FCfa (Six milliards deux cent cinquante millions cinq cent mille Franc Cfa) soit 23,72% pour l'axe I, 11,58% pour l'axe II, 04,65% pour l'axe III, 01,53% pour l'axe IV, 37,64% pour l'axe V et 20,86% pour l'axe VI. Ce montant sera supporté par la population (312 525 000 Fcfa, soit 5% du montant total), par la commune (937 575 000 Fcfa soit 15% du montant total) et par les partenaires (5 000 400 000 Fcfa, soit 80% du montant total).

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Le document de SDSR élaboré en 2002 relève que le plus grand nombre des pauvres est concentré dans l'extrême Nord dont fait partie la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er}. Conscient de ce fait le Gouvernement du Cameroun avec l'aide des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux a mis en place un important programme de développement décentralisé participatif dénommé Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le PNDP est conçu dans l'optique de réduire la pauvreté et de promouvoir un développement durable à la base. A ce titre, il a pour mission principale de responsabiliser les communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation ; afin de les rendre acteurs de leur propre développement. Le mode d'intervention du PNDP passe essentiellement par l'élaboration participative des Plans de Développement Locaux (PDL) et Communal (PDC). Ce sont les Instruments de prévision et de partenariat. Le PDC est la vision de développement d'une Commune, un guide des actions à mener dans le temps et dans l'espace pour améliorer le cadre de vie des populations. Autrement dit, c'est une planification de la situation désirée dans le futur en partant de la situation à problème. Il permet à la commune de concevoir, d'organiser, de planifier, de suivre et d'évaluer les activités de développement dans un délai déterminé.

Pour l'accomplissement de sa mission, le PNDP s'appuie sur des organisations relais appelées Organisme d'Appui Local (OAL).

Ainsi dans le cadre de ses activités dans la région de l'Extême-Nord, le PNDP, par le biais d'un appel à candidature, a mandaté l'OAL GIC APD, pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC). C'est dans cette perspective qu'une équipe pluridisciplinaire des facilitateurs spécialisés en planification participative, a été mis sur pieds pour mener à bien le DIC du 8 au 9 janvier et la planification le 12 au 14 janvier 2010.

1.2. Objectif de l'intervention

L'objectif global de l'intervention est de définir de manière claire, le cadre de développement de la Commune pour les cinq prochaines années.

Plus spécifiquement il s'agira de :

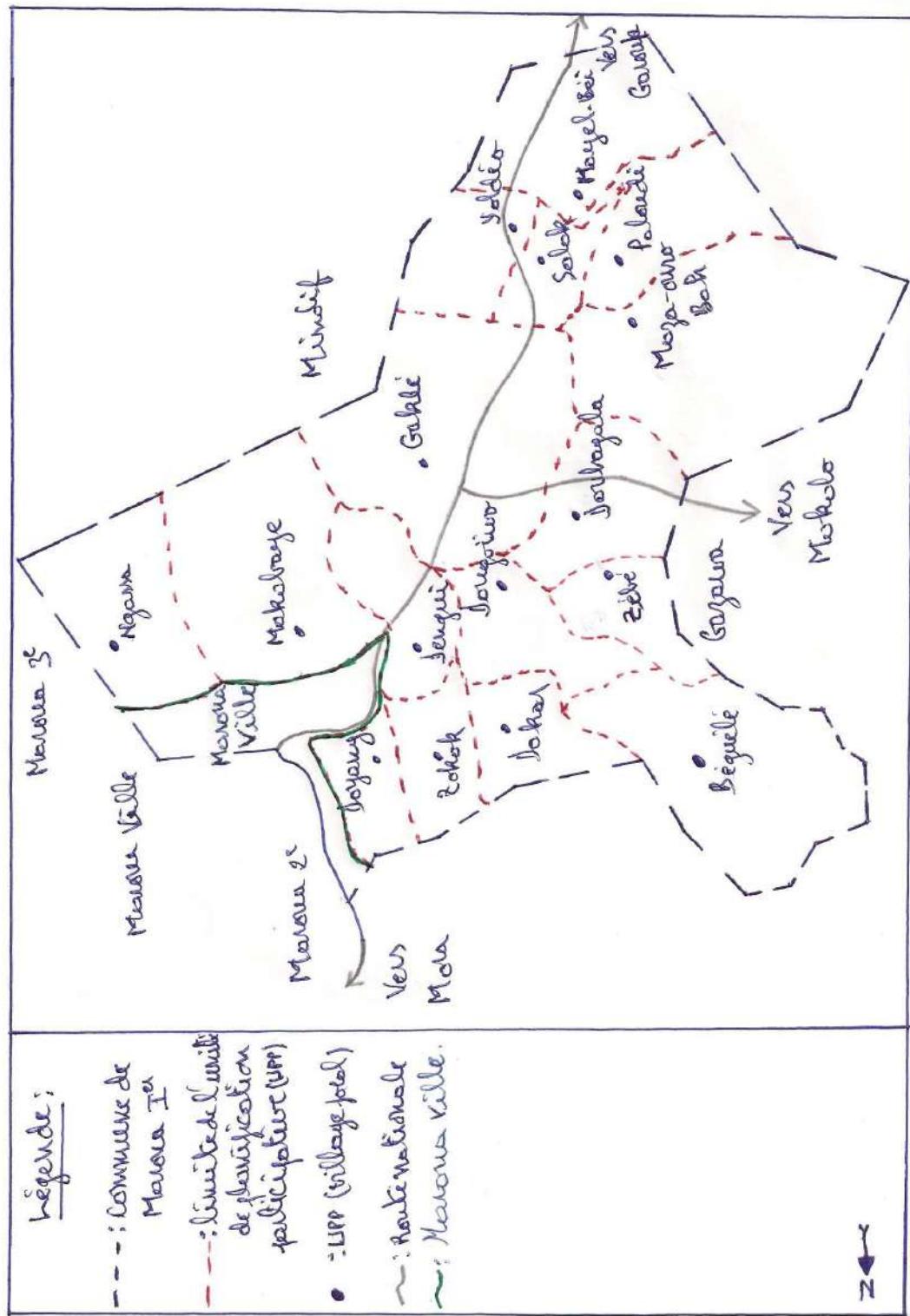
- Identifier les principaux atouts et les problèmes de la Commune ;
- Analyser les problèmes identifiés en y apportant des éléments de solution ;
- Elaborer le cadre logique de la commune ;
- Définir une programmation quinquennale et opérationnelle ;
- Définir les modalités de mise en œuvre et de suivi du PDC ;
- Produire le PDC et ;
- Accompagner les conseillers municipaux.

1.3. Résultats escomptés de l'intervention

Les résultats escomptés de l'intervention sont assez diversifiés. Ils peuvent se définir en termes d'exigences. Il faut que :

- Les acteurs de développement communal s'approprient le processus de développement
- Les problèmes de la commune soient identifiés et analysés par secteur
- Des actions pour la résolution des problèmes soient formulées
- Le cadre logique soit élaboré
- La planification (quinquennale et opérationnelle) soit faite
- Le comité de suivi soit mis sur pied pour l'élaboration et le suivi de l'exécution du PDC
- Le PDC soit produit
- Le comité de suivi soit formé et accompagné pour une bonne exécution du PDC.

1.4 CARTE DE LA COMMUNE DE MAROUA 1^{ER}



2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'approche Méthodologique utilisée pour l'élaboration du PDC de Maroua 1^{er} s'articule autour de:

- La préparation
- Le diagnostic participatif,
- La planification et ;
- Le rapportage

2.1. PREPARATION

2.1.1. Préparation pédagogique

La préparation pédagogique a consisté dans un premier temps à la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire composée de 05 experts comme l'illustre le tableau 1 :

Tableau 1: Composition des membres de l'équipe de facilitation

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Niveau d'étude	Qualités	Qualifications
1	HAIWANG RENE	M	BAC+ 5	Chef d'équipe	Ingénieur agronome (Génie rural)
2	FOUBA KADE BIENVENU	M	BAC +5	Facilitateur	Ingénieur agronome (Economie et sociologie rurale)
3	YANGDA JEAN PIERRE	M	BAC +5	Facilitateur	DESS en science environnemental
4	MOULAKDI ANDRE	M	BAC +3	Facilitateur	Biogiste
5	DJAOYANG BOUBA	M	BAC +2	Facilitateur	Sociologie rurale

Ensuite, du 20 au 21 avril, une séance de travail regroupant l'équipe de facilitateur a été organisée. Au cours de cette rencontre, les différents outils ont été présentés et chacun a partagé son expérience sur la stratégie de planification participative. Au terme de ces échanges, les aspects ci-après ont été élucidés :

- Le passage en revue des étapes et outils du diagnostic institutionnel et de la planification communal. Ceci a consisté à choisir les outils appropriés ; à élaborer le canevas d'animation, et les grilles d'analyse ; et à programmer l'intervention ;
- L'élaboration des fiches de collecte des données de base pour la monographie communale et pour le DIC ;
- L'organisation du travail : Il a consisté à la répartition des rôles des membres au sein de l'équipe.

2.1.2. Information, formation et préparation du Conseil Municipal et d'autres intervenants dans le processus de planification

L'exécutif communal et le conseil municipal ont également été sensibilisés sur l'importance du PDC. L'attention a été portée sur :

- Le rôle du PDC,
- La période de validité du PDC,
- Le contenu du PDC,
- Les objectifs du PDC,
- La démarche d'élaboration du PDC,
- Les critères de qualité du PDC,

- Ainsi que sur les rôles des conseillers municipaux et des autres acteurs de la planification participative communale.

Au terme des échanges, un consensus a été arrêté sur les dates des ateliers du Diagnostic Institutionnel et de l'élaboration du PDC. Les actions préalables ont été définies.

Le système de communication et d'information sur le processus de planification retenu par la commune étaient les affiches et les lettres.

C'est donc en toute connaissance de causes et de conséquences que les acteurs du développement communal au premier chef desquels les conseillers municipaux, ont décidé de structurer et de booster le développement de la commune de Maroua 1^{er}.

2.1.3. Information de la tutelle sur la décision d'élaborer le PDC

Dans le souci non seulement de faciliter le déroulement du processus et de l'approbation du PDC mais aussi et surtout de solliciter l'appui de la tutelle à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du PDC, la Mairie a informé et sensibilisé la tutelle sur la décision d'élaborer le PDC par le biais des courriers et des appels téléphoniques.

2.1.4. Mise en place d'un mécanisme formel de suivi

Le mécanisme de suivi est assuré par le comité de suivi du PDC

2.1.5. L'identification des facilitateurs endogènes

Deux facilitateurs endogènes ont été identifiés par le Maire et mis à la disposition du GIC APD. Ces derniers ont été imprégné sur la démarche de planification participative communale, les divers outils y afférents et les rôles qui sont les leurs dans le processus.

2.1.6. Invitation des participants

Pour remplir les invitations, il fallait d'abord avoir l'aval de monsieur le Préfet pour sa disponibilité. Une fois la date fixée, les invitations ont été transmises aux acteurs du développement communal notamment l'Exécutif Communal, les Conseillers Municipaux, le personnel communal, les sectoriels, les autorités traditionnelles et religieuses, le secteur privé, les opérateurs économiques, les élites et les organisations de la société civile.

2.1.7. Lancement officiel de la planification

Le Maire avec l'appui de l'APD, a organisé un lancement officiel auquel monsieur le représentant du Préfet du Département du Diamaré a été présent. A cette occasion ont été présentés le bien fondé de la planification, les enjeux, les objectifs poursuivis, la méthodologie à utiliser, le chronogramme de l'atelier et les conditions de réussite.

2.2. DIAGNOSTIC COMMUNAL

Le diagnostic communal de Maroua 1^{er} s'est décliné en trois composantes, à savoir le diagnostic monographique, le diagnostic de l'institution communale, la synthèse des PDL, l'identification des contraintes et atouts de la commune, la restitution du diagnostic et l'analyse des parties prenantes, l'analyse des causes / effets par rapport aux potentialités et aux contraintes

2.2.1. Monographie communale

La collecte des données pour la monographie de la commune a été faite sur la base des fiches de collecte des données élaborée à cet effet. L'analyse des données collectées a permis d'ébaucher une liste des contraintes, des potentialités et des problèmes de l'espace communal.

2.2.2. Diagnostic de l'institution communale DIC

La fiche élaborée à cet effet a été utilisée par les planificateurs et les facilitateurs endogènes communaux, pour collecter les données sur la commune en tant qu'institution. Les points d'attention de la fiche de collecte comportaient entre autres :

- Les ressources humaines (Conseil Municipal et personnel communal),
- Les ressources financières,
- Le patrimoine communal,
- Les relations de la commune avec les différents acteurs (tutelle, secteur privé, partenaires au développement, chefs traditionnels...).

Au terme du DIC qui s'est tenu du 8 au 9 janvier, un plan d'action sommaire a été élaboré, pour être soumis à la validation des participants à l'atelier de planification du développement communal. Ce plan a été par la suite enrichi par les propositions du VSO.

2.2.3. Synthèse des PDL

La synthèse des PDL a consisté à l'analyse et à la structuration des données issues des 16 PDL, conformément à la maquette proposée par le PNDP. Autrement dit, il a consisté en un regroupement thématique des problèmes des communautés (santé, éducation, agriculture, élevage, transport, électricité, hydraulique, promotion de la femme et du genre, le développement des activités économiques, les sports et loisirs et la gestion des ressources naturelles...)

Pour chaque thème, l'OAL a proposé une problématique qui a été validée et discutée dans le cadre des travaux en groupes. Les centres d'intérêts consensuels ont ainsi été dégagés.

2.2.4. Identification des contraintes et atouts de la commune

Le diagnostic communal, a permis d'identifier les contraintes/problèmes et les atouts/potentialités de la commune, ceux-ci ont été complétés par l'élaboration de la fenêtre SEPO. Cette étape a été faite en groupes mixtes en fonction des thèmes prédéfinis.

2.2.5. Restitution du diagnostic

La restitution des diagnostics a permis aux participants d'enrichir et de valider les résultats. L'accent a été mis sur les contraintes et les atouts de la commune. Elle a permis d'obtenir la liste des axes d'intervention. Elle a été faite en plénière.

2.2.6. Analyse des parties prenantes

Les parties prenantes ont été identifiées et analysées, pour permettre la définition de leurs attentes, de leurs faiblesses ainsi que des conséquences pour le développement de l'arrondissement de Maroua 1^{er}. Cette analyse a été faite en groupes de travail et validée en plénière. L'outil utilisé était la matrice d'Analyse des Parties Prenantes (APP).

2.2.7. Analyse des causes / effets par rapport aux potentialités et aux contraintes

Les groupes de travail ont été constitués en fonction des thèmes retenus en vue de l'analyse. Ceci a été fait avec l'aide des facilitateurs. Les sectoriels ont été intégrés dans les groupes en fonction de leur secteur pour la prise en compte des planifications sectorielles et pour bénéficier de leur appui en matière de normes sectorielles et de vision de développement, et également pour requérir leurs compétences dans la formulation des microprojets. L'outil utilisé dans l'analyse a été l'arbre à problème.

2.3. PLANIFICATION

2.3.1. Formulation des propositions pour une situation désirée

Les problèmes analysés ont été reformulés en objectifs. Le SEPO a été exploité pour obtenir une formulation des objectifs qui tienne compte des atouts et des potentialités de la commune. La matrice d'analyse des parties prenantes a enrichi cette étape.

2.3.2. Elaboration des arbres à objectifs

L'élaboration des arbres à objectifs a été faite en groupes de travail. En assemblée, les restitutions ont été faites, les amendements ont été intégrés et la validation des arbres a suivi.

2.3.3. Elaboration du cadre logique

Le cadre logique a été introduit en élaborant son niveau supérieur (objectif global, objectifs spécifiques, résultats, exemple d'indicateurs, exemple d'activités...) et en présentant les TDR pour les travaux en groupes. En assemblée, la restitution et la consolidation ont suivi les travaux en groupes.

2.3.5. Elaboration du plan (stratégique et opérationnel)

Les activités liées aux problèmes identifiés ont été planifiées sur cinq ans (planification stratégique) et sur une année (planification opérationnelle). Cette étape s'est déroulée en plénière. Les outils utilisés étaient :

- Le cadre logique ;
- Le tableau de planification stratégique et ;
- Le tableau de planification opérationnelle.

2.4. REDACTION DU RAPPORT

La rédaction du rapport s'est faite selon une procédure mise sur pied par l'équipe pluridisciplinaire. Il s'agit en clair d'une technique de rapportage progressif et ceci au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette approche qui intègre le principe de la triangulation a permis aux facilitateurs de ne conserver dans le présent rapport (PDC) que des informations objectives et fiables. Notons ici que la triangulation est la mise en commun lors du traitement des données ; des informations issues de diverses sources de collectes tel que : les rapports monographiques ; les outils du diagnostic participatif ; les interviews semi structurées et l'observation directe. Ce rapport a par la suite été finalisé dans les locaux du GIC APD.

2.5. ENCHAÎNEMENT PRATIQUE DES DIFFERENTS OUTILS SUR LE TERRAIN

PROGRAMME DE L'ATELIER DE PLANIFICATION DU PDC DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{er}

12/01/10:Horaires	Activités	Contenu	Personnes Ressources	Outils/ Méthodologie
8 H 00- 8H30	Accueil des participants	Accueil ; Installation des participants		Fiche de présence
8H 30– 9H 30	Introduction à l'atelier	Ouverture de l'atelier ; Présentation des participants ; Présentation des objectifs de l'atelier ; Programme de l'atelier ; Présentation de la méthodologie du travail ; Conditions de succès ;		Discours : Maire ; Délégué GIC APD et Préfet ; Visualisation ; Brainstorming ; Exposé
9H 30– 10H 30	Présentation de l'Arrondissement	Carte de l'arrondissement de Maroua 1 ^{er} Présentation de la synthèse des PDL, DIC	Préfet, Sous -préfet, Maire, Exécutif communal ; Conseillers municipaux ; Personnel communal ; Sectoriels ; Elites ;	Exposé visualisé
10H 30– 12H 00	Analyse thématique	Synthèse des solutions par secteur Données thématiques de base, Première liste des problèmes prioritaires, Cartes thématiques (centres d'intérêts)	Personnel communal ; Sectoriels ; Elites ; Autorités traditionnelles et religieuses ; Responsable des ONG ; Acteurs privés ;	Travaux de groupe
12H 00– 13h 00	Restitution et consolidation des données de bases	Consensus sur les données de base	Autorités traditionnelles et religieuses ; Responsable des ONG ; Acteurs privés ; Opérateurs économiques	Plénière
13 H 00 –13 H 45	Pause		Equipe de facilitation GIC APD	
13 H 45 – 14 H30	Analyse des parties prenantes	Liste des parties prenantes Atouts/potentialités ; intérêt/attentes ; contraintes/craintes ; Conséquences		Exposé en plénière Matrice d'analyse des parties prenantes Travaux de groupes
14 H 30 – 15 H 00	Restitution et synthèse des données	Consensus des données		Plénière
15H 00	Fin de la journée			

<u>13/01/10:Horaires</u>	Activités	Contenu	Personnes Ressources	Outils/ Méthodologie
8 H 00- 8H30	Accueil des participants	Accueil ; Installation des participants		Fiche de présence
8H 30– 9H 00	Restitution des activités de la première journée	Objectif de l'atelier ; méthode d'animation ; synthèse des travaux de groupes	Préfet, Sous -préfet, Maire, Exécutif communal ;	-Exposé
9H 00– 10H 30	Analyse des problèmes Restitution et validation	Arbre à problème par thème	Conseillers municipaux ; Personnel communal ; Sectoriels ; Elites ;	Travaux de groupe
10H 30– 12H 00	Reformulation des problèmes en objectifs	Arbre à objectif par thème	Autorités traditionnelles et religieuses ; Responsable des ONG ; Acteurs privés ;	Travaux de groupe
12H 00– 12h 45	Analyse des approches alternatives	Degré de faisabilité et de pertinence des actions	Opérateurs économiques	Plénière
12 H 45 – 13H 45	Pause			
13 H 45– 15 H 00	Introduction au cadre logique	Axe de travail prioritaire, Objectifs, indicateur, activités à menées, coût indicatif, résultats attendus	Equipe de facilitation GIC APD	Exposé, Tableau du cadre logique,
15 H 00	Fin de la journée			

<u>14/01/10:Horaires</u>	Activités	Contenu	Personnes Ressources	Outils/ Méthodologie
8 H 00- 8H30	Accueil des participants	Accueil ; Installation des participants	Préfet, Sous- préfet, Maire, Exécutif communal ; Conseillers municipaux ; Personnel communal ; Sectoriels ; Elites ; Autorités traditionnelles et religieuses ; Responsable des ONG ; Acteurs privés ; Opérateurs économiques Equipe de facilitation GIC APD	Fiche de présence
8H 30– 9H 00	Restitution des activités de la première journée	Arbre à problème, arbre à objectif ; synthèse des travaux de groupes		-Exposé ; Plénière
9H 00– 10H 30	Cadre logique	Axe de travail prioritaire, Objectifs, indicateur, activités à menées, coût indicatif, résultats attendus		Exposé, Tableau du cadre logique, travaux de groupe, synthèse et validation
10H 30– 12H 00	Restitution et validation	Consensus des données		Plénière
12H 00– 13h 00	Programmation opérationnelle	Plan de campagne par résultats proposé, liste des idées de projets		Plénière
13H00 – 13H45	Pause			
13 H 45 – 15 H 00	Mesure de pilotage et de suivi des projets	Principe directeur du comité de suivi Mise en place du comité de suivi Fiche de projet Validation générale		Exposé, Plénière Travaux de groupes
15 h 00 -15 h 30	Evaluation de l'atelier	Ce qui a marché, ce qui n'a pas marché		Plénière
15 H 30	Clôture de l'atelier	Discours du Maire et du Préfet Repas de fin		

PARTIE I :

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. LA COMMUNE EN TANT QU'ESPACE

1.1. Localisation

La commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} est située dans le Département du Diamaré et la Région de l'extrême nord. Elle constitue la porte d'entrée à la ville de Maroua. Elle est limitée :

- Au Nord par les arrondissements de Maroua 2^{ème} et de Meri
- Au Sud par les arrondissements de Mindif et de Moutourwa dans le Mayo Kani
- A l'Est par l'arrondissement de Maroua 3^{ème}
- A l'Ouest par la l'arrondissement de Gazawa et le district de Ndoukoula

1.2. Les données physiques

1.2.1. Climat

Le climat de la région est de type soudano sahélien, caractérisé par deux saisons : une saison de pluie et une saison sèche. La saison de pluie dure quatre mois soit de juin à septembre. Quant à la saison sèche, elle s'étend d'octobre à mai soit huit mois. Les précipitations moyennes annuelles dans l'arrondissement de Maroua 1^{er} sont d'environ 815 mm. Les mois les plus pluvieux sont ceux d'août et de septembre.

La température moyenne annuelle est de 28°C avec une amplitude annuelle de 7°4; avec un minimum de 20°C et un maximum de 45°C. Les mois les plus chauds sont ceux de mars, avril et mai, tandis que les mois les plus froids sont ceux de décembre, janvier et février.

Les vents dominants dans la région sont :

La Mousson : de direction Ouest-Est, il souffle de mai à septembre

L'Harmattan : vent chaud et sec, il souffle du nord vers le sud à partir du mois d'octobre jusqu'à avril.

1.2.2. Relief

Le relief de la région est caractérisé par un ensemble de plaines et de montagnes. Le relief est peu accidenté. En effet, le territoire de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} est constitué de plaine surmontée par deux montagnes : le mont Makabaye et le mont Yamdjidjim.

1.2.3. Sols

Les sols de la région sont très diversifiés. On note :

- Les sols nus, à texture argileux qui se trouvent dans les karal
- les hardés
- Les sols à texture sablo argileux,
- Les sols alluvionnaires à texture sablo limoneux, qui se trouvent dans les plaines et surtout sur les abords des mayos et qui constituent le support d'une intense activité agricole.

1.2.4. Hydrographie

La commune de Maroua 1^{er} est arrosée par trois mayo, le mayo Tsanaga qui prend sa source dans les montagnes du département du Mayo tsanaga, le mayo boula qui prend sa source dans la région du Nord et le mayo kaliao qui prend sa source dans les montagnes de Meri et ses environs. Ces cours d'eau sont irréguliers et à sec pendant une bonne partie de l'année. Leur écoulement de surface ne dure que trois à quatre mois : juillet, août, septembre et octobre (saison de pluie). Ils traversent toute la commune et se divisent donnant naissance au mayo zileng, mayel dengesdji

1.2.5. Végétation

La végétation dominante est la savane arbustive caractéristique de la zone soudano sahélienne. La flore est assez diversifiée. On y rencontre les espèces comme *Faidherbia albida*, *Ziziphus mauritiana*, *Tamarindus indica*, *Azadirachta indica*, *Acacia seyal* etc. Certaines de ces plantes sont utilisées dans la pharmacopée traditionnelle.

Il est à signaler que *Azadirachta indica* gagne du terrain dans toute la zone et s'impose comme la formation végétale la plus présente. Il est favorisé par le phénomène de reboisement. Dans la zone urbaine, les routes sont parsemées de cette essence.

Cette végétation subit une forte détérioration suite à la poussée démographique, à la création des nouvelles plantations et à la coupe abusive du bois de chauffe et de service.

1.2.6. Faune

Dans ces localités la faune sauvage est en voie de disparition les espèces les plus représentées sont les reptiles : serpent, les varans ; les oiseaux (pigeon, pintade, héron, corbeau et vautours) ; rats écureuils et les insectes

Tableau 2: Liste des différentes espèces faunistiques

Espèces	Nom scientifique
Actiodactyles	
Céphalophe de grimm	<i>Sylvicarpa grimmia</i>
Gazelle à front roux	<i>Gazella rufifrons</i>
Phacochère	<i>Phacocherus africanus</i>
Rongeurs	
Porc-épic	<i>Hystrix cristata</i>
Ecureuil fouisseur	<i>Euxerus erythropus</i>
Lièvre à oreille de lapin	<i>Leppus saxatilia</i>
Reptiles	
Varan	<i>Varanus exanthematicus</i>
Python canin	<i>Python canina</i>

1.2.7. Unités écologiques

La commune de Maroua 1^{er} est parsemée de plusieurs unités écologiques à l'instar de la savane, des montagnes, des mayos et des hardés.

-La savane : Elle est de type arborée. Les populations y prélevent le bois de chauffe et de service. Celle-ci connaît une dégradation rapide du fait de l'action de l'homme. Le principal problème qu'on y rencontre c'est le déboisement.

-Les montagnes : les pieds de ces montagnes sont utilisés comme lieux d'habitation pour certaines populations. Ils servent comme des zones de pâturages et on y pratique très peu l'agriculture. Ils servent aussi de site touristique.

-Les mayos : ils sont la plus part des temps asséchés et constituent un important potentiel en ressources naturelles telle le sable. Avec les alluvions qui se déposent sur les berges lors des inondations, les alentours des mayos sont très prisés pour le développement du maraîcher. Les inondations couplées aux mauvaises pratiques agricoles le long des berges de ces mayos ont favorisé les érosions.

-Les hardés : Ce sont les zones incultes abandonnées par les populations. Ces zones peuvent être récupérées et constituées des réserves forestières qui à terme pourraient être bénéfiques non seulement à la commune, mais à toutes les populations et contribuerait à stopper l'avancée du désert.

Le tableau 3 illustre les atouts/potentialités et les contraintes/problèmes de chaque unité écologique, ainsi que leur utilisation et mode d'accès

Tableau 3: Matrice des Contraintes, Problèmes, atouts et potentialités (Matrice des unités de paysages)

Unité Ecologique	Caractéristiques	Utilisation	Potentiel	Contraintes/Problèmes	Accès
Savane	<u>Sol</u> : Sablo limoneux avec présence des cailloux par endroit <u>Végétation</u> : Savane arborée et herbeuse par endroit	Elevage : Bovin, Caprins, Ovins, Volaille, Equins, etc. Agriculture : Mil, Coton, Arachide, Niébé, Oignons, etc. Chasse : Lièvre, Rats, Singe, etc. Support d'un prélèvement intensif du bois de chauffe et de service	Présence de quelques animaux Présence de quelques espèces floristiques (bois) Sols très fertiles Vastes plaines : possibilité de pratiquer la culture attelée	Présence des pierres Terres surexploitées Utilisation intensive des engrais Exploitation anarchique du bois	Accès libre pour les autochtones Contrôlé par les autorités traditionnelles ou par la commune pour les allochtones
Mayo	<u>Sol</u> : Sableux <u>Végétation</u> : RAS	Construction des abreuvoirs pour bétail et pour hommes pendant la saison sèche Prélèvement de l'eau de service pendant la saison de pluie Les puits sont construits aux abords des mayos	Présence de sable Présence de quelques espèces halieutiques pendant la période d'écoulement (carpes, silures) Les berges constituent un important support pour les cultures maraîchères	Tarissent en saison sèche Absence de source Erosion des berges Ensablement	Accès libre
Montagne	<u>Sol</u> : Sablo argileux reposant sur des pierres <u>Végétation</u> : Savane arbustive	Lieu d'habitation Elevage : Caprins, Ovins, Volaille Tourisme	Présence de pierres et de bois	Absence d'eau potable Feux de brousse	Accès libre pour les autochtones Contrôlé par les autorités traditionnelles ou par la commune pour les allochtones
Hardé	<u>Sol</u> : Argileux <u>Végétation</u> : RAS	RAS	Peuvent être récupérés pour les forêts communautaires	Incultes pour les populations	Accès libre

1.3. Milieu humain

1.3.1. Histoire

Pour rapprocher les administrés des administrateurs, le gouvernement de la République du Cameroun a crée l'unité administrative de Maroua I^{er}, ayant pour chef lieu Domayo par le biais du décret sus mentionné. Cette unité créée en plein cours de l'année 2007 a démarré immédiatement avec fonctionnement effectif.

La commune de l'arrondissement de Maroua Ier a eu son premier Maire élu de manière démocratique en juillet 2007 en la personne de monsieur Hamadou Hamidou. Le tableau ci-dessous présente le profil historique de la commune de Maroua I^{er}.

Tableau 4 : Profil historique de la commune de Maroua 1^{er}

DATE	EVENEMENT	EFFETS
24 Avril 2007.	Création de la Mairie de Maroua I ^{er}	Rapprochement de l'administration de la population;
31 Juillet 2007	Election du 1 ^{er} Maire (RDPC)	Début du fonctionnement de la commune de Maroua Ier
12 Septembre 2007	Installation officielle de Monsieur le Maire	Début du fonctionnement de la commune de Maroua Ier
Depuis 2007 à nos jours	Règne du 1 ^{er} maire (RDPC) monsieur Hamadou Hamidou	Construction des salles de classes, dotations des écoles primaires en tables bancs, profilage des routes, construction d'un caniveau en face des impôts, réparation des forages en pannes, Lancement du marché de construction de l'hôtel de ville et de la résidence du maire Lancement du projet d'acquisition de 1000 tables bancs

En effet l'histoire de la jeune commune de Maroua est liée à celle de la ville de Maroua en général

1.3.2. Culture

Le nombre élevé d'ethnie entraîne une diversité culturelle. Mais généralement, la culture dans la commune s'articule autour des rites, des cérémonies de naissance, des mariages, des décès et des fêtes traditionnelles et religieuses. La culture est liée aux différentes religions. En effet compte tenu de la forte influence de l'islam, le rythme de vie chez les populations musulmanes est dicté par les principes islamiques. Le type de famille le plus répandu est le type polygamique où l'islam limite le nombre à 4 femmes. Le mariage comporte plusieurs étapes : les fiançailles ou « tégal » et le mariage proprement dit. Les grandes fêtes sont la fête de tabaski ou fête de fin de ramadan et la fête du mouton. Pour les populations animistes, elles ont recours aux rites d'initiations, de bénédicitions de naissance. Le pouvoir traditionnel se transmet par voix orale. La succession se fait de père en fils. L'autorité de la famille est patriarcale. Les chrétiens quant à eux célèbrent les fêtes de noël et pâque.

Le couscous de mil est le plat principal, il est le plus souvent accompagné de sauces très épicées ou de légumes. Le mode d'habillement est celui du boubou chez les hommes et le pagne chez les femmes

1.4. Données Démographiques

La commune de Maroua Ier couvre une superficie de 660 km² et a une population estimée à 60 000 habitants, soit une densité de population de 91hbts/Km². En partie urbaine, elle compte les quartiers suivants : (Zilling, Makabaye, Ouro tchétré, Mayel Denguesdji, Pallar 1 et 2, Djarengol kaigama, Baouliwol, Djarengol Pitoaré, Tchoffa bani, Hardé, Domayo, Pont vert, Ouro dolé et Ngassa. En Zone rurale, elle compte trois cantons et un lamidat à savoir le lamidat de Meskine, le canton de Salak, le canton de Katoual et celui de zokok laddéo. Le lamidat est dirigée par un lamido. Chacun de ces cantons est dirigé par un chef de 2^{ème} degré. Il existe 101 villages repartis dans la zone rurale, soit 28 dans le canton de Katoual, 18 dans le canton de Zokok laddéo, 19 dans le canton de Salak et 36 dans le lamidat de Meskine.

En ce qui concerne la population, elle est cosmopolite constituée de Guiziga (ethnie majoritaire) les Peuls, les haoussa, les bornouans, les Moufou, Mafa, Toupouri, Massa, Moundang, Bétis, Bamilékés, Sarahs et autres. Toutes ces ethnies cohabitent en parfaite harmonie.

En ce qui concerne la population le tableau 5 illustre l'effectif de la population en fonction de la tranche d'âge

Tableau 5: Effectif de la population en fonction de la tranche d'âge

Sexe classes d'âge	0 – 16 ans	16 – 30 ans	30 – 55 ans	plus de 55 ans	Total
Hommes	10905	11391	2335	2970	27600
Femmes	12801	13371	2741	3486	32400
Total	23706	24762	5076	6456	60 000
%	39,51%	41,27%	10,76%	8,46%	100%

Source : adapté des données collectées sur le terrain et les données de la commune

La pyramide des âges (figure 1) montre la répartition et la structure de la population par classe d'âge et par sexe.

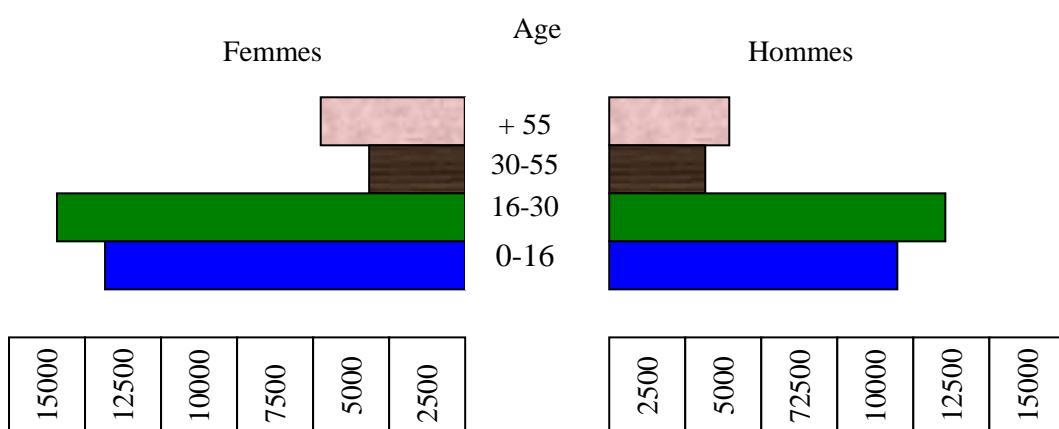


Figure 1 : pyramide des âges de la population de Maroua 1^{er}

1.5. Activités économiques

Les populations de la commune de Maroua 1^{er} sont essentiellement agricoles dans la zone rurale. Cependant, elles pratiquent le petit élevage, l'artisanat et le petit commerce. Dans la zone urbaine, en dehors des activités ci énumérées, on dénombre les travailleurs dans le secteur public et dans le secteur privé formel et informel.

1.6. Acteurs du développement de la Commune

Les acteurs de développement dans la commune de Maroua 1^{er} sont représentatifs. En dehors de l'Etat à travers les services déconcentrés, il y a aussi les programmes comme le PNDP, le PADDL; les organismes internationaux du VSO ainsi que des organisations locales à l'instar du CDD. Le dynamisme des élites est appréciable à travers les différents comités de développement. Le tableau 6 met en exergue les parties prenantes à consulter ou impliquer dans le processus de planification.

Tableau 6: Tableau synoptique des parties prenantes

Parties prenantes	Forces, attentes, intérêts, atouts, potentialités	Faiblesses, craintes, risques, obstacles	Conséquences pour la planification
Les bénéficiaires	<p>Forces : Travailleurs</p> <p>Attentes : Développement de la Commune</p> <p>Intérêts : Amélioration des conditions de vie</p> <p>Atouts : Bonne connaissance des richesses de l'agriculture, élevage et artisanat</p> <p>Potentialités : Ressources (sable, latérite, site touristique)</p>	<p>Faiblesses : Analphabetisme, moyens financiers limités</p> <p>Craintes : faible encadrement gouvernemental</p> <p>Risques : faible esprit d'initiative</p> <p>Obstacles : Pesanteurs traditionnelles</p>	<p>Appropriation du processus ;</p> <p>Faible entretien et maintenance des microprojets de développement</p>
La tutelle	<p>Forces : Représentant du gouvernement,</p> <p>Attentes : Développement harmonieux de la Commune</p> <p>Intérêts : Amélioration des conditions de vie et paix sociale</p> <p>Atouts : Dépositaires du pouvoir</p> <p>Potentialités : Force de l'ordre, forte capacité de mobilisation des impôts et taxes</p>	<p>Faiblesses : Moyens limités</p> <p>Craintes : faible implication de la tutelle dans le processus,</p> <p>Risques : Inertie des fonctionnaires</p> <p>Obstacles : Inadaptation avec les objectifs du millénaire</p>	<p>Bonne dimension formelle de l'activité ;</p> <p>Stimulation d'un prompt engagement des bénéficiaires</p>
Les Partenaires	<p>Forces : Bailleur de fonds, Equipe multi disciplinaire</p> <p>Attentes : Développement de la Commune et des communautés, Appropriation du processus de développement participatif</p> <p>Intérêts : Amélioration des conditions de vie et appropriation des outils et méthode du développement participatif</p> <p>Atouts : Bonne connaissance des procédures et des outils et méthodes de valorisation des ressources</p> <p>Potentialités : Génération et Soutien des changements dans la Commune. Encadrement et accompagnement</p>	<p>Faiblesses : Faible suivi des microprojets</p> <p>Craintes : Réalisations inachevées</p> <p>Risques : non appropriation des outils et méthodes par les Bénéficiaires</p> <p>Obstacles : Méthode et outil non appropriés à la zone</p>	<p>Bonne subvention du processus de planification ;</p> <p>Renforcement des capacités des bénéficiaires</p>

des Commune et communauté dans le processus de développement participatif		
---	--	--

1.7. Etat des lieux du développement de la Commune

1.7.1. Les secteurs productifs

1.7.1.1. L'agriculture

L'agriculture est la principale activité économique et porte essentiellement sur les cultures vivrières (sorgho de saison des pluies, le sorgho de contre saison, arachides, sésame, niébé, etc.), les cultures de rentes (oignons, maïs, coton), les tubercules (patate, manioc) et les fruitiers (mangues, goyaves, citrons, anacardes). Les techniques culturales sont archaïques, et pratiquées avec du matériel rudimentaire. Cette agriculture est sujette la plupart de temps aux conditions naturelles défavorables et aux intempéries. Les produits de cette activité sont destinés à l'autoconsommation et à la commercialisation. Le nombre d'actifs agricole est estimé à 24 000 environ. Les rendements tournent autour de 1000 kg/ha pour les céréales, 800 kg pour les oléagineux, 1200 kg pour les tubercules notamment la patate.

Les difficultés majeures dans ce domaine d'activité sont :

- Les difficultés d'accès aux engrains, semences et produits phytosanitaires (éloignement des centres de distribution et prix élevés) ;
- L'inadéquation du matériel de travail (archaïque) ;
- Difficultés de commercialisation (absences de marchés dans certains villages) ;
- Les difficultés d'accès au financement ;
- La faible structuration ou organisation des acteurs ;
- Insuffisance de terres pour produire.

1.7.1.2. L'élevage

L'activité d'élevage n'est pratiquée que par une minorité de la population. Les éleveurs sont majoritairement les peuls. L'élevage se fait suivant le mode mixte : en divagation pendant la saison sèche et en claustration/ transhumance en saison des pluies. Les espèces élevées sont : les bovins, caprins, ovins, porcins, et volaille etc. On note la présence de 03 fermes avicoles à djarengol, Ziling et à Palar. Les difficultés sont :

- La faible couverture vaccinale des animaux (petits ruminants)
- Le faible encadrement technique des éleveurs
- La cherté des produits vétérinaires
- Le coût élevé du tourteau de coton et coques
- Diminution des surfaces de pâturages
- La faible structuration ou organisation des acteurs

Les éleveurs bénéficient de l'assistance technique de trois centres zootechniques et vétérinaires.

1.7.1.3. La pêche

Les activités liées à la pêche sont rythmées par les écoulements de surface des cours d'eau et les mares. La courte durée des eaux de surface ne favorise pas le développement de ces activités. Elles se pratiquent à l'aide des nasses et lignes. Ces dernières années, on assiste à l'arrivée des mousgoum au mois de août et de septembre. Ces derniers pratiquent la pêche au filet. Les espèces rencontrées sont : les silures et les carpes. Elles sont de petite taille et sont destinées à la consommation et à la commercialisation.

1.7.1.4. L'exploitation des ressources naturelles

La commune repose sur d'importantes ressources naturelles que sont : les carrières de sable, la latérite, les pierres, le bois et les essences telles le neemier et caïcédrat qui ont des propriétés formidables pour les populations de Maroua 1^{er}. Celles-ci restent inexploitées et ne sont prélevées par les populations que pour des besoins ponctuels.

1.7.1.5. La chasse

Cette activité n'est pas assez développée dans la zone à cause de la rareté du gibier. Les populations organisent des parties de chasse groupées pour accomplir certains rites traditionnels. Le matériel de chasse utilisé est les bâtons et quelquefois des pièges. Les produits de cette activité sont destinés à l'autoconsommation.

1.7.1.6. La transformation

Il existe trois grandes unités de transformation industrielle dans la commune de Maroua 1^{er}. Il s'agit de la SODECOTON, du SIPROMAC et de la NOTACAM. Ces trois sociétés font respectivement dans la transformation du coton, les matériaux de construction et la peau.

A coté de ces grandes unités, les populations transforment de manière artisanale les arachides et les grains de neems et de caïcédrat en huile végétale très prisée. On peut aussi signaler la transformation du mil en "Billi-Billi" ; une sorte de boisson traditionnelle.

1.7.1.7. Le commerce et les équipements marchands

La commune compte plusieurs marchés formels qui fonctionnent périodiquement. Il s'agit des marchés de Comice (lundi), de Ouro-tchédé (Dimanche), Salak (samedi), Katoual (jeudi), Meskine (mercredi). A ces marchés s'ajoutent les marchés périodiques des quartiers tels que pont vert, Pallar, Baouliwol, Pitoaré, Domayo. On y retrouve dans ces marchés des produits tels que, le vivriers, le bétail, les petits ruminants, la volaille, les produits manufacturés etc.

1.7.1.8. L'artisanat, le Tourisme

L'artisanat est en plein essor dans la partie urbaine de la commune de Maroua Ier. On y rencontre des tanneurs, des maroquiniers, des forgerons qui fabriquent des haches, des couteaux, des fauilles, *etc.* ; des potiers qui fabriquent des canaris ; des tisserands qui fabriquent des nattes et tout autre objet d'art en paille. Le marché de l'artisanat est peu structuré malgré le nombre d'artisans. Il manque de débouchés, pour les produits de l'artisanat, ceci crée un désintérêt progressif des populations dans la zone rurale. On rencontre près de 1500 artisans à Maroua I^{er}.

La commune compte quelques sites touristiques archéologiques (le complexe artisanal, mont Makabaye, monument IBA Sangué). Ces ressources naturelles et touristiques ne sont pas suffisamment valorisées à cause du manque de stratégie ou de plan d'exploitation.

1.7.1.9. Grenier

Les populations de l'UPP stockent leurs récoltes dans les greniers construits dans les concessions (greniers traditionnels). Ces greniers sont de forme arrondie et surmontés par des pierres pour éviter la destruction des produits par les termites et autres ennemis. Il existe une autre forme de greniers traditionnels qui sont fait de tiges de mils. Ils ont la forme arrondie. Les produits stockés sont : maïs, mil, niébé, sésame et fonio. Ils sont généralement faits en matériaux provisoires (terre cuite, ou en tige de mil).

Il existe tout de même des magasins de stockages qui ont été construits par des organisations privés comme le CDD (comité de développement diocésain), la SODECOTON, etc. L'accès à

ces magasins est subordonné au prélèvement préalable d'un franc symbolique représentant les frais d'entretien et d'emmagasinage.

A coté de ces magasins on dénombre également le magasin de l'office céréalier au niveau du comice, les magasins du FAO/PAM à djarengol.

1.7.1.10. Machinisme

Comme dans toute la région, Le machinisme n'est pas très avancé dans la commune de Maroua 1er. On signale tout de même la présence des machines et tracteurs au niveau de l'IRAD et chez certains particuliers. On trouve aussi des moulins à écraser, des groupes électrogènes et des motos pompes qui font office de machinisme dans la communauté.

1.7.1.11. Les activités génératrices de revenu

Les activités génératrices de revenus portent sur le commerce et les activités temporaires comme le transport par "moto taxi", la vente d'eau à travers des portes tout, les « call box », les garagistes etc. Ce qu'il faut noter est que tous ceux qui pratiquent ces activités sont d'abord des agriculteurs. Leur revenu n'est pas difficilement estimable du fait du caractère informel de l'activité. Mais ceux qui s'y engagent trouvent leur compte malgré la rareté des clients. Le secteur alimentaire est représenté par les grands restaurateurs et les petits dits tourne dos.

1.7.2. Les secteurs sociaux

1.7.2.1. Education

Sur le plan éducatif, la commune de Maroua 1er compte 15 écoles maternelles, (05 publiques, 05 privées et 05 des parents) 01 garderies d'enfants handicapés mentaux, 45 écoles primaires (37 publiques, 07 privées, 01 des parents) ; 07 établissements secondaire, L'école Normale Supérieure, l'Institut Supérieur du Sahel, le complexe ETA-CRA, le Centre Universitaire de DSCHANG et le CFJA de Ngoyang.

Dans l'éducation de base, on compte 60 écoles primaires et maternelles ; avec 346 enseignants ; 26 683 élèves ; 255 salles de classe ; 4000 tables bancs ; 131 latrines et 24 points d'eau.

Dans l'enseignement secondaire, on a 07 établissements d'enseignement secondaire avec 5471 élèves, 79 enseignants, 89 salles de classe, 1676 tables bancs, 47 latrines, 13 points d'eau.

Au niveau du supérieur, on a l'Université de Maroua comportant actuellement deux grandes écoles notamment : l'Ecole Normale Supérieure et l'Institut Supérieur du Sahel. Ces deux écoles comptent environ 9 650 étudiants, 160 enseignants. Les salles de cours sont reparties un peu partout dans la ville.

Il faut noter que la majorité des écoles primaires et secondaires souffre d'une insuffisance d'infrastructures, d'équipements scolaires et des enseignants qualifiés.

Quant à l'enseignement supérieur qui est très ressente dans la région, le problème qu'on peut relever c'est l'absence des locaux dans les sites respectifs. Les étudiants éprouvent des difficultés de déplacements lorsque les cours sont programmés dans des lieux différents.

1.7.2.2. Santé

Sur le plan sanitaire, il existe 15 structures à Maroua Ier (08 CSI, à Domayo, Ouro-Tchédé, Makabaye, Meskine, Ngassa, Katoual, Salak, la garnison militaire) 07 centres privés (CNPS, CMAO, Cabinet de soins de Pitoaré, dispensaire catholique, cabinet dentaire le CACTUS, Cabinet de soins communautaire à Hardé). Il y a au total 09 médecins, 27 infirmiers diplômés d'état (IDE), 37 infirmiers brevetés (IB), 39 Aides soignants (AS), 05 techniciens adjoints de laboratoires (TAL). On note la présence des districts de santé de Maroua rural et urbain qui couvrent toutes ces formations sanitaires.

1.7.2.3. VIH/SIDA

La situation du VIH/SIDA est alarmante dans la zone urbaine. Le taux de prévalence varie entre 2% et 13%. Ce taux se situe au dessus de la moyenne régional et national. Il est favorisé par le déficit d'information, le poids des traditions qui prône la polygamie, le nombre élevé de rapports non protégés.

La prise en charge des malades ou des personnes vivant avec le VIH/SIDA au niveau des centres de santé n'existe pas. Ces centres de santé ne dispose que de test. Pour leur approvisionnement en ARV, les malades se rendre à l'hôpital régional où est logé le centre de prise en charge et de dépistage.

1.7.2.4. Routes

Les routes de la commune de Maroua 1^{er} souffrent d'un entretien irrégulier et inapproprié, d'une absence de fossés latéraux pour empêcher la détérioration rapide de la chaussée et d'un mauvais état voire une absence des ouvrages de franchissement. Le phénomène d'érosion est le véritable ennemie de ces routes.

1.7.2.5. Eau

Le réseau hydraulique est présent dans la commune à travers les réseau d'eau potable de l'ex SNEC dans la zone urbaine et les puits et forages dans la zone rurale. On compte environ 74 forages (parmi lesquels 24 en pannes), 122 puits à ciel ouverts aménagés (parmi lesquels 18 non fonctionnels) Les communautés dans les zones rurales s'approvisionnent à partir des puits à ciel ouvert, des forages et des mayos. On constate que le nombre de points d'eau ne croit pas avec l'augmentation exponentielle de la population. L'approvisionnement en eau reste un problème majeur pour certaines populations car le réseau CDE ne couvre que 22% de l'espace territorial de Maroua I^{er}. Les forages et puits sont donc insuffisants et à cela s'ajoute la faible gestion de ces points d'eau existants.

1.7.2.6. Assainissement

Il existe au sein de la commune un bureau de l'hygiène et de l'assainissement. Dans la zone urbaine, la collecte des ordures est assurée par la société HYSACAM. Toutefois cette collecte n'est pas bien organisée dans la mesure où les carrefours se sont transformés en dépotoir et les routes secondaires sont jonchées de poubelles. Dans la zone rurale, les populations avec l'aide du PLID essayent de transformer les ordures ménagères en compost. Le relief plat du territoire de la commune ne favorise pas le drainage des eaux. Dans la zone urbaine les canaux de drainage ne débouchent pas sur un exutoire. Ce réseau est peu dense et se trouve bouché par les ordures et le sables.

1.7.2.7. Energie

Le réseau électrique d'AES SONEL ne couvre pas toute l'étendue du territoire communal. Il existe des particuliers qui utilisent les groupes électrogènes dans les zones rurales. Les énergies renouvelables ne sont pas utilisées

1.7.2.8. Environnement

La situation de l'environnement est très préoccupante dans la mesure où plusieurs de ses composantes subissent une dégradation progressive plus ou moins irréversible. Ces composantes sont la végétation et le sol.

Végétation : le couvert végétal subi de plein fouet les phénomènes de déboisement et des feux de brousse qui laissent libre cour à l'avancé du désert et favorise la faible pluviométrie. En plus, les déchets collectés par la société HYSACAM sont déversés au niveau de Yonkolé en plein air, ce qui constitue pour la population riveraine en risque pour la santé.

Sol : les feux de brousse dénudent les sols et les exposent au phénomène d'érosion qui enlève la partie arable du sol et l'appauvrit. De plus les vieilles piles jetées dans la nature polluent les sols en plomb et constituent un poison pour les micro-organismes du sol.

1.7.2.9. Services sociaux de base

Il n'existe aucun centre de promotion et d'insertion social dans la commune. Un centre des handicapés est en cours de construction du côté de Doyang. Ce centre va résoudre le problème des handicapés, et des personnes marginalisées.

Malgré tout l'exécutif communal tient compte de l'assistance aux sinistrés (les inondations, les éboulements de terrain, les corps abandonnés etc...).

Le cimetière de Domayo est situé en ville et est de nos jours saturé. Les dernières inondations ont fait dégâts. Sa proximité avec le marché du comice où on vend le poisson est peu recommandable. Il est temps que la commune puisse créer un nouveau cimetière communal en dehors de celui de Ouro Tchédé qui est aussi situé près du Mayo.

1.7.2.10. Protection sociale

La protection sociale dans la commune est limitée à ceux qui travaillent et qui sont du reste soit pris en compte par le trésor (cas des agents de l'Etat et fonctionnaires) soit pris en compte par la CNPS. Le reste de la population est couvert par les services d'assurance installés dans la zone. Mais dans chaque canton il existe une chaîne de solidarité à travers les comités de développement et les tontines.

1.7.2.11. Moyens d'information et de communication

Aucune radio rurale n'existe dans cette commune. Toutefois la population bénéficie du réseau FM 94.8 et reçoit le signal de la CRTV télé. Pour une diversité de chaîne, certains habitants font recours aux cable distributeurs et antennes satellitaires.

Les réseaux Orange, MTN et Camtel sont présents mais ne couvrent pas suffisamment l'arrondissement. On note aussi la présence de Internet dans la zone urbaine.

1.7.2.11. Organisation Sociale

L'organisation sociale de Maroua 1^{er} est celui du lamidat. Elle est divisée en deux lamidats le lamidat de Meskine chefferie de 2^{ème} degré mais ayant à sa tête un lamido (canton Meskine) et le lamidat de Maroua dont dépendent les canton de Katoual, Salak, Dakar et les quartiers de la zone urbaine. Ces cantons sont tous des chefferies de deuxième degré ayant à leur tête un lawane qui est assisté des notables. Dans les villages, on trouve des chefs de villages appelés 'djaoro'.

Du point de vue des services, nous notons : une sous préfecture, les délégations du ministère des forêts, de l'agriculture, environnement, tourisme, transport, la jeunesse, commerce, sport et éducation physique, petite et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat, MINEPAT, les travaux publics, de l'éducation de base, de la santé, la CNPS, CAMTEL, le commissariat central, la fonction Publique, le MINDAF, commissariat émi immigration, le secteur militaire terrestre, la légion de gendarmerie, le BIR, l'escadron mobil, le SEMIL, le centre multifonctionnel des jeunes ; l'université, l'IRAD, le CEDC, l'hôtel des finances, la communauté urbaine ; les services d'assurance, la TOTAL, la CAMWATER, les hôtels SAVANO, MIZAO, la Prudence, Protocole, relais porte Mayo, le Sahel, FETI, Alpha, pour ne citer que ceux là.

Nous notons la présence de 02 postes agricoles (Meskine, Salak), 01 poste forestier à Salak et 03 centres zootechniques et vétérinaires (Makabaye, Salak et Meskine)

Les organismes de développement intervenant dans la commune de Maroua I^{er} sont : Le PNDP, la GTZ/PADDL, INADES-Formation, le SNV, le VSO, ACEEN, ACDEV etc.

Tous ces organismes travaillent ou ont travaillé pour l'amélioration des conditions de vie des populations et pour réduire la pauvreté.

2. LA COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION

2.1. L'administration communale

2.1.1. Organigramme de la Commune de Maroua 1^{er}

L'organigramme de la commune de Maroua 1^{er} facilite l'identification et la lisibilité des services. C'est un outil qui permet l'accroissement du rendement du personnel ainsi que la qualité des services rendus aux usagers. Lors de la dernière cession du conseil municipal, l'organigramme a fait l'objet des travaux.

Toutefois, l'organisation actuelle de la commune tient compte de trois aspects à savoir : Les postes existants dans la commune, les attributions liées à ces postes ainsi que les interactions entre les différents postes sur les plans vertical et horizontal. Un schéma synthétique (Cf : figure 2) est présenté pour illustrer les postes et les relations hiérarchiques entre ceux-ci.

2.1.1.1. Les postes, leurs attributions et relations hiérarchiques dans la commune

Le Conseil Municipal

Il est l'organe délibérant de la commune. Il délibère sur les matières prévues par la loi d'orientation de la décentralisation ainsi que sur celle prévue par la loi 2004/ 018 du 22 juillet 2004/ fixant les règles applicables aux communes. Plus spécifiquement, il est chargé :

- Du vote de l'exécutif communal ;
- Du vote du budget communal ;
- De l'approbation du compte administratif du maire, du compte de gestion du receveur municipal et du compte du comptable matières ;
- Des autorisations des dépenses et recettes spéciales ;
- Des autorisations d'achat des actions dans les sociétés ;
- De la fixation des emprunts et de l'acceptation des dons et legs ;
- De l'institution des taxes et de la fixation de leurs taux ;
- Des autorisations d'acquisition des immeubles, d'établissement et de suppression des foires, d'aliénations et d'échanges des propriétés communales ;
- De la désignation des représentants de la commune dans diverses organisations et institutions ;

- Des actions à intenter ou à soutenir au nom de la commune ;
- De la décision de création du service de police municipale ;
- De la fixation des salaires et indemnités des Maires et Adjoints dans les fourchettes réglementaires.

L'Exécutif Communal est composé du Maire, du 1^{er} Adjoint, du 2^e Adjoint., du 3^{ème} adjoint et du 4^{ème} adjoint. Il est élu par voix de vote par l'ensemble des conseillers municipaux. Les fonctions de l'exécutif communal sont :

Le Maire

Il est le chef de l'exécutif communal et à ce titre, il:

- Gère la commune sur tous les plans ;
- Représente la commune dans les actes de la vie civile et en justice ;
- Ordonne le budget communal ;
- Prépare et propose le budget ;
- Ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes ;
- Veille à l'exécution des programmes de développement ;
- Délègue, sous son contrôle par arrêté, une partie de ses attributions à ses adjoints ; en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, à des membres du conseil municipal ;
- Recrute, suspend et licencie le personnel régi par la législation du travail et les conventions collectives.

Les adjoints sont chargés de:

- La délivrance des actes d'état civil (naissance, mariage, décès) ;
- La signature des copies d'acte (naissance, mariage, décès) ;
- Venir au bureau un jour par semaine selon un calendrier clairement défini ;
- Amender le projet de budget ;
- Effectuer toutes autres missions que le maire pourra les confier ;
- Rendre compte des difficultés rencontrées dans ces différentes missions accomplies

Le Secrétariat particulier

Placé sous l'autorité du Maire il est chargé de :

- La saisie des documents ;
- L'enregistrement des courriers ;
- La présentation des documents au maire ;
- Des affaires propres au maire ;
- L'annonce des usagers au maire.

Le secrétaire général

Placé sous l'autorité du Maire il est chargé :

- De la préparation des actes du maire ;
- Du suivi de l'instruction des affaires soumise à la sanction du maire ;
- De l'élaboration du projet de budget et suivi de l'exécution après approbation ;
- De l'élaboration du compte administratif du maire ;
- De la veille à la concordance des chiffres avec ceux du receveur municipal ;
- De la tenue du registre de délibération et émis des ordres de recettes ;
- De la coordination des activités des services opérationnels de la commune ;

- De la veille à la régularité des actes de gestion financière par le contrôle des engagements ;
- De l'établissement du procès verbal du déroulement des travaux du conseil municipal ;
- Du contrôle de la tenue du registre d'état civil ;
- Du contrôle des mandats émis par le service financier qu'il vise ;
- Du suivi du recouvrement des impôts et taxes communaux.

Les bureaux opérationnels du secrétariat général sont composés de :

- a) un bureau de l'état civil ;
- b) un bureau administratif ;

Le Bureau de l'état civil

Placé sous l'autorité du Secrétaire général, il est chargé:

- De la publication des mariages ;
- De l'établissement d'actes d'état civil ;
- Du remplissage des copies d'acte d'état civil ;
- De la reconnaissance des enfants nés hors mariage ;
- De la fouille des souches d'acte de naissance, mariage et décès ;
- De l'établissement des certificats d'existence de souche d'acte d'état civil ;
- De l'établissement des certificats de non opposition et opposition ;
- De la tenue des registres d'état civil.

Le bureau administratif

Placé sous l'autorité du secrétaire général, il est chargé :

- De l'enregistrement du courrier arrivé et départ ;
- De la dactylographie les actes de la mairie, arrêté, décisions, lettres, correspondance divers ;
- De l'appui à la gestion du personnel ;
- De la frappe du budget ;
- De l'impression les mandats de paiement ;

La Recette municipale

Elle comprend un receveur municipal.

Le receveur municipal

Placé sous l'autorité du Maire, il est chargé de :

- La tenue de tous les documents comptables : livre journal, quittancier ;
- La liquidation de la dépense ;
- La tenue du caveau ;
- La tenue de fiches de stock : timbres, valeurs inactives ;
- La saisie des fiches d'imputations ;
- La mise à jour des décades ;
- Le recouvrement des impôts et taxes communaux ;
- L'enregistrement des recettes ;
- Le dépouillement : recettes, dépenses ;
- La vente des timbres communaux ;
- La vérification des imputations : recette, mandat.

Le bureau de la comptabilité est l'unique bureau placé sous la responsabilité du receveur municipal. Il est chargé :

- De l'identification et de la localisation des contribuables.
- De l'encaissement de toutes les recettes communales au vue d'un ordre de recette ou tous documents en tenant lieux ;
- De la tenue du quittancier et du livre journal de recettes.
- De la production des certificats de recettes et des dépenses et enfin du compte de gestion.
- De la saisie des documents et supports comptable ;

La Comptabilité matières

Placé sous l'autorité du Maire, elle est chargée :

- De la tenue du livre journal : services faits ;
- De la liquidation des dépenses ;
- De la tenue du livre journal en matière de fournitures faites ;
- De la tenue de la fiche de stock ;
- De la tenue de la fiche individuelle des détenteurs ;
- De la tenue des biens : meubles et immeubles ;
- Des propositions de réforme matériel durables.

2.1.1.2. Représentation schématique de l'organigramme de la commune de Maroua 1^{er}

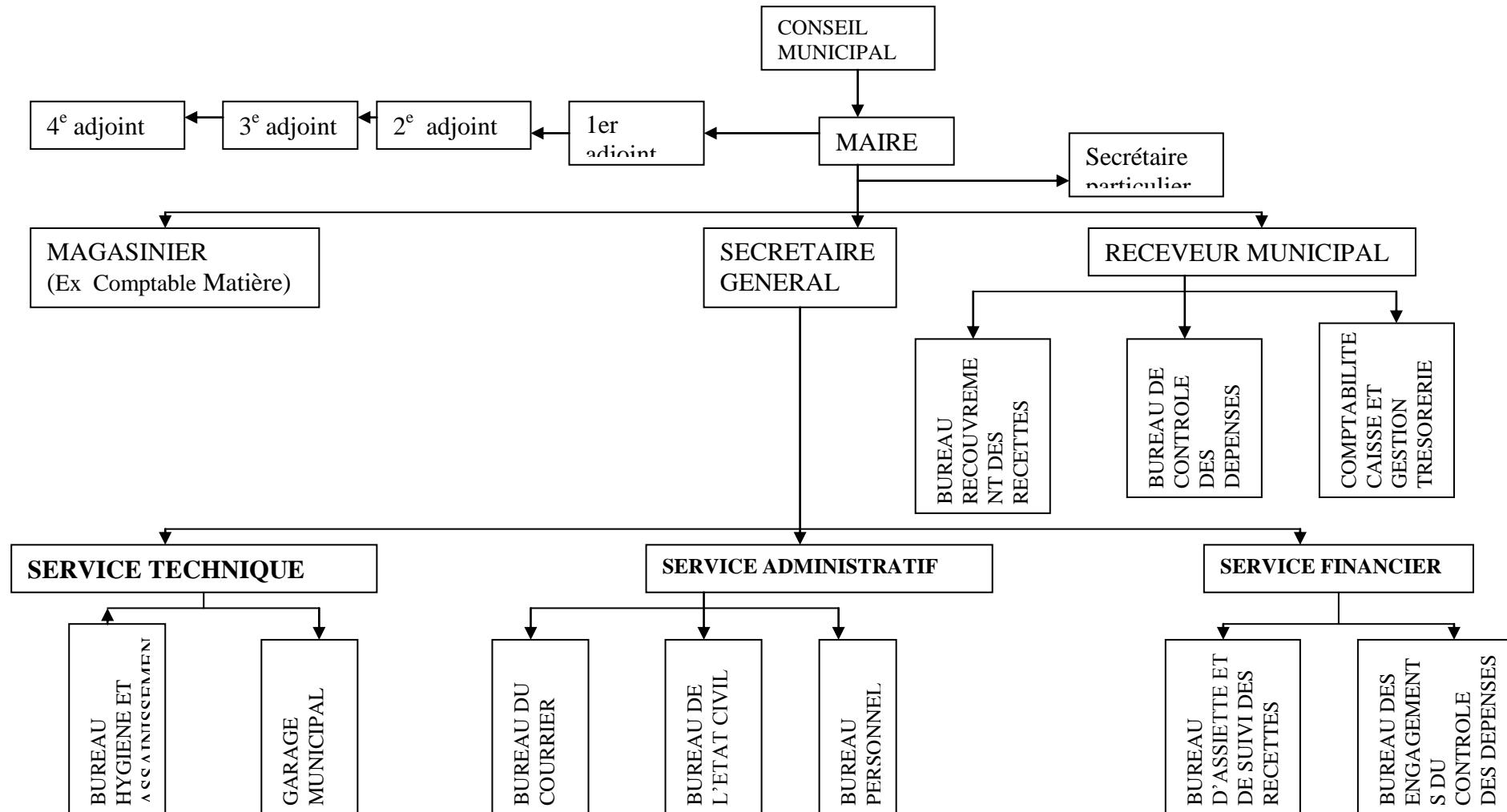


Figure 2 : Organigramme de la commune de Maroua 1^{er}

2.1.2. Les ressources humaines

2.1.2.1. Classification des ressources humaines

L'institution communale de Maroua 1^{er} distingue trois types de personnel à savoir : les fonctionnaires, contractuels et les décisionnaires.

En dehors de leur formation de base, d'autres formations n'ont pas été reçues par la majorité du personnel excepté le Maire et le SG qui ont assisté à certains ateliers et séminaires de renforcement des capacités.

La grille salariale existe et est fonction de la catégorie allant de 1 à 12. Les salaires varient de 20 776 à 331 031 Fcfa. Ces salaires sont régulièrement payés.

Le tableau 7 retrace le personnel communal de Maroua 1^{er}.

Tableau 7: Liste du personnel communal de Maroua 1^{er}

N°	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Qualification de base	Date d'embauche	Type de contrat	Fonctions
1	Amadou Hassana	13 Août 1958	Masculin	BEPC	01/07/1978	Décision	Chef de service de l'état civil
2	Deliksou Vandi	0/01/1970	Masculin	Brevet ATVS	14/10/1987	Fonctionnaire	Chef de service d'hygiène
3	Wouloukta Emmanuel	1956	Masculin	CEPE	01/07/1997	Décision	Assiette et recouvrement
4	Bachirou Modibo	Vers 1961	masculin	-	20/11/1989	Décision	Aide charpentier
5	Tchivet Christine	12/12/1980	Féminin	-	01/01/2006	Arrêté Municipal	Chef de service des affaires économiques et financières
6	Didja Hélène	17/09/1968	Féminin	CEPE	18/01/1993	Décision	Sous caissière
7	Yaouba Nassourou	12/10/1972	Masculin	CEPE	21/01/2003	Arrêté Municipal	Chauffeur
8	Abdoulaziz Mohaman	18/10/1972	masculin	CEPE	28/09/1998	Décision	Agent communal
9	Evega Manga	22/03/1971	Masculin	Diplômé du CEFAM	01/01/2006	Arrêté Municipal	Contractuel communal
10	Souleymanou Yero	20/10/1967	Masculin	Diplômé du CEFAM	18/01/1993	Nomination	Secrétaire général

2.1.2.2. Politique de gestion des ressources humaines

Au vu des échanges avec le personnel communal, l'organigramme de la commune existe mais n'est pas formalisé (cf. annexe...). Tous les postes prévus ne sont pas pourvus à cause notamment de l'insuffisance du personnel qualifié et de moyens financiers.

Il existe à la commune un profil de carrière de la 1^{ère} à la 12^{ème}

Catégorie, en fonction du type de contrat. On trouve aussi des textes législatifs et autres documents formels et officiels pouvant servir soit de support ou de référence en matière de gestion des ressources humaines notamment les lois et décrets. Il est à noter que certains de

ces textes ne sont pas encore appliqués surtout ceux récents. Le personnel est évalué et motivé sur la base de la recherche de l'efficacité. Le recrutement du personnel et la planification formelle des ressources humaines ne sont pas effectifs. Les avancements sont fonction des bulletins de notes et de l'ancienneté conformément à la réglementation en vigueur. Une commission siège et fait des propositions au Maire qui a le pouvoir de décision des avancements. Ce dernier examine la proposition, l'approuve avant de décider de l'avancement.

2.1.2.3. Fonctionnement des services

L'institution communale de Maroua I^{er} comporte le service administratif assuré par le SG, le service financier et le service technique qui ne sont pas pourvus. Les missions sont définies sur la base des décisions. Mais alors, la commune ne dispose pas de receveur municipal, l'ancien titulaire du poste a été promu ailleurs ce qui fait que son rôle si crucial au sein de la commune est actuellement assumé par la caissière et cela est un handicap pour le bon fonctionnement du service financier au niveau de la commune.

Le SG est assisté par le personnel mis à sa disposition. Le personnel est insuffisant, et en majorité non qualifiée. Il est à signaler l'absence d'initiative du personnel décisionnaire. Le matériel de bureau existe mais n'est pas toujours disponible au moment opportun cela ne permet pas au personnel d'effectuer de manière efficiente ses tâches.

Il existe une bonne communication intra service mais, l'absence d'autres services ne permet pas d'apprécier la communication inter services. Néanmoins, on peut dire que cette communication existe et qu'il faut l'améliorer. L'absence des moyens de locomotion ne facilite pas la tâche aux agents collecteurs d'impôts et taxes. Le suivi des recouvrements est difficile, ceci d'autant qu'il n'y a pas de receveur Municipal.

2.2. Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

2.2.1. Les forces

2.2.1.1. Moyens humains

Pour l'accomplissement de sa mission, l'institution communale compte sur

Le Maire,

04 adjoints,

02 fonctionnaires ou agents de l'Etat affectés : le secrétaire général, et le chef service d'hygiène ;

05 décisionnaires ;

03 par arrêtés

En outre, la Commune peut compter sur ses différents acteurs qui sont entre autres :

- les autorités administratives de l'Arrondissement, du Département, du Chef-lieu de la Région ;
- les autorités religieuses ;
- les autorités traditionnelles ;
- les leaders d'associations ;
- les responsables locaux des services déconcentrés de l'Etat ;
- les leaders des associations locales de développement tels que les comités de développement, les élites ;
- les leaders des associations communautaires ;
- les responsables des ONG.

2.2.1.2. Composition et organisation du Conseil Municipal

2.2.1.2.1. Composition du conseil municipal

Le Conseil Municipal (CM) de la commune de Maroua 1^{er} compte 35 conseillers municipaux (1 décédé) dont : 24 du RDPC ; 04 de l'UNDP, 03 de l'ADD, 01 de l'ANDP et 02 du MDR. Il compte quatre (04) femmes et trente (30) hommes. Les catégories socioprofessionnelles représentées sont : Enseignants, médecin, juriste, agents comptables, receveur des domaines, opérateurs économiques, administrateurs civil, agriculteurs, etc. Il est à noter que parmi eux on trouve des chefs traditionnels de 2^e et 3^e degré.

Pour ce qui est des formations reçues en tant que conseillers municipaux, certains conseillers affirment avoir reçu une formation avec le PNDP dans le cadre du plan de développement communal (PDC) et CPAC. Le Maire, et le secrétaire général ont reçu des formations sur plusieurs thèmes d'actualités.

Tableau 8: Liste des conseillers municipaux

N°	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie socioprofessionnelle	Parti politique
1	Hamadou Hamidou	1972	M	Directeur de société	RDPC
2	Amadou Daïrou	1969	M		RDPC
3	Yazid Aminou	1969	M	Cadre FEICOM	RDPC
4	Mouhamadou Aminou	1953	M		RDPC
5	Ouraou Yérima	1938	M		RDPC
6	Boubakary Souaïbou	1965	M		RDPC
7	Hamadou Garga	1965	M	Entrepreneur	RDPC
8	Hamadou Adama	1943	M	Administrateur civil	RDPC
9	Me Abdoul Aziz	1966	M	avocat	RDPC
10	Hamadou Toukour	1952	M	Cadre CIPROMAC	RDPC
11	Boubakary Nouhou	1953	M	DGA Crédit du Sahel	RDPC
12	Abdou Hamadou	1952	M	Contrôleur de trésor	RDPC
13	Yaya Haman	1960	M	Professeur de jeunesse et sport	RDPC
14	Hamadou Yaya	1967	M		RDPC
15	Oumarou Mamoudou	1961	M	Fournisseur	RDPC
16	Ousmanou Boukar	1972	M	Fournisseur	RDPC
17	Mme Gnakouyoum Zahra	1962	F	Fournisseur	RDPC
18	Oumarou Alhadji Baba	1967	M	Entrepreneur	RDPC
19	Hamadou Bouba	1961	M		RDPC
20	Mme Ousmanou Hayatou Haoua	1952	F	Délégué régional Education de base	RDPC
21	Chegador Oumarou Boubakary	1966	M	Receveur de domaine	RDPC
22	Yampelda Martine	1962	F	Santé	RDPC
23	Bouba Ndjidda	1963	M	Service des impôts	RDPC
24	Hamadjoda yougouda	1959	M	-	RDPC
25	Ousmanou Abassi	1967	M	Cadre Sonel	UNDP

26	Vissili Tetes	1958	M	Magasinier sodecoton	ADD
27	Amadou Farikou	1943	M		ADD
28	Djorwé Paulin	1975	M	Avocat	MDR
29	Pagou Taïdandi	1952	M	Ingénieur	MDR
30	Fatimatou sanda		M	Dr en médecine	UNDP
31	Adama Ousmanou	1956	M		UNDP
32	Garga haman Adji	1944	M	Ancien ministre (administrateur civil)	ADD
33	Mongoléon Diabélé	1954	M	SG MINCOMMERCE	UNDP
34	Moustapha	1956	M		ANDP

2.2.1.2.2. Organisation du conseil municipal

Théoriquement le Conseil Municipal doit tenir quatre (04) sessions par an. Pratiquement il y a eu deux (02) sessions au cours de l'année 2009. La première fois pour la validation du budget communal, la seconde fois pour la validation du compte administratif. Il n'y a pas eu de session extra-ordinaire. Le rôle du CM dans la gestion de la commune est plus ou moins participatif.

Dans l'orientation du budget, le CM exprime les besoins des populations et fait des suggestions à l'exécutif communal pour leur prise en compte. Il effectue un examen minutieux et sans complaisance du compte administratif du Maire et la gestion du receveur municipal.

La communication de la population vers la commune est plus ou moins effective compte tenu de la faible audience des conseillers auprès de l'exécutif communal. Néanmoins, les réunions de concertations avec les chefs, les notables et les conseillers municipaux sont souvent organisées.

La communication interne est faite par le biais des réunions, lettres, notes de service ou circulaires et téléphone.

Concernant la communication de la commune vers la population, elle se fait par les communiqués radio et la participation du CM aux réunions convoquées par le Maire qui transmettent les résolutions à la population. La nature des informations s'articule autour de la date du conseil municipal, du recouvrement des impôts, les tournées des autorités, les calamités naturelles, des fêtes officielles et politiques etc.

2.2.1.2.3. Organisation des commissions techniques

La commune de Maroua I^{er}, dispose de quatre (04) commissions techniques à savoir :

La commission des finances, qui est chargée de l'avant-projet du budget et de tout autre document à incidence financière. Elle est chargée de la définition des stratégies de recouvrement des différents impôts et taxes ; et de l'identification des autres sources de financement et de recettes. Elle effectue de ce fait des descentes sur les différents marchés pour évaluer les recettes communales et mettre en place des méthodes de recouvrement. Elle étudie également les documents financiers.

La commission des infrastructures qui est chargée de donner son avis sur les infrastructures à réaliser par ordre de priorité, elle élabore et propose un programme de réalisation et de suivi des projets de la commune. Elle fait aussi le suivi des travaux sur le terrain.

La Commission d'hygiène et de salubrité qui est chargée de veiller sur l'hygiène, la propreté et l'embellissement de la ville et des campagnes.

La Commission des affaires sociales et culturelles, elle est chargée des activités socio – culturelles. Elle donne son avis sur les participations officielles. Elle défend les intérêts de toutes les couches sociales surtout les démunis, les marginalisés, les couches vulnérables.

Chaque commission est composée d'un président, d'un vice-président, d'un rapporteur et de six membres.

Elles se réunissent deux fois par an, et produisent des rapports d'activités. Il est à noter que ces commissions ont des difficultés à fonctionner à cause des ressources humaines, financières et matérielles très limitées.

La composition de chaque commission est la suivante :

Tableau 9: Constitution des commissions

Postes	Commissions des finances	Commissions des infrastructures	Commissions sociales et culturelles	Commissions hygiène et salubrités
Président	Yazid aminou Radji	Mongoléon Diabele	Chegador oumarou	Ousmanou boukar
Vice président	Hamidou toukour	Ousmanou Mamoudou	Mme Ousmanou	Garga Haman Adji
Rapporteur	Bouba ndjidda	Mme Ritonnandi	Yerima adama	Hamadou Bouba
Membres	Ousmanou abassi	Hamadou adama	Mohamadou aminou	Mme hamadou Zahra
	Moustapha bello	Oumarou Baba	Hamadou hamidou	Me Djorwé
	Kaigama abdou	Hamadou garga	Lamido amadou	Yaya haman
	Hamadou yaya	Vissili tetes	Lawan oumarou yerima	Mme younous
	Me aziz	Pagou Taidandi	Lawan boubakary	
	Boubakary nouhou		Ahmadou Farikou	

2.2.1.1 Moyens financiers

Les moyens financiers de la commune de Maroua 1^{er} s'articulent autour de deux sources de recettes, notamment :

Les ressources internes : les impôts sur les activités commerciales, sur les revenus agricoles, des taxes foncières, de stationnement, sur les sorties d'oignons, d'abattage, les prestations de service, les amendes simples de police, les droits de fourrière.

Les ressources externes : les Centimes Additionnels Communaux (CAC)

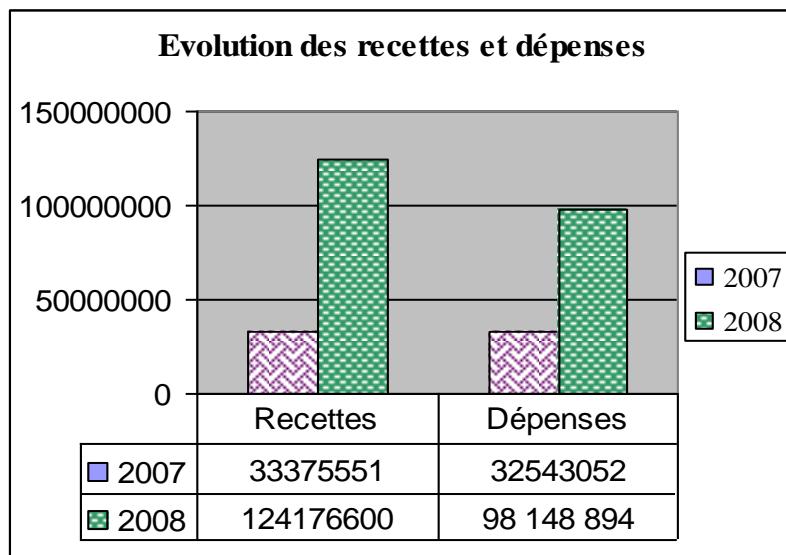
La recette externe constitue environ 30 % des recettes de la commune.

Le tableau 10 retrace l'évolution des recettes et des dépenses de l'institution communale de Maroua 1^{er} pendant les deux dernières années

Tableau 20: Etat des recettes et des dépenses sur deux exercices

N°	Années Rubriques	2007	2008
1	Recettes	33 375 551	124 176 600
2	Dépenses	32 543 052	98 148 894
3	Excédent d'exercice	832 499	25 180 863

La figure 3 ressort une schématisation de ces recettes et dépenses. L'écart est très perceptible car les excédents budgétaires sont importants.

**Figure 3 : Evolution des recettes et des dépenses sur deux exercices**

2.2.1.3. Plan de Développement Local

Dans l'Arrondissement, seize (16) PDL ont été élaborés. Ces plans retracent les solutions envisageables par secteur identifié exprimé par les populations. Afin de renforcer les synergies verticales (communautés-commune) et horizontales (communautés-communautés) le PDC devra tenir compte des doléances exprimées dans les PDL.

Le plan de campagne de la commune de Maroua 1^{er} est élaboré par décision du maire en collaboration avec ses adjoints et les membres du conseil municipal constitués en commissions. Il est financé par le budget de la mairie et son suivi est assuré par le conseil municipal et les services techniques de l'Etat.

Il est à noter qu'avec l'effectivité du partenariat entre la commune de Maroua 1^{er} et le PNDP, la commune est désormais dotée d'un PDC. Les actions planifiées pourront bénéficier du financement non seulement de la commune, mais aussi du PNDP et des autres bailleurs à qui le plan sera présenté dans le cadre de son marketing.

2.2.1.4. Moyens matériels

Le patrimoine de la commune est constitué des biens meubles et immeubles.

Tableau 11: Patrimoine de la commune de Maroua 1^{er}

Biens par nature	désignation	Nombre	Etat	Observations
Matériel roulant	Véhicule pick up 4x4	01	Mauvais	Le véhicule est issu de la répartition des biens de l'ex-commune de Maroua Rurale.
	Moto	01	Mauvais	Elle est issue du projet sur le VIH SIDA
Matériels de bureau	Chaises de bureau	18	Bon	
	Chaise en plastique	100	Bon	
	Tables	12		
	Ordinateurs	12	Bon	10 proviennent d'un don de la commune de Douala 3 ^e
Biens immeubles	Ancien foyer culturel	01	Bon	Répartition de l'ex commune
	Hangars marchés	06	Assez Bon	Répartition de l'ex commune
	Abattoirs	03	Mauvais	Répartition de l'ex commune
	Gare routière	01	Bon	Répartition de l'ex commune
	Stade municipal	01	Bon	Répartition de l'ex commune
	Bâtiment bureaux provisoires	02	Bon	
	Bâtiment Hôtel de ville	01		En construction
	Fourrière municipale	01	Bon	

2.2.1.5. Gestion des relations entre la Mairie et ses partenaires

2.2.1.5.1. Relation avec la tutelle

Concernant les relations avec la tutelle, la commune de Maroua I^{er} entretient des relations étroites. La commune prend part aux réunions organisées, aux manifestations publiques, elle bénéficie parfois de l'appui de la tutelle dans le recouvrement des recettes, son budget et ses comptes administratifs sont approuvés entre autres par le conseil municipal

2.2.1.5.2. Relation avec les sectoriels

Les relations entre la commune et les services déconcentrés de l'Etat existent mais restent mitigées à cause de certains manquements liés aux règles de procédures en matière de construction par exemple. Certains services estiment que la commune ne les associe pas lors de certaines prises de décisions qui affectent directement leurs services techniques. Néanmoins, certains services reconnaissent qu'ils sont souvent associés lors de la préparation des dossiers d'appel d'offre en ce qui concerne l'analyse des marchés.

2.2.1.5.3. Relation avec les autres communes

La relation avec les autres communes est bonne d'autant plus que ces communes ont souvent des échanges et se concertent sur les problèmes de développement. Il n'y a pas de jumelage avec d'autres communes mais les partenariats sont en voie d'être formalisé. La commune est membre de l'association CVUC (Communes et Villes Unies du Cameroun) de laquelle elle bénéficie des formations et stages. A titre d'illustration, la commune de Maroua 1er a bénéficié d'un don de dix ordinateurs de la part de la commune de Douala 3^e.

2.2.1.5.4. Relation avec les chefferies traditionnelles et les congrégations religieuses.

Le commun entretien de bonnes relations avec les chefferies traditionnelles et les congrégations religieuses. Elles se concertent chaque fois pour la sensibilisation et l'information des populations surtout en ce qui concerne le recouvrement des impôts et pour passer d'autres informations utiles à la population. Elles servent généralement de courroie de transmission des informations aux populations locales, d'autant plus que une partie des conseillers municipaux sont ces chefs traditionnels.

2.2.1.5.5. Relations avec les Associations diverses et les Organisations des producteurs

- **Les Communautés Villageoises de Développement (CVD) ou les Comités de Concertation (CC)** des UPP sollicitent la Commune pour dégager les apports de financement exigés par les projets en vue de réaliser leurs microprojets.
- La Commune facilite l'accès au crédit pour toutes ces organisations et les sert de caution morale dans toutes leurs activités.

2.2.1.5.6. Relations avec les organismes d'appui au développement rural et les structures privées

Le PNDP EN, la GTZ/PADDL EN, le VSO, CAPROVI, CDD, CERAD et GIC APD restent les seules structures qui sont en relation avec la commune de Maroua 1er en ce moment. Mais la commune, reste ouverte à tout autre acteur de développement qui pourrait apporter un soutien quelconque dans la lutte contre la pauvreté.

2.2.2. Les faiblesses de la Commune de Maroua 1^{er}

2.2.2.1. Niveau des ressources humaines et matérielles

Les faiblesses recensées au niveau des ressources humaines sont :

- Personnel peu encadré
- Manque de receveur municipal
- Insuffisance de personnel qualifié (techniciens, ingénieurs, experts ...)
- Absence d'un receveur municipal
- Absence d'un comptable matière
- Faible concertation entre l'exécutif et le personnel

2.2.2.2. Niveau des ressources financières

Au niveau des ressources financières, les faiblesses s'articulent autour de :

- Faible taux de recouvrement des recettes
- Non actualisation du fichier de contribuables
- Pas de mécanisme fiable et contrôle de recouvrements des recettes

- Faible implication des conseillers et chefs traditionnels dans la mobilisation des recettes,
- Faibles capacités de mobilisation des recettes propres,
- Forte dépendance de la commune vis-à-vis des ressources externes ;
- Insuffisance du financement extérieur,
- Mauvaise stratégie du recouvrement des recettes,
- Mauvais recensement des AGR

2.2.2.3. Niveau du patrimoine communal

Quant au patrimoine communal, les faiblesses se résument à :

- Insuffisance du mobilier et des locaux,
- Non prise en compte des besoins (matériels de bureau par l'exécutif municipal),
- Amortissement du matériel roulant,
- insuffisance de biens meubles et immeubles (bâtiments, matériels de bureau véhicules, engins, bennes, terrains etc.)

2.2.3. Opportunités / potentialités

Les opportunités/potentialités de l'institution communale de Maroua 1^{er} se récapitulent à :

- Existence des carrières de sables et graviers,
- Existence des marchés hebdomadaires et périodiques ;
- Présence de plusieurs infrastructures sociales (écoles, centres de santé, point d'eau, énergie électrique),
- Forte population dynamique;
- Sols fertiles ;
- Présence d'une bibliothèque municipale ;
- Présences de plusieurs services déconcentrés de l'Etat
- Existence des sites touristiques historiques et archéologiques (Artisanat, Mont Makabaye, monument IBA- SANGUE)

2.2.4. Menaces

- Présence des montagnes rocheuses ;
- Insuffisance d'espace (terre cultivable et habitat) ;
- Erosion des berges des mayo ;
- Etroitesse de l'axe Ouro tchédé-carrefour Total,
- Tarissement rapide des cours d'eau.

PARTIE II :

DIAGNOSTIC

1. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE EN TANT QU'ESPACE

1.1. Infrastructures de base

Sur le plan éducatif, la commune de Maroua 1^{er} compte quatre ordres d'enseignement :

Au niveau de la base, la commune de Maroua I^{er} compte 15 écoles maternelles, (05 publiques, 05 privées et 05 des parents) 01 garderies d'enfants handicapés mentaux, 45 écoles primaires (37 publiques, 07 privées, 01 des parents). Dans l'ensemble, l'éducation de base compte 60 écoles primaires et maternelles ; avec 346 enseignants ; 26 683 élèves ; 255 salles de classe ; 4000 tables bancs ; 131 latrines et 24 points d'eau.

Au niveau du secondaire, on a 07 établissements d'enseignement secondaire général (lycée de Domayo, de Meskine de Salak, collège Siddi Djaouro, Collège de l'espoir, collège Jacques de Bernon, collège Sabil) avec 5471 élèves, 79 enseignants, 89 salles de classe, 1676 tables bancs, 47 latrines, 13 points d'eau.

Au niveau de la formation professionnelle, on dénombre 03 établissements de formation en agriculture : le Collège Régional d'Agriculture de Maroua (CRAM) qui comprend de cycles de formation (le cycle des techniciens supérieurs et celui des techniciens) ; l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) qui forme les agents techniques d'agriculture ; le Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs de Ngoyang qui forme les agriculteurs voulant s'installer à leur propre compte. Dans l'ensemble, ces centres de formation comptent 165 élèves, 14 formateurs dont les grades varient de techniciens supérieurs d'agriculture à ingénieurs agronomes. Ces établissements comportent 35 bâtiments qui abritent : les bureaux administratifs ; les laboratoires ; les dortoirs ; les ateliers de ferme ; garages ; logements des formateurs ; les infirmeries et salles polyvalentes. On compte 130 tables bancs ; 92 chaises ; 16 latrines et 05 points d'eau potable. En plus, il y a des parcelles de cultures évaluées à près de 40 Ha pour les 03 centres. Il faut noter que ces centres de formation ont des bâtiments vétustes et nécessitent d'importants travaux de réfection. A cela s'ajoute le problème d'insuffisance des formateurs et le faible niveau d'équipement des laboratoires, garage et fermes d'application.

Au niveau du supérieur, on a le Centre Universitaire de DSCHANG, l'Université de Maroua comportant actuellement deux grandes écoles notamment : l'Ecole Normale Supérieure et l'Institut Supérieur du Sahel. Ces deux écoles comptent environ 9 650 étudiants, 160 enseignants. Les salles de cours sont reparties un peu partout dans la ville.

Il faut noter que la majorité des écoles primaires et secondaires souffre d'une insuffisance d'infrastructures, d'équipements scolaires et des enseignants qualifiés.

Quant à l'enseignement supérieur qui est très ressente dans la région, le problème qu'on peut relever c'est l'absence des locaux dans les sites respectifs. Les étudiants éprouvent des difficultés de déplacements lorsque les cours sont programmés dans des lieux différents.

Le tableau 12 révèle l'état des lieux des infrastructures scolaires dans la commune de Maroua 1^{er}.

Tableau 12: Etat de la carte scolaire dans la Commune de Maroua 1^{er}

Enseignement de base	Effectifs des filles	Effectifs des garçons	Effectif total	Ratio filles /Garçon	Effectif des enseignants	Ratio élèves /enseignant	Total des salles de classe	Total des tables banques	Nombre de latrines
Ecole maternelles (publiques, privées, parents)	650	630	1280	1.03	38	34	-	-	-
Ecole primaires publiques (37)	10571	11968	22539	0.88	200	112	208	4000	110
Ecole primaires privées (08)	1420	1444	2864	0.98	77	38	48	391	21
Enseignement secondaire général									
Lycée de Meskine	192	540	732	0.35	5	147	9	180	02
Lycée de Salak	142	686	828	0.21	7	119	10	137	04
Lycée de Maroua domayo	856	1291	2147	0.66	12	178	25	700	06
Collège Sabil	328	476	804	0.69	26	31	16	273	08
Collège jacques de Bernon	380	563	943	0.67	32	29	18	326	12
collège Siddi Djaouro	126	211	337	0.59	6	56	08	168	03
Collège de l'espoir	20	62	82	0.32	5	17	08	24	12
Total secondaire	2044	3809	5873	0.49	93	83	94	1808	47
Formation professionnelle									
Collège Régional d'Agriculture de Maroua	24	53	77	0.45	07	11	04	85	6
Ecole Technique d'Agriculture de Maroua	25	51	76	0.49	06	13	02	40	5
Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs de Ngoyang (CFJA)	6	6	12	1	01	12	01	05	5
Total formation professionnelle	55	110	165	0.65	14	12	07	130	16

Sur le plan sanitaire, il existe 15 formations sanitaires parmi lesquels 3 hôpitaux (CMAO, CNPS et la garnison militaire) 9 centres de santé intégré publics (Salak, Meskine, Makabaye, Ngassa, Ouro tchédé, Domayo, Katoual et Palar) et 3 cabinets de soins privés situés à Domayo, Pitoaré, Hardé. Il faut également noter que ces centres de santé éprouvent beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de leur devoir. Ils souffrent d'une absence de personnel soignant, de médicaments, des bâtiments d'hospitalisation et de maternité. Le tableau 13 révèle l'état des lieux des infrastructures sanitaires de l'arrondissement de Maroua 1^{er}.

Tableau 13: Etat de la carte sanitaire de l'arrondissement de Maroua 1^{er}

Nom de l'UPP	Nom du Village	Population totale village (i)	CSI	District Santé	Taux de couverture sanitaire	Statut du centre	Année création	Personnel					Infrastructure	Equipement du poste					Aménagement			
								Medecin	ID E	I B	A S	Lab orantin	Au tre s	Nb de bati men t	état	L it	La bo	mate rnité	Pharmacie	Réfrig érateur	Point d'eau	lat rine
			CSI de Meskine	mar oua		CSI	1993	0	0	1	5	1	0	02	moyen	5	1	1	1	0	1	1
			Hôpital CMAO			Hôpit al	1992	4	4	2	3	8	51	1	Assez bon	105	1	1	1	1	1	22
			CSI de Salak			CSI	1975	0	0	0	4	1	0	3	mauvais	4	1	1	1	0	1	1
			CSI de Makabaye			CSI	1987	0	1	1	0	1	0	1	mauvais	12	1	1	1	1	1	1
			CSI de Katoual			CSI	2007	0	0	0	0	0	0	1	bon	0	0	0	0	0	0	0

			CSI de Palar		CSI	2004	0	0	1	1	0	0	1	Assez bon	4	1	1	1	0	1	0		
			CSI de Ngassa		CSI	2005	0	0	1	1	0	0	1	Assez bon	4	1	1	1	0	1	0		
			CSI de Ouro tchédé		CSI	2001	0	0	1	5	1	3	2	bon	6	1	1	1	0	1	1		
			CSI de Domayo		CSI	1995	0	1	3	8	2	2	2	bon	6	1	1	1	3	1	1		
			Centre médico - social de la CNPS		Hôpital	1978	2	1	0	6	6	3	21	4	moyen	2	8	1	1	1	8	1	1
			Cabinet de soin de Pitoaré		CSI	1997	0	1	0	0	1	5	4	moyen	8	1	1	1	2	1	1		
			Centre de santé privée catholique de Domayo		CSI	2002	0	4	4	5	3	2	3	bon	2	5	1	1	1	2	1	1	
			Cabinet de soin de Hardé		CSI	2006	0	1	0	1	1	2	2	moyen	6	1	0	1	1	1	1	1	
			Centre médical de l'Université			2009	1	2	0	1	1	10	1	bon	6	1	0	1	3	1	1		
			Garnison militaire																				

Source : Enquête de terrain

Sur le plan socio-culturel et sportif, la commune compte le club kaliao, une bibliothèque municipale, un centre multifonctionnel, un centre artisanal, des cimetières, un stade municipal, le stade du complexe ETA-CRA, le stade du lycée de Domayo, et d'autres stades non aménagés dans les quartiers.

Le réseau hydraulique est développé dans la zone urbaine de Maroua Ier. On compte 74 forages (parmi lesquels 27 en pannes), 122 puits à ciel ouverts aménagés (parmi lesquels 18 non fonctionnels). Les communautés dans les zones rurales s'approvisionnent à partir des puits à ciel ouvert, des forages et des mayos. On constate que le nombre de points d'eau ne croît pas avec l'augmentation exponentielle de la population. L'approvisionnement en eau reste un problème majeur pour certaines populations car le réseau CAMWATER ne couvre que 18% de l'espace territorial de Maroua Ier. Les forages et puits sont donc insuffisants et à cela s'ajoute la faible gestion de ces points d'eau existants. Le tableau suivant illustre la situation.

Tableau 14 : Etat récapitulatif des points d'eau dans la commune de Maroua 1^{er}

N°	UPP	Puits		Forages	
		Fonctionnels	Non fonctionnels	Fonctionnels	Non fonctionnels
1	Doubagala -Katoual	7	1	4	3
2	Zébé	5	0	1	0
3	Makabaye 1	7	1	1	0
4	Maza Ouro Bah	4	1	0	2
5	Dengu	5	0	5	4
6	Mayel Bei	6	0	0	0
7	Gakle -Boudougou	3	0	9	0
8	Zokok Laddeo	2	1	2	1
9	Dougoïwo-Meskine	12	0	4	2
10	Dakar 1	2	0	1	3
11	Palaoudi	5	5	1	0
12	Ngassa Hamidou	5	0	3	5
13	Doyang	4	1	3	2
14	Yoldéo-Salak	4	0	0	1
15	Salak Garré	6	0	1	4
16	Béguélé	5	0	1	0
17	Zone urbaine	22	8	11	0
Total		104	18	47	27

La commune compte plusieurs marchés formels qui fonctionnent périodiquement. Il s'agit des marchés de Comice (lundi), de Ouro-tchéché (Dimanche), Salak (samedi), Katoual (jeudi), Meskine (mercredi). A ces marchés s'ajoutent les marchés périodiques des quartiers tels que pont vert, Pallar, Baouliwol, Pitoaré, Domayo. On y retrouve dans ces marchés des produits tels que, le vivriers, du bétail, les petits ruminants, la volaille, les produits manufacturés etc.

Le réseau électrique d'Aes Sonel ne couvre pas toute l'étendue du territoire communal. Il existe des particuliers qui utilisent les groupes électrogènes dans les zones rurales.

Aucune radio rurale n'existe dans cette commune mais toutefois la population bénéficie du réseau FM 94.8 et reçoit le signal de la CRTV télé. Pour une diversité de chaîne, certains habitants font recours aux cablo-distributeurs et antenne satellite. Les réseaux Orange, MTN et Camtel sont présents mais ne couvrent pas suffisamment l'arrondissement. On note aussi la présence de Internet dans la zone urbaine.

La commune compte quelques sites touristiques archéologiques (artisanat, mont Makabaye, monument IBA Sangué). Ces ressources naturelles et touristiques ne sont pas suffisamment valorisées à cause du manque de stratégie ou de plan d'exploitation.

Nous notons 02 postes agricoles (Meskine et Salak) qui ne sont pas pourvus en personnel et 03 centres zootechniques et vétérinaires (Meskine, Salak et Makabaye)

1.2. Activités génératrices de revenus

1.2.1. Chômage des jeunes diplômés

Dans l'arrondissement de Maroua 1^{er}, on trouve beaucoup de jeunes diplômés sans occupation. Certains diplômés se sont reconvertis dans l'enseignement. C'est ainsi que pour ceux qui ont le niveau baccalauréat et plus, ils enseignent dans les établissements d'enseignements secondaires de la place. Pour ceux qui ont un niveau troisième et plus, la commune les recrute comme maîtres communaux ou des parents.

1.2.2. La filière agricole

L'agriculture est la principale activité qui génère aux populations un revenu conséquent. Selon une étude de la délégation d'arrondissement pour l'agriculture, pour une population de 60 000 habitants en 2008, on compte plus de 25 000 actifs agricoles et près de 5 000 exploitants agricoles (chefs de famille). Cela démontre l'importance accordée par les populations de cet arrondissement à cette activité. Les principales cultures pratiquées par les populations de la commune de Maroua 1er sont par ordre d'importance :

Les céréales : les cultures du sorgho de saison sèche, du sorgho de saison de pluie, du maïs et de pénicilaire. Ces cultures occupent la majorité des terres cultivables car les céréales constituent l'aliment de base des populations.

Les légumineuses : la culture des arachides, du niébé, du voandzou, du sésame, de l'oseille de Guinée...

Le coton et les cultures maraîchères occupent une place importante dans la production agricole de la commune de Maroua 1er.

Comme autre cultures, on peut citer : les tubercules, le gombo, les aubergines et les fruitiers (manguiers, goyaviers, citronniers et anacardiers).

Les principaux problèmes de cette filière se résument au manque d'espaces cultivables, aux caprices de la pluviométrie, à l'absence de semences sélectionnées et à l'insuffisance du personnel d'encadrement. Cette situation provoque une surexploitation des terres et une utilisation abusive des engrains.

Le tableau 15 récapitule les différentes spéculations, les superficies cultivables, les rendements et le tonnage pour l'année 2009.

Tableau 15: Différentes spéculations entretenues dans la commune de Maroua 1^{er}

Spéculations	Superficie (ha)	Production en tonne (t)	Rendements (t/ha)
Sorgho sp	1800	1980	1,1
Sorgho ss	1950	2340	1,2
Penicilaire	55	57	1,1
Mais	1026	1159	1,13
Riz pluvial	26	34	1,27
Arachide	200	188	0,94

Niébé	250	225	0,9
Voandzou	35	26	0,74
Oignon	183	2013	11
Patate	153	5341	8
Coton	250	563	2.5

Source : Délégation d'Arrondissement d'Agriculture de Maroua

1.2.3. La filière apicole

La filière apicole n'est pas très développée. Les populations recueillent le miel de façon traditionnelle dans les trous des arbres ou dans les termitières abandonnées. Elles ne se soucient pas de la pérennité.

1.2.4. La filière élevage

L'élevage dans l'arrondissement de Maroua 1^{er} est généralement mixte. Il se pratique concomitamment avec l'agriculture. En zone rurale, chaque famille dispose de quelques bêtes pour l'attelage ou pour des raisons économiques (les bêtes constituant un bon moyen d'épargne). L'élevage est essentiellement de type transhumant avec quelques animaux qui sont gardés dans les sarré et concessions pour des besoins d'embouche et de lait. Les principales espèces rencontrées sont : les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les asins, les porcins, la volaille...

Le tableau 16 donne un état des lieux de la situation de l'élevage en 2009 dans les trois centres zootechniques.

Tableau 16: Espèces animales entretenues dans la commune de Maroua 1er

Espèces	CSV Salak	CSV Makabaye	CSV Meskine	Total
Bovines	2000	2200	3665	7865
Ovines	2500	4415	2200	9115
Caprines	3500	4000	3000	10500
Equines	06	06	10	22
Asines	45	160	50	255
Porcines	500	300	110	910
Canines	200	50	150	400
Volaille	3000	4100	4000	11100

Source : Délégation Régionale de l'Elevage, pêche et industrie animale de l'Extrême Nord

1.2.5. La filière pêche

Les activités liées à la pêche sont rythmées par les écoulements de surface des cours d'eau et les mares. La courte durée des eaux de surface ne favorise pas le développement de cette activité. Elle se pratique à l'aide des nasses et lignes. Ces dernières années, on assiste à l'arrivée des mousgoum aux mois de août et de septembre. Ces derniers pratiquent la pêche au filet. Les espèces rencontrées sont : les silures, les carpes. Elles sont de petite taille et sont destinées à la consommation et à la commercialisation.

1.3. Environnement

1.3.1. Occupation de l'espace agro-sylvo-pastoral

La pression démographique dans la commune de Maroua 1^{er}, ces dernières années a contribué à la réduction des espaces destinés jadis à l'élevage. Il en est de même pour l'agriculture. L'accès aux terres à des fins agropastorales est de plus en plus difficile.

1.3.2. Pratiques humaines et menaces sur le sol

1.3.2.1. Feux de brousse

Le phénomène des feux de brousse est en net recul dans l'arrondissement de Maroua 1^{er} suite aux différentes campagnes de sensibilisation organisées par les services techniques et de la présence des agents de contrôle sur le terrain.

1.3.2.2. Déforestation

La pression humaine est forte, cela pousse les hommes à détruire la savane pour construire de nouvelles habitations, ou pour créer des nouveaux champs. Il en est de même pour la recherche du bois de chauffe et de service qui pousse les populations à une coupe anarchique des arbres. Ce phénomène perturbe énormément l'écosystème.

1.3.2.3. Surexploitation agricole

Le manque des terres cultivables favorise l'exploitation des mêmes parcelles qui commencent à perdre de leur fertilité. Pour résoudre ce problème, les populations ont recours à l'utilisation intensive des engrains dont elles ne maîtrisent pas l'utilisation ; cela fragilise les sols qui deviennent de ce fait "avares". Il faudrait encourager les techniques modernes d'agriculture (de fertilisation) pour atténuer l'impact de ce problème.

1.3.2.4. Elevage bovin extensif

L'élevage bovin extensif n'est pas assez développé à cause de la difficulté de trouver les pâturages. Il se limite à engraisser quelques bêtes à domicile parfois avec de l'herbe sèche. Son influence sur l'environnement vient du fait que l'herbe est précocement fauchée pour constituer les réserves pendant la longue saison sèche. Cela expose le sol plus rapidement au soleil et favorise la déforestation compte tenu du grand nombre de ceux qui font ces réserves. Ceux qui ont un nombre considérable de bêtes, sont obligés de migrer pour la recherche de pâturages.

1.3.2.5. Pollution du sol

La pollution des sols est due à la mauvaise utilisation des engrains par les agriculteurs, à l'utilisation abusive des piles qui sont jetées à l'air libre ou enfouis dans le sol et aux ordures ménagères qui sont déversées dans des trous sans tri préalable.

1.3.3. Pratiques humaines et menaces sur l'eau

1.3.3.1. Pollution de l'eau

La pollution de l'eau est plus perceptible en milieu urbain. Elle existe à cause de la pollution de la nappe phréatique par les déchets des industries, des ordures, les matières fécales et les résidus de piles enfouis dans le sol. Pour ce qui est des cours d'eau, leurs écoulements de surface ne durant que quatre mois, ils constituent des véritables dépotoirs de tout ce qui est immonde. Lorsqu'on sait que cette eau est utilisée en aval, les conséquences sont désastreuses pour toute la biodiversité.

1.3.3.2. Inondation et assèchement

Les inondations sont fréquentes pendant la saison de pluie du fait de l'ensablement des mayos, des constructions anarchiques auprès des berges des mayos qui réduisent le chemin de l'eau en

provocant des inondations. Les inondations entraînent parfois des catastrophes humaines (destruction des habitations et champs, décès des humains).

En saison sèche, tous les cours d'eau et certains points d'eau tarissent. Il faut dire que la nature du sol et les conditions de chaleur favorisent l'infiltration des eaux dans le sol ou leur évaporation.

1.3.4. Pratiques humaines et menaces sur la flore et faune

1.3.4.1. L'élevage bovin extensif

L'élevage bovin extensif favorise la déforestation à cause de la coupe de certains arbres pour la nutrition des bêtes en saison sèche. En effet, lorsque le stock de réserve constitué pour les animaux se termine avant l'arrivée des pluies, les populations coupent les arbres pour nourrir leurs animaux.

1.3.4.2. Pratiques agricoles

Le manque de terres cultivables pousse les populations à détruire le peu de flore qui leur reste au bénéfice des nouveaux champs. Cette activité a un effet dévastateur sur la flore qui subit de plein fouet la lutte pour la survie des hommes. La solution pourrait venir de la récupération des zones incultes (les hardés) qu'on pourrait transformer en forêts communautaires.

1.3.4.3. La chasse

La chasse est une activité marginale à cause de l'absence de forêt. Malgré cela, elle est pratiquée dans certains villages pour des rites traditionnels et la consommation.

1.3.5. Synthèse des contraintes et atouts

Les avantages qui assurent la réussite des initiatives de développement ainsi que les obligations physique, morale ou financière qui les oppriment ou les limitent sont présentés par le tableau 17.

Tableau 17: Tableau des atouts et contrainte de la commune de Maroua 1^{er}

Thèmes	Secteur	Atouts /potentialités	Problèmes/contraintes	Reformulation du thème principal	Normes
Développement des infrastructures	Hydraulique	Présence des forages et puits Le réseau CDE dans la zone urbaine Présence des bornes fontaine Existence des cours d'eau	-Insuffisance des forages, puits, biefs et barrages -Tarissemement précoce des puits - faible couverture en eau du réseau CDE - Insuffisance d'entretien et de maintenance des points d'eau - mauvaise gestion des COGEP	Pas plus de 250 à 300 personnes autour d'un point d'eau	Tous les villages de plus de 5000 personnes doivent être électrifiés
	Electricité	Existence du réseau électrique AES Sonel Présence des groupes électrogènes (particulier) Possibilité d'utilisation de l'énergie solaire	-faible couverture du réseau électrique de AES sonel dans certaines UPP -non valorisation des énergies renouvelables -insuffisance d'éclairage public -coût élevé de connexion à AES Sonel		
	Transport	Présence de la nationale De piste qui relient les villages Présence des réseaux téléphoniques : Camtel,	- Faible entretien des routes existantes - Mauvais état et/ou absence des ouvrages de franchissements		Routes prioritaires praticables en toute saison

		MTN Orange Présence des véhicules, de transport Présence de l'audio visuel Présence des motos taxis	- Insuffisance et étroitesse des routes - Insuffisance des matériels de transport en commun - Absence de panneau x de signalisation - Absence de radio locale - Couverture partielle par le réseau téléphonique		
	Urbanisme / habitat	Densité de la population élevée	- Urbanisation partielle des quartiers périphériques - Insuffisance des logements - Coût élevé des matériaux de construction		
	Agriculture	Sols adaptés à plusieurs spéculations 01 délégation d'arrondissement d'agriculture, 02 postes agricoles Population nombreuse et dynamique Présence des GICS Présence des magasins de stockage Présence de la SODECOTON, Existence de 07 marchés périodiques Existence des vergers	- Faible rendement - Dégradations des sols - Indisponibilité et cherté des intrants - Accès difficile aux terres - Dégâts et maladies - Insuffisance de s postes agricoles - Accès difficile aux crédits - Insuffisance des magasins et équipements agricoles - Faible structuration des OP - Insuffisance et inadéquation des infrastructures		La distance entre deux postes agricoles doit être de 05 Km ; Au moins 200 exploitants pour un poste agricole
Développement des secteurs productifs	Elevage	Existence de 03 centres zootechniques et vétérinaires Existence de cheptel important Existence des mares	- insuffisance des zones de pâtrage - Insuffisance des mares (sites d'abreuvement - Insuffisance des parcs vaccinogènes - Insuffisance des pistes à bétail - Insuffisance des aménagements des marchés à bétail - Insuffisance des services d'encadrement - Mauvaise organisation des filières existantes - Difficultés d'accès aux crédits	Faible développement des secteurs productifs	Existence d'une piste à bétail ; Existence d'une zone de pâtrage Il faut au moins 50 000 âmes pour la présence d'un centre vétérinaire
	Développement économique	Présence des opérateurs économiques ; Existence de 07 marchés périodiques ;	- Incivismes fiscaux - Absence de marché dans certaines UPP - Manque de suivi et de contrôle des services Tech - Insécurité - enclavement - Insuffisance des PME/PMI - Procédures difficiles - Accès difficile aux crédits - Manque créativité		
	Tourisme	Présence de 03 sites	- Insuffisance des structures		

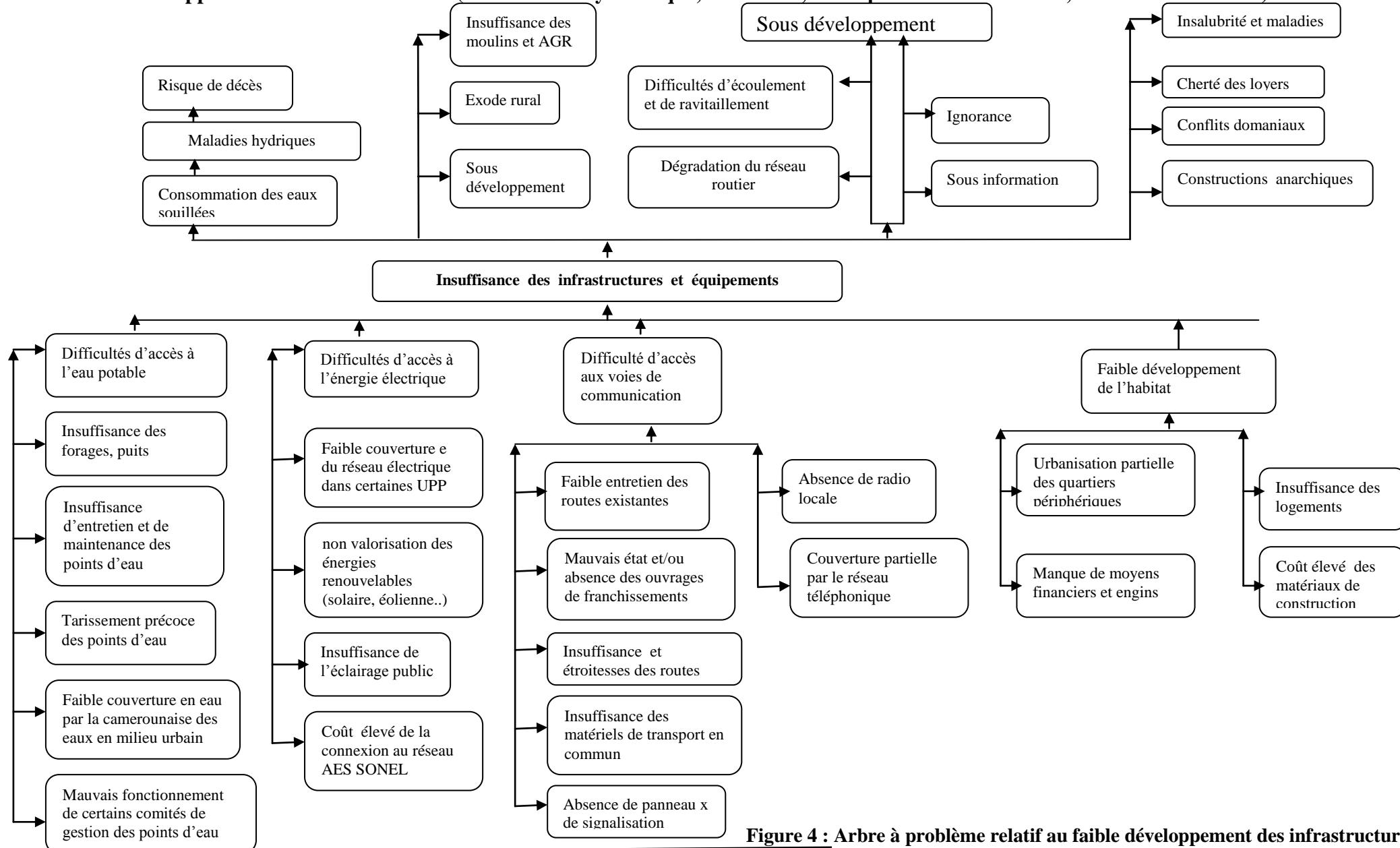
		touristiques	d'accueil de qualité - Non valorisation des cultures et ressources - Insuffisance d'aménagement des sites - Insécurités et tracasseries		
	Artisanat	Présence des artisans dynamiques et créatifs, présence d'un complexe artisanal	- Insuffisance de formations des artisans - Insuffisance d'encadrement et de communication - Difficultés d'accès aux crédits - Utilisation des équipements rudimentaires		
	Santé	Présence de 15 formations sanitaires Présence du personnel soignant Présence des médicaments de 1ers soins Existence des COSA et relais communautaires Les CLLS Présence des matériels	- Insuffisance des infrastructures et du personnel sanitaire - Faible prise en charge des malades dans certains centres de santé - Mauvais fonctionnement des COSA et COGES - Coûts élevés et absence de certains médicaments dans les centres de santé		
Services sociaux	Promotion de la femme et de la famille	Nombre élevé des femmes ; Existence des associations féminines	- Faible scolarisation de la jeune fille - Discrimination à l'égard des femmes - Forte pesanteur traditionnelle - Faible pouvoir de prise de décisions - Violences physiques envers les femmes	Faible développement des services sociaux	
	Affaires sociales		- Faible prise en charge des personnes handicapées - Absence de politique de prise en charge des personnes âgées au sein de la commune - Faible prise en charge psycho sociale et sanitaire des PVVS - Faible prise en charge des OEV (orphelins et enfants vulnérables)	Un centre d'affaire sociale par arrondissement	
	Sécurité	Présence des postes de gendarmerie et des postes de police; Présence des éléments de BIR et des comités de vigilance Présence des commissariats	Insécurité des personnes et des biens Phénomène des coupeurs de route ; Braquage ; Vol du bétail ;		01 brigade dans chaque unité administrative
Préservation de l'environnement	Ressources naturelles	Disponibilité du sable, latérite, graviers, pierres et bois	- Exploitation anarchique des carrières de sables - Utilisation abusive du bois de chauffe et de service - Faible utilisation des	Faible préservation de l'environnement	Avoir un permis d'exploitation des ressources naturelles ; Prélèvement des

		ressources alternatives (gaz, pétrole)		taxes communales par m ³ de sable et gravier exploité
	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'air, eau et sol - Faible éducation à l'environnement - Mauvaise gestion des déchets - Non contrôle des fertilisants - Non protection des berges des mayo - Inondation 		
	Forêt / flore / Faune	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction du couvert végétal - Coupe abusive du bois - Mauvaises pratiques agricoles - Faible sensibilisation de la population - Feux de brousse - Forte pression des activités humaines sur le sol - Disparition des espèces animales sauvages - braconnage - urbanisation 		<p>Pour 100 habitants, il faut au moins 800 m² d'espace vert ; Avoir un permis d'exploitation</p>
Education / formation et culture	Education	<p>Existence des établissements scolaires (secondaires, primaires, maternelles)</p> <p>Existence des centres d'alphabétisation</p> <p>Présence des personnels qualifiés</p> <p>Population scolarisable importante</p> <p>Présence des APEE</p> <p>présence des bibliothèques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires -Insuffisance du personnel qualifié -Insuffisance des structures scolaires - Faible capacité des APEE - Difficulté d'envoyer les enfants à l'école - 	<p>La distance entre deux écoles primaires doit être de 05 Km ; Au moins 200 élèves pour l'ouverture d'une école primaire ; Pour l'ouverture d'un CES, il faut au moins 200 élèves au CM2 ; pour la transformation d'un CES en lycée, il faut un effectif de 500 élèves au CES pour la création d'un CETIC, il faut la présence d'un réseau électrique</p> <p>La distance entre établissements secondaires doit être de 05 Km ;</p> <p>Faible formation des jeunes et promotion de la culture</p>
	Sport/ Loisir	<p>Existence des activités sportives scolaires et civiles ;</p> <p>Existence de quelques terrains de jeu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures sportives diverses - Faible appui technique - Insuffisance des moyens financiers - 	<p>01 délégation de sport par arrondissement</p> <p>Au moins 01 cadre d'éducation physique par CES et 02 par lycée</p>
	Jeunesse	<p>Représentation du conseil de la jeunesse ;</p> <p>Existence des mouvements et associations des jaunes ;</p> <p>Jeunesse dynamique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible encadrement des jeunes - Insuffisance d'infrastructures - Insuffisance de personnel d'encadrement 	<p>01 délégation de la jeunesse par arrondissement</p>

	Culture	Existence de quelques groupes de danse et	<ul style="list-style-type: none"> - Faible promotion des cultures locales - Faible valorisation de la culture locale - Absence du support culturel - Ignorance du patrimoine culturel 		
--	---------	---	--	--	--

1.3.11. Analyse des causes/effets par rapport aux potentialités et aux contraintes de la commune

Les problèmes reformulés ont été analysés à l'aide de l'outil arbre à problème. Cette analyse a consisté en la recherche et la hiérarchisation des causes et des effets de chacun de ces problèmes. Compte tenu que ces problèmes ont été regroupés en thème, l'analyse de chaque thème est présentée sous forme d'arbre à problème suivi d'un commentaire permettant de mieux cerner la pertinence du dit thème. Il a été question d'utiliser l'image de l'arbre, où les racines constituent les causes et les feuilles les conséquences. Cette analyse est la suivante :

AXE I : Développement des infrastructures (Problèmes : Hydraulique, Electricité, Transport / communication, Urbanisme / habitat)**Figure 4 : Arbre à problème relatif au faible développement des infrastructures**

En matière des infrastructures prioritaires, la figure 4 révèle que la commune de Maroua 1^{er} est très mal lotie.

Dans le domaine de l'hydraulique, cette commune souffre d'une insuffisance des points d'eau potable (puits et forages). Elle souffre aussi d'une insuffisance d'entretien et de maintenance de ces points d'eau, de la faible couverture en eau par la Camerounaise des eaux (CDE). Le clou de cet état de chose c'est le tarissement précoce de ces points d'eau. Les populations sont donc obligées de parcourir de longues distances pour la recherche de l'eau ou d'utiliser une eau de qualité douteuse. La conséquence de cette situation est la recrudescence des maladies hydriques qui affaiblissent l'individu et l'appauvrisse davantage.

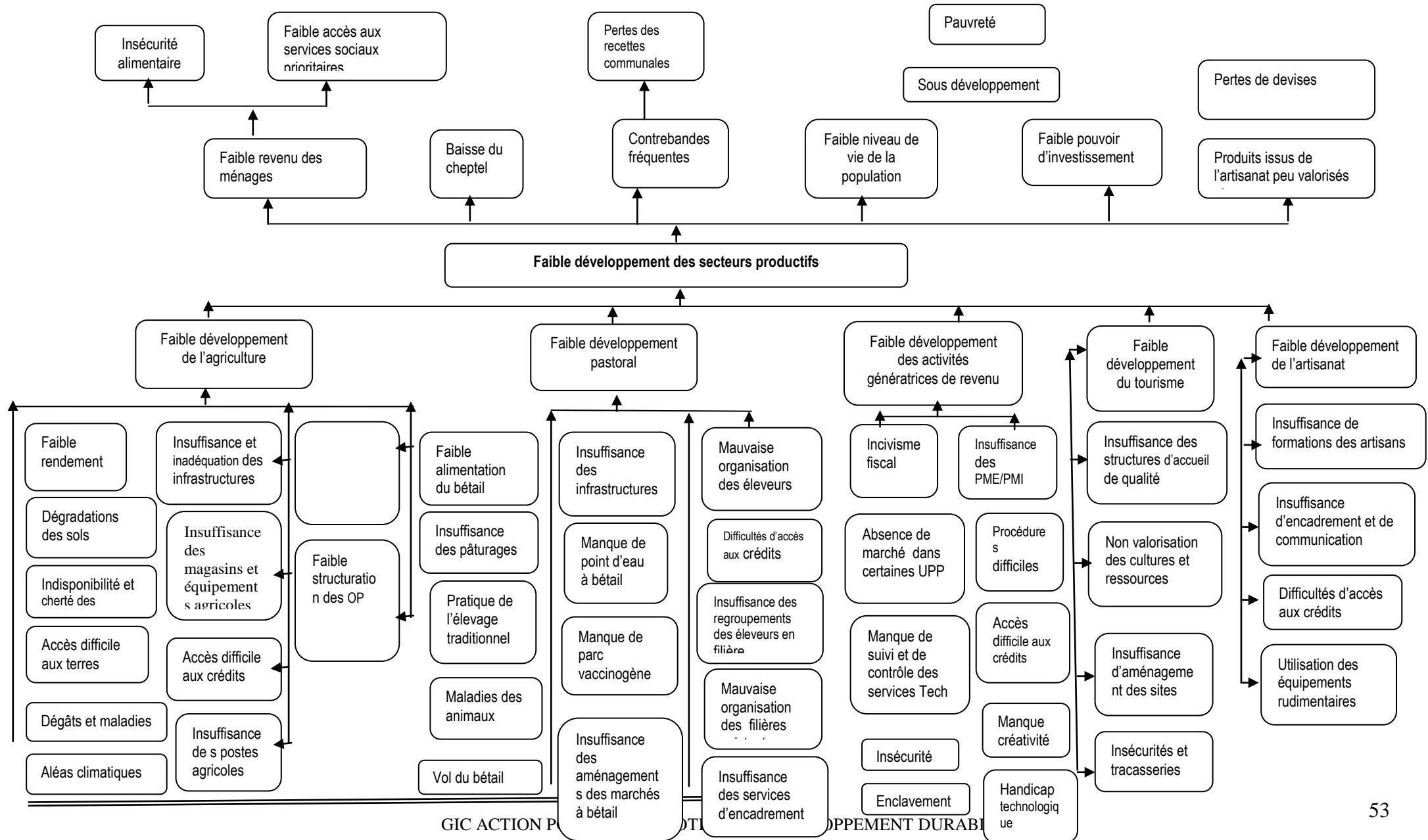
Dans le secteur du transport et de la communication, les populations éprouvent d'énormes difficultés à se déplacer ou à écouler leurs produits à cause de l'impraticabilité des routes et des pistes due à l'insuffisance d'entretien. Conséquences, les frais de transport sont élevés. Ce qui limite les déplacements des uns et des autres.

Les populations de certains villages éprouvent encore les difficultés à communiquer avec l'extérieur et à s'informer convenablement à cause de la faible couverture par les réseaux CAMTEL, ORANGE, MTN et la difficulté d'accéder aux ondes radio et télé. Conséquences, les populations sont sous informées.

Dans le domaine de l'électrification rurale, l'arrondissement ne bénéficie pas d'une couverture totale en énergie électrique. En zone rurale, l'absence de l'énergie électrique est plus criarde. Cette situation est due à l'insuffisance des sources d'énergie alternatives. Cette situation entraîne un faible développement des AGR et un fort taux d'échec scolaire dû au fait que les élèves n'arrivent pas à bien réviser leurs leçons.

En zone urbaine, l'éclairage public est très insuffisant. L'absence de lampadaire et leur état vétuste ne facilite pas la circulation le long de ces rues et contribue de ce fait à l'insécurité et au braquage.

Au niveau de l'urbanisme, les quartiers périphériques ne sont pas tracés contribuant ainsi aux constructions anarchiques, aux conflits domaniaux. Pour ce qui concerne le domaine des logements sociaux, les populations éprouvent beaucoup de difficultés pour accéder à un logement. En dehors de la SIC dont la capacité d'accueil est très insuffisante, les logements sociaux ne sont pas nombreux. La rareté de ces logements a une incidence sur le prix du loyer. Depuis l'arrivée de l'université de Maroua, les loyers sont de plus en plus chers.

AXE II : Secteurs sociaux productifs (Problèmes : Agriculture, Elevage, Activités génératrices de revenus, Tourisme, artisanat)**Figure 5 : Arbre à problème relatif au faible développement des secteurs productifs**

La figure 5 révèle que, dans l'arrondissement de Maroua 1^{er}, le secteur productif est caractérisé par un faible développement. Ceci se justifie tant à un faible rendement agricole et pastoral ainsi que le faible développement des acticités économiques, artisanales et touristiques.

Le faible rendement agricole est causé par le faible encadrement des producteurs (insuffisance de poste agricole), la surexploitation des terres cultivables, l'insuffisance des magasins de stockage, l'insuffisance voire même la cherté des intrants agricoles et des semences améliorées, la faible structuration des organisations des producteurs, l'accès difficile au crédit afin de soutenir l'activité.. Cette situation occasionne les famines, limite les revenus des ménages et les capacités d'investissement de la population.

Le faible rendement pastoral est favorisé par la recrudescence des conflits agro-pastoraux du fait des aires de pâturage et des pistes à bétail réduites ; des difficultés de nutrition du bétail en saison sèche, du fait de l'insuffisance des points d'abreuvement, de l'assèchement des mares ; de l'insuffisance des parcs vaccinogènes. Le faible encadrement de ces éleveurs fait en sorte que les filières existantes soient mal organisées.

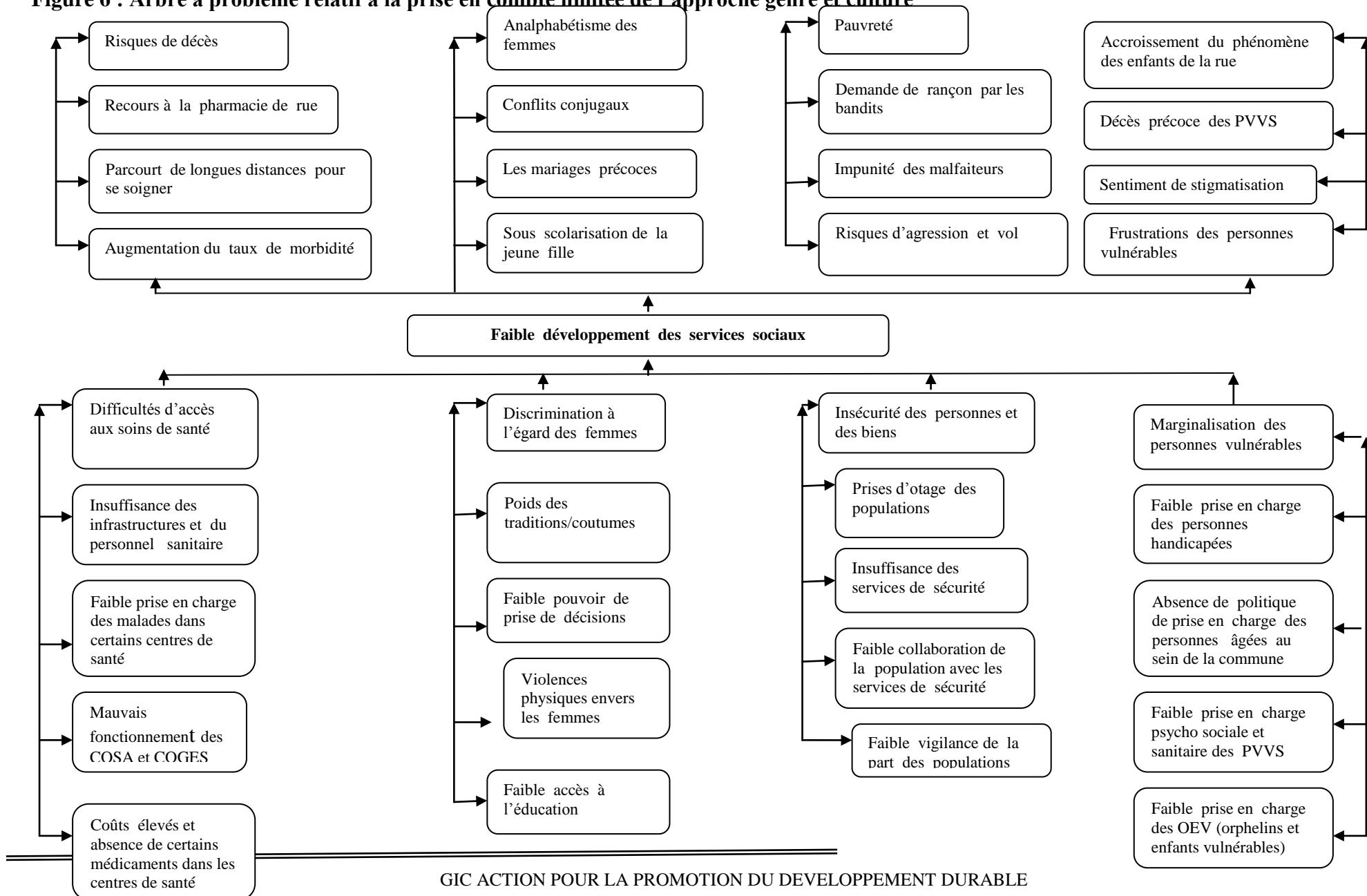
Les répercussions s'étendent alors à plusieurs niveaux : le faible revenu des éleveurs, la baisse du cheptel, la cherté de la viande qui entraîne une diminution du pouvoir d'achat des ménages.

Le faible développement du tissu économique est dû non seulement à l'incivisme de la population, à l'absence d'un marché dans certaines localités et l'insuffisance d'équipement marchand mais aussi à une faible structuration des organisations des producteurs et à une faible émergence des PME. Tout ceci contribue à ralentir le niveau de vie des populations de l'arrondissement de Maroua 1^{er}.

Le faible développement du tourisme se justifie par l'insuffisance des structures d'accueil, la non valorisation des sites touristiques, l'impraticabilité de la route en toute saison et le déficit d'information ou l'absence du marketing sur le potentiel touristique. Cette situation entraîne une baisse des recettes communales.

L'artisanat qui après l'agriculture, l'élevage et le commerce constitue l'activité qui brasse un nombre important de la population souffre du faible encadrement. Les artisans ne sont pas formés et manquent d'informations.

La conséquence directe est la faible valorisation des produits artisanaux. Ce qui cause un énorme manque à gagner aussi bien au niveau de l'artisan qu'à la commune.

AXE III : service sociaux Problèmes : Santé, Promotion de la femme et de la famille, Affaires sociales, sécurité**Figure 6 : Arbre à problème relatif à la prise en compte limitée de l'approche genre et culture**

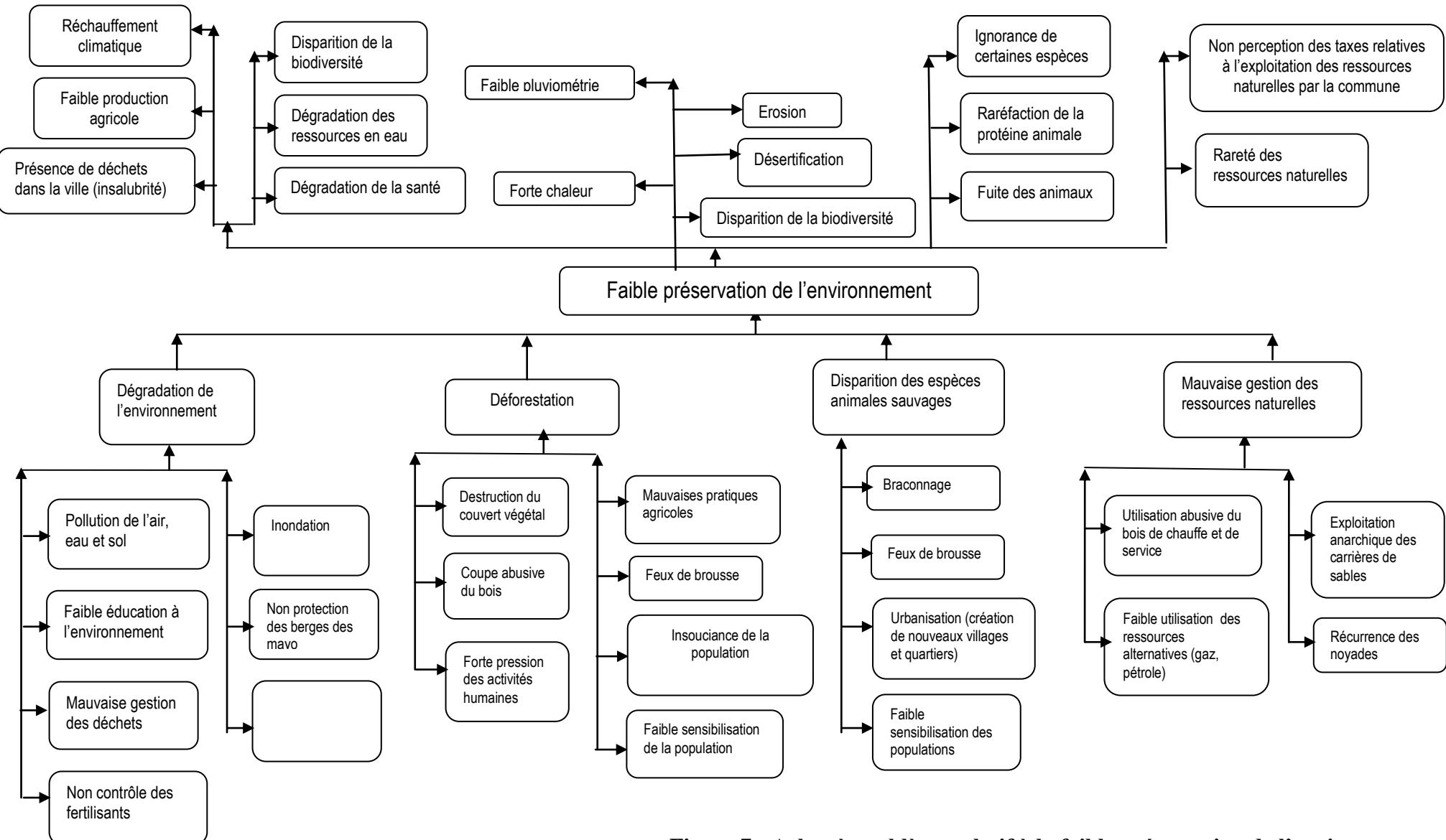
La figure 6 montre que la faible développement des services sociaux se résume aux difficultés que les populations ont à accéder aux soins de santé, la discrimination des femmes, l'insécurité des biens et hommes et la marginalisation des personnes vulnérables.

Les difficultés d'accès aux soins de santé sont liées au problème d'insuffisance des infrastructures, équipements, matériels et personnels sanitaires. Ces problèmes sont amplifiés par la faible prise en charge des malades et le coût de soins de santé dans ces formations sanitaires. Il en résulte comme conséquence le recours aux produits issus des pharmacies de rue qui engendre des conséquences graves sur la santé.

La discrimination des femmes est le fruit des violences physiques contre ces dernières, le poids de la tradition, l'accès limité à l'éducation et la faible prise de décision. Il en résulte comme conséquence, l'abandon des classes, le mariage précoce qui aboutit au divorce avec tous ces déboires.

Pour ce qui concerne les personnes vulnérables, leur marginalisation est d'autant plus perceptible que la politique de prise en charge de cette tranche de la population tarde à se faire ressentir.

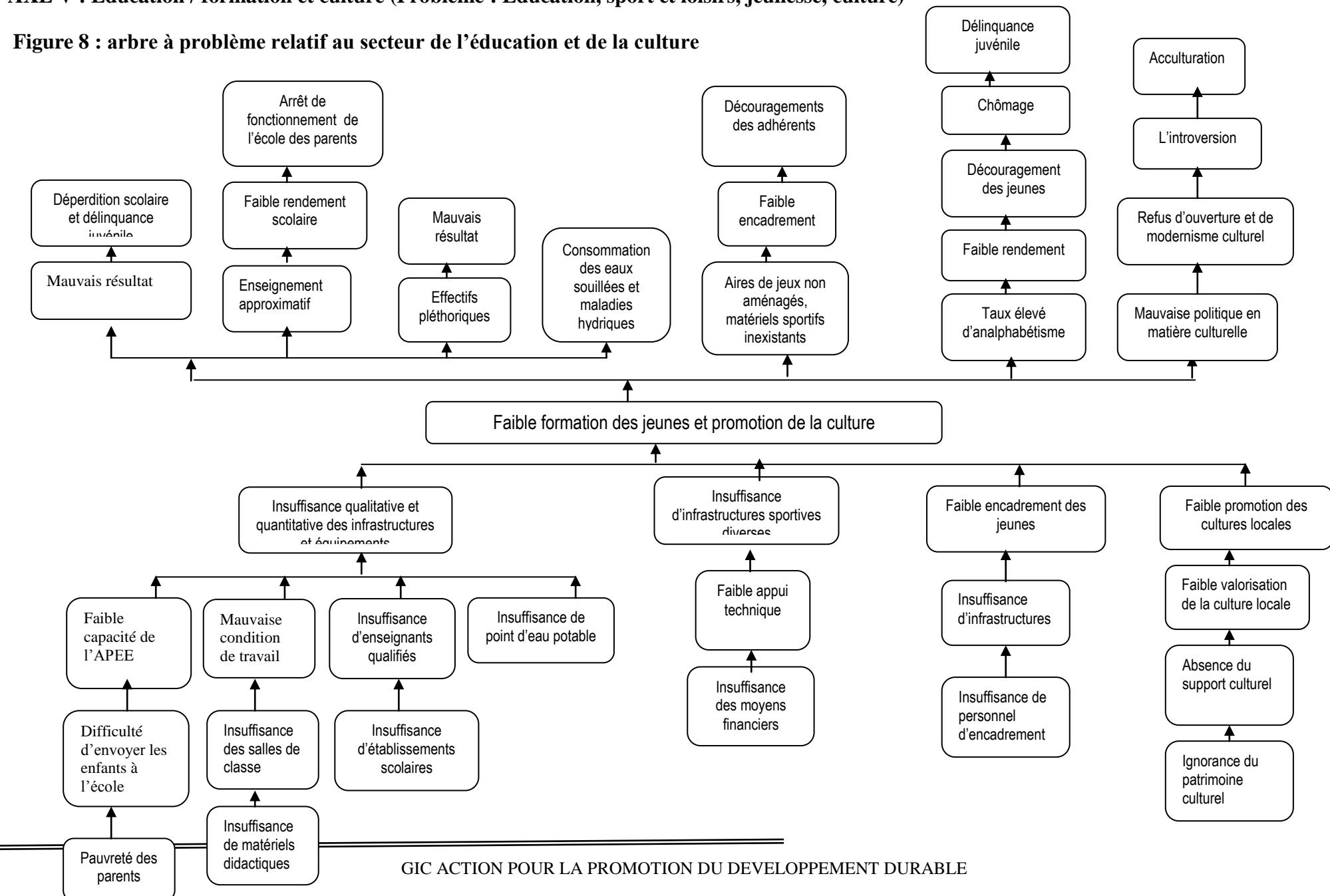
Sur le plan sécuritaire, l'insécurité des biens et personnes est caractérisée par les prises des otages, résultats de la faible vigilance des populations et du faible déploiement des services des sécurités.

AXE IV : Préservation de l'environnement (Problèmes : Ressources naturelles, Environnement/Faune/Forêt)**Figure 7 : Arbre à problème relatif à la faible préservation de l'environnement**

La figure7 révèle que la faible préservation de l'environnement se résume en la dégradation de l'environnement, la déforestation, la disparition des espèces animales, ainsi que de la mauvaise gestion des ressources naturelles.

La dégradation de l'environnement est due à la coupe abusive du bois, les mauvaises pratiques agricoles, à la pollution (de l'air, du sol et de l'eau), la mauvaise gestion des déchets, le manque du contrôle des fertilisants. Ces problèmes ont pour conséquence le réchauffement climatique, la raréfaction des pluies qui a une incidence sur la production agricole, les inondations, les érosions, la disparition de la biodiversité, la rareté des protéines animales

L'importance accordée aux ressources naturelles n'est pas très bien perçue dans toutes les communautés. En fait, il va de l'intérêt de la population à mieux gérer ces ressources compte tenu de leur utilité. Malheureusement les pressions anthropiques notamment : l'exploitation abusive du bois de service et de chauffe et la gestion anarchique des carrières de sables, le déficit de connaissance sur les sources d'énergie alternative ne favorisent pas sa reconstitution. C'est la raison pour laquelle, on observe de plus en plus, une perte importante des ressources naturelles, et le faible recouvrement des taxes communales relatives à l'exploitation des ressources naturelles.

AXE V : Education / formation et culture (Problème : Education, sport et loisirs, jeunesse, culture)**Figure 8 : arbre à problème relativ au secteur de l'éducation et de la culture**

Il ressort de la figure ci haut que la faible formation des jeunes et la faible promotion de la culture sont dues à l'insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures, et équipements éducatifs ; l'insuffisance des infrastructures sportives, le faible encadrement des jeunes ainsi que la faible promotion des cultures locales.

Sur le plan éducatif, les difficultés d'accès à l'éducation sont dues aux insuffisances en infrastructures et personnel enseignant, le faible équipement des établissements. A cela s'ajoute les difficultés qu'éprouvent encore certains parents à envoyer leur progéniture à l'école malgré la gratuité de l'école au niveau du primaire. La sollicitude des APEE sur les différents fronts limite leur capacité à faire face aux différents problèmes. On enregistre ainsi les échecs scolaires poussant les enfants vers la rue pour le banditisme et la délinquance.

Sur le plan du sport et des loisirs, l'insuffisance en infrastructure et le faible encadrement des jeunes sont les principaux maux. Ceci est dû à la faiblesse des appuis techniques et à l'insuffisance de personnel.

Sur le plan culturel, la faible promotion de la culture locale se résume en la faible valorisation de la culture, le manque de support à travers lequel la culture devrait être portée vers les autres. Il en résulte une faible connaissance de la culture locale entraînant l'introversion et l'acculturation.

2. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION

2.1. Analyse de la situation et difficultés rencontrées par la Commune

2.1.1. Analyse de la situation

2.1.1.1. Sur le plan général

L'essor du processus de décentralisation a été stimulé par les lois N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et N°2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions promulguées par le Chef de l'Etat du Cameroun. Ces lois définissent avec précision les nouvelles collectivités territoriales avec des compétences particulières dans les domaines ci-après :

- De l'action économique
- De l'environnement et de la gestion des ressources naturelles
- De la planification et de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat
- Du développement sanitaire et social
- De l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle ;
- De la jeunesse, des sports et des loisirs ;
- De la culture et de la promotion des langues nationales

En outre, les dispositions générales de la loi applicable aux communes donnent une définition claire de la commune qui est la collectivité territoriale décentralisée de base. Créeée par décret du Président de la République et dotée d'une personnalité juridique, et de l'autonomie financière, La commune a pour mission de gérer les affaires locales sous la tutelle de l'Etat en vue du développement économique, social et culturel de ses populations.

2.1.1.2. Sur le plan organisationnel

L'institution communale de Maroua 1^{er} dispose de deux organes : le conseil municipal et l'exécutif communal.

Le conseil municipal est composé de 35 conseillers municipaux élus suivant les modalités fixées par la loi. Il représente la population et prend les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la communauté. L'exécutif est composé d'un maire et 04 adjoints. Le maire est le président du conseil municipal et le chef de l'exécutif communal. Il est assisté en plus de ses 04 adjoints, du secrétaire général, du receveur municipal, du comptable matière et de 08 décisionnaires. Pour l'instant, suite à la mutation du receveur municipal, la caissière joue le rôle de receveur. En plus des services propres de la commune, cette dernière peut bénéficier, en tant que de besoin, du concours des services déconcentrés de l'Etat.

2.1.1.3. Sur le plan fonctionnel

2.1.1.3.1. Prise de décision

Le maire représente la commune dans les actes de la vie civile et en justice. Il est l'ordonnateur du budget communal. Toutefois, il est contrôlé par le conseil municipal. Certains actes et arrêtés, pouvant ternir l'image de la commune, soumis à la tutelle sont au préalable validés par le conseil. Pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers, le maire promulgue les notes de service. Les règlements intérieurs sont approuvés par voie réglementaire. Les actes tels que les budgets, comptes et les autorisations de dépenses spéciales ainsi que les conventions relatives à l'exécution ou au contrôle des marchés publics sont soumis à l'approbation préalable du préfet.

2.1.1.3.2. Communication

Au niveau de la communication interne, la structure et la taille de la commune facilite une communication directe. Les informations techniques circulent de manière directe entre le personnel de la commune.

De plus, il existe un système de communication. La commune de l'arrondissement de Maroua Ier tient des réunions hebdomadaires sur les thèmes de discussion variés : Les doléances du personnel pour la bonne marche du service, le matériel de bureau, le travail à faire au courant de la semaine pour ne citer que ceux là. Il existe des PV des réunions du personnel qui peuvent traduire la tenue de ces réunions de concertation. Le Maire communique également avec le personnel à travers les notes de service.

Pour ce qui est de la communication externe, le Maire communique par le biais des communiqués. Par ailleurs, il existe un lieu d'affichage des informations et une cellule de communication dont la réactualisation est en cours.

2.1.1.4. Sur le plan économique

D'une manière générale, on constate que l'exécutif communal a une bonne connaissance de l'assiette fiscale, bien que certains éléments ne soient pas encore développés dans la commune.

La stratégie de mobilisation des ressources financières consiste surtout au niveau local à organiser des descentes sur le terrain et à faire les campagnes de recouvrements.

La commune de Maroua 1^{er} assure la promotion des activités de production agricole, pastorale et artisanale à travers la construction des hangars dans les marchés.

2.1.2. Difficultés rencontrées

Sans moyens conséquents (humains, matériels, financiers), la collectivité territoriale décentralisée n'est pas à même de jouer efficacement son rôle.

La loi fixant le régime financier des collectivités territoriales décentralisées annoncée dans la loi d'orientation de la décentralisation une fois votée, un transfert de certains impôts actuellement perçus par l'Etat devrait être opéré au bénéfice des collectivités territoriales. Cette fiscalité est de nature à assurer véritablement des revenus conséquents aux collectivités décentralisées gage de leur autonomie financière réelle sans laquelle la décentralisation qui suppose le transfert de compétence, de moyens et une réelle autonomie administrative et financière reste un vœu pieux. L'arrivée tardive des CAC ne permet pas le bon fonctionnement des activités. A ces difficultés s'ajoute la faible mobilisation des recettes internes.

2.1.3. Synthèse du diagnostic institutionnel et l'étude du potentiel économique

2.1.3.1. Synthèse du diagnostic institutionnel

Le diagnostic institutionnel a permis de faire le point des ressources (humaines, financières, patrimoniale) de la commune en tant que institution ainsi que ses relations avec les différents acteurs de développement. Les atouts/potentialités et les contraintes/problèmes identifiés sont illustrés par le tableau 18.

Tableau 18: Synthèse du diagnostic institutionnel

Domaine	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes
Plan social	Collaboration étroite de la commune avec les SDE. Respect des textes en vigueur ;	Insuffisance du personnel qualifié ; Non recyclage du personnel communal ; Faible maîtrise du rôle des conseillers ; Etrôitesse des bureaux communaux ;

Domaine	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes
	Appui des ONG et autres partenaires ;	Faible perception des réalisations de la commune par les populations ; Absence des structures d'accueil ; Non subvention des activités agropastorales ;
Plan économique	-Pratique des cultures de rentes ; -Présence de 7 marchés -Présence d'une carrière de sable et de latérite	Non valorisation des ressources existantes (sites touristique) ; Insuffisance des AGR ; Faible capacité de mobilisation des ressources propres ; Forte dépendance de la commune vis-à-vis des ressources externes ; Incivisme fiscal des populations ; fichier des contribuables non mis à jour;
Plan environnemental	Existence de plusieurs arbres plantés	Absence de forêt communale La non protection des berges de mayos
Plan politique	Le conseil municipal est formé de quatre partis politiques (RDPC, UNDP, MDR et ADD) Présence de plusieurs partis politiques dans la commune (RDPC, SDF, UDC, MDR, ADD, UNDP, ANDP, UPC)	Intrigues lors des consultations par l'exécutif communal

2.1.3.2. Synthèse de l'étude du potentiel économique

L'étude du potentiel économique permet d'identifier les leviers sur lesquels s'appesantir pour améliorer la performance de la commune de Maroua Ier ou promouvoir le développement économique local. Le tableau 19 fait état des atouts/potentialités et les contraintes/problèmes de la commune de Maroua Ier.

Tableau 19: Etude du potentiel économique

Rubriques	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes
Relief	Cultures de contre saison Eco tourisme	Plaines inondables : destruction des cultures, des habitations, insalubrité,
Sol	Présence des sols argilo- limoneux, limono – argileux et sablo argileux	Sols lessivés présence d'affleurements rocheux sur les pentes
Hydrographie	Présence des mayos	Tarissement précoce des eaux des mayos Non stabilisation des berges des mayos
Végétation	Présence de plusieurs espèces floristiques	Destruction de la biodiversité floristique
Faune	Présence de quelques espèces fauniques	Faible préservation de la faune
Agriculture de	Culture du coton, d'oignon et	Surexploitation des sols cultivables

rente	vergers	Forte dépendance des agriculteurs vis-à-vis de la SODECOTON Faible organisation des producteurs Difficultés d'écoulement des produits
Cultures vivrières	Nombreuses variétés cultivées, Terres des bas fonds et plaines fertiles, existence des cultures de contre saison	Vieillissement des actifs agricoles ; Insuffisance d'intrants agricoles Surexploitation des terres cultivables Difficultés d'écoulement des produits
Elevage	Présence des bovins, des petits ruminants et de la volaille	Faible alimentation du bétail : Insuffisance des parcs vaccinogènes et abattoirs Faible développement de l'élevage non conventionnel
Ressources naturelles	Disponibilité du sable, des pierres et des espèces ligneuses	Exploitation abusive du bois de chauffe et de service Faible gestion des carrières de sable
Commerce et les équipements marchands	Existence des commerçants et des marchés	Non construction des marchés ; Forte pression fiscale
Artisanat et tourisme	Présence des sites touristiques et hôtels Présence de la matière première (de la paille et de l'argile)	Faible valorisation des activités artisanales, Non aménagement des sites touristiques Déficit d'information sur les sites
Activités génératrices de revenus	Présence des mécaniciens, des couturiers, des coiffeurs, des callboxeurs, des agents informatiques et audiovisuels, Existence des boutiques, des buvettes, des rôtisseries de viande, des restaurants etc.	Activités précaires et difficilement quantifiables

2.2. Les enjeux économiques et le cadre légal sur la fiscalité et la gestion financière des Communes

2.2.1. Définition de quelques concepts clefs

Le cadre légal révèle que, le conseil municipal en tant que organe délibérant, vote le budget communal, les recettes qu'il juge utilise à la commune conformément à la législation en vigueur et ordonne de la même manière à l'exécutif municipal la réalisation de certaines dépenses.

*Recettes propres

Il s'agit des recettes issues de la fiscalité locale et de l'exploitation du domaine communal.
Exemples : impôts libératoires, patentes, licences, droit de place sur le marché etc.

*Centimes additionnels communaux

Les centimes additionnels communaux représentent la redistribution d'une partie des recettes liées aux différents impôts de l'Etat désormais reversés aux communes au prorata de leur population.

*Produits de l'exploitation du domaine et des services communaux

Ces termes désignent les recettes issues de la cession des biens et services communaux, en l'occurrence la location des salles et chaises, la location d'engins etc.

*Bureau d'Assiette

C'est le bureau où sont définies par catégorie les contributions des opérateurs économiques de l'espace communal.

2.2.2. Comment s'exploitent les ressources

Les ressources collectées sont reversées au niveau du receveur municipal de l'arrondissement par le biais des collecteurs ou par toutes autres voies. C'est lorsque l'argent est disponible que les actions programmées dans le plan de campagne sont exécutées.

2.2.3. Le budget communal et ses contraintes, élaboration et exécution

2.2.3.1. Le budget communal

Les tableaux suivants présentent le budget de la commune de Maroua 1^{er} au cours de l'année transitoire 2007 et l'année 2008

Tableau 20 : Budget de la commune de Maroua 1^{er}

Situation générale	Exercices	
	2007	2008
Total des recettes (F CFA)	33 375 551	124176600
Total des dépenses (F CFA)	32 543 052	98 148 894
Excédent d'exercice (F CFA)	832 499	25 180 863
Taux d'exécution	67,65%	59,92%

Tableau 21 : Répartition des dépenses de la commune de Maroua 1er

Situation générale	Exercices	
	2007	2008
Fonctionnement (F CFA)	18 872 590	67 604 958
Pourcentage	56,54%	68,88%
Investissement (F CFA)	13 670 512	30 543 936
Pourcentage	43,46%	31,11%

2.2.3.1. Contraintes liées à l'élaboration du budget

L'élaboration du budget est régie par une loi qui stipule qu'à la fin de chaque exercice budgétaire particulièrement en novembre de chaque année, le budget de la commune de l'année suivante doit être élaboré. A Maroua 1^{er} le projet de budget est préparé par l'exécutif communal assisté de la commission des finances. Le budget ne tient pas compte des recettes et des besoins réels de la commune. C'est pourquoi on constate les écarts entre les recouvrements et les prévisions.

2.2.3.3. Contraintes liées à l'exécution du budget

L'incivisme fiscal est une contrainte majeure à l'exécution du budget communal. Le recouvrement est d'autant plus difficile qu'il y a pas assez de moyen de déplacement des agents. L'absence d'un receveur municipal n'est pas de nature à faciliter les opérations financières.

PARTIE III :

RECHERCHE DE SOLUTIONS

3. RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA COMMUNE EN TANT QU'ESPACE (pour chaque secteur)

La recherche de solutions aux problèmes de la commune en tant qu'espace s'est faite à travers une analyse des contraintes et problèmes de la commune. De cette analyse il ressort que :

3.1. Secteur agricole

L'agriculture est la principale activité menée par les populations. Cette activité fait face aux problèmes de la pauvreté des sols, de la non disponibilité et du coût élevé des intrants, de l'insuffisance de l'appui technique, de la faible structuration des organisations des producteurs. Les solutions envisagées sont : la restauration de la fertilité des sols, la subvention des intrants, la facilitation de l'accès aux terres, l'organisation des producteurs en filières, l'octroi des crédits et amélioration des infrastructures et équipements agricoles.

3.2. Secteur élevage

Au niveau de l'élevage, les éleveurs font face aux problèmes d'insuffisance de pâtrage et de piste s à bétail, d'insuffisance des mares et de parcs vaccinogènes, du faible niveau d'appui technique et de la difficulté d'accéder aux crédits. Pour améliorer la productivité dans ce secteur, les solutions sont : l'amélioration de l'alimentation et l'abreuvement des animaux, l'amélioration de l'encadrement à travers l'organisation des campagnes de vaccinations des animaux, l'organisation des éleveurs en filières et l'octroi des crédits.

3.3 Secteur économique

Ce secteur souffre de l'insuffisance des PME/PMI du fait des procédures longues, de l'incivisme fiscal, de l'absence de marchés dans certaines localités, de la faible organisation du secteur informel, de la difficulté d'accéder à un financement. Pour faire décoller ce secteur, les mesures envisagées sont : l'allègement des procédures de création des PME/PMI, la facilitation de l'accès au financement des activités économiques, l'organisation du secteur informel, la création et la construction des marchés et enfin le renforcement du contrôle et le suivi des opérateurs économiques.

3.4. Secteur hydraulique

Le problème des populations dans ce secteur est le nombre insuffisant des points d'eau potable, le faible entretien de ces ouvrages, la mauvaise organisation des comités de gestions des points d'eau, la faible couverture en eau potable par la camerounaise des eaux en milieu urbain. Les solutions sont les suivantes : l'augmentation des puits et forages, l'extension de la couverture en eau par la Camerounaise des eaux, l'entretien des ouvrages existants et le renforcement des capacités des comités de gestion.

3.5. Secteur éducation

Le secteur éducatif souffre du problème d'insuffisance des infrastructures, d'équipements et de personnels éducatifs. A cela il faut ajouter la faible capacité des APEE et leur mauvais fonctionnement. Les solutions passent par l'augmentation de la capacité infrastructurelle des établissements, l'augmentation du nombre d'enseignants, la création d'autres établissements et la redynamisation des APEE.

3.6. Secteur santé

Malgré le nombre appréciable de formations sanitaires enregistrée dans Maroua 1^{er}, les populations sont confrontées à la faible prise en charge dans certaines formations sanitaires due à l'insuffisance du personnel et d'équipement, à l'état vétuste de certains équipements, à l'absence de certains médicaments. Les solutions envisagées sont les suivantes : l'augmentation du nombre

d'équipements et infrastructures sanitaires, l'affectation du personnel, l'amélioration de l'état des infrastructures existantes, l'approvisionnement en médicaments des formations sanitaires.

3.7. Secteur transport

Au niveau du transport, les routes secondaires sont insuffisantes et celles existantes sont mal entretenues. Les ouvrages de traversée sont défaillants sur certains cours d'eau. En zone urbaine, il manque de moyens de transport en commun et de panneaux de signalisation. Comme solution, il faut la création d'autres routes, l'entretien des routes et ouvrages existants, la dotation de la commune en moyen de transport en commun et l'installation des panneaux de signalisation.

3.8. Secteur électricité

Le problème d'électricité est plus crucial en zone rurale qu'en zone urbaine. En effet plusieurs villages en zone rurale ne sont pas connectés au réseau électrique de AES SONEL. A ce problème, il faut signaler la faible valorisation des sources d'énergies alternatives notamment le solaire, l'éolienne, les biogaz. Pour résoudre ces problèmes il faut : étendre le réseau électrique de AES SONEL à tous les villages, valoriser les sources d'énergie renouvelable, étendre l'éclairage public en zone urbaine.

3.9. Faune / Flore

La préservation de ces composantes de l'environnement est primordiale, mais son importance est méconnue de la majorité de la population. C'est pourquoi il est nécessaire d'organiser des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour susciter l'adhésion de chacun dans cette bataille. En plus de la sensibilisation, il faut promouvoir les foyers améliorés de manière à réduire la consommation du bois ; il faut reboiser tous les lieux publics et les routes ainsi que les hardes qui pourront à terme, constituer des forêts communautaires.

4. RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA COMMUNE EN TANT QU'INSTITUTION

4.1. Analyse de la compétitivité de la Commune

La capacité de la commune de Maroua 1^{er} à faire face à ses problèmes s'articule autour de ses forces et faiblesses. Le tableau 22 récapitule l'analyse des forces et des faiblesses de la commune.

Tableau 22 : force et faiblesse

Forces	Faiblesses
Ressources humaines	
<ul style="list-style-type: none"> - Personnel d'appui disponible et serviable - Volonté affichée du personnel - Volonté de l'exécutif à faire fonctionner la commune - Volonté du personnel à faire exécuter les missions qui lui sont confiées sans frustration 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel peu encadré - absence de receveur municipal - Insuffisance de personnel qualifié (techniciens, ingénieurs, experts ...) - Absence d'un comptable matière - Faible concertation entre l'exécutif et le personnel
Ressources financières	
<ul style="list-style-type: none"> - Population importante et productive - Assiette fiscale diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de recouvrement des recettes - Non actualisation du fichier de

<ul style="list-style-type: none"> (marchés, gares, artisanat, petit commerce, carrière de sable et gravier - implication de l'exécutif communal dans les recouvrements des recettes - volonté de l'exécutif à améliorer l'assiette fiscale - l'existence des potentialités des recettes telles que gares routières 	<ul style="list-style-type: none"> contribuables - Pas de mécanisme fiable et contrôle de recouvrements des recettes - Faible implication des conseillers et chefs traditionnels dans la mobilisation des recettes - Faibles capacités de mobilisation des recettes propres - Forte dépendance de la commune vis-à-vis des ressources externes ; - Insuffisance du financement extérieur - Mauvaise stratégie du recouvrement des recettes - Mauvais recensement des AGR
Patrimoine communal	
<ul style="list-style-type: none"> -Existence des sites touristiques historiques et archéologiques (Artisanat, Mont Makabaye, monument IBA- SANGUE) -Présence des équipements issus de la répartition de l'ex commune rurale 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de biens meubles et immeubles (bâtiments, matériels de bureau véhicules, engins, bennes, terrains etc.) - Non prise en compte des besoins (matériels de bureau par l'exécutif municipal - Amortissement du matériel roulant
Gestion des relations	
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec les services décentralisés de l'état, ONG et Association et la tutelle - Implication des conseillers municipaux dans le processus de développement communal - Prise en compte des besoins des citoyens dans l'élaboration du budget 	<ul style="list-style-type: none"> -Populations peu informées sur leurs droits et obligations -absence d'un service de communication -Absence de boîte à suggestions au sein de la commune -Absence de stratégie de facilitation des échanges avec les autres communes locales, les partenaires économiques etc...

De ce tableau, il ressort que les principales forces de l'organisation actuelle de l'institution communale résident dans la volonté du personnel à servir, de l'existence d'une assiette fiscale diversifiée, de l'existence des sites touristiques et d'une étroite collaboration avec les SDE. Cette situation peut être due à une bonne connaissance des textes et une certaine efficacité dans le traitement des dossiers. A cela s'ajoute le niveau scolaire des conseillers (des ingénieurs, des administrateurs civils, des médecins, des juristes et enseignants). Toutefois l'insuffisance du personnel qualifié, entraîne non seulement une faible coordination des activités du personnel communal, mais limite aussi la qualité des services rendus aux usagers. De même la faible capacité de mobilisation des ressources propres entraîne le très faible taux de recouvrement des recettes communales. L'absence d'un comptable matière ne facilite pas l'entretien du patrimoine communal.

4.2. Propositions d'amélioration

Les axes de renforcement de l'institution communale tels que identifiés par les différentes parties prenantes de la commune comprennent :

Sur le plan des ressources humaines

Développer les capacités du personnel communal à travers des stages, recyclages, séminaires ;
Formaliser l'organigramme et mettre en oeuvre le profil de carrière pour le personnel ;
Affecter un receveur et un comptable matière ;
Former l'exécutif communal sur les techniques modernes de management des ressources humaines, matérielles et financières ;
Former les conseillers municipaux sur leur rôle.

Sur le plan financier

Renforcer les capacités de la commission des finances ;
Elaborer et mettre sur pied une nouvelle stratégie de collecte de l'impôt libératoire ;
Développer une stratégie de production des fonds propres au niveau de la commune ;
Sensibiliser les populations de manière intense sur le paiement des impôts ;
Solliciter l'appui de la direction des impôts pour identifier les sources de revenus fiscales au niveau de la commune ;
Actualiser le fichier des contribuables.

Sur le plan patrimonial

Former le personnel sur la gestion du patrimoine communal ;
Acquérir des équipements et infrastructures au sein de la commune
Recruter un personnel pour assurer la maintenance du patrimoine communal

Sur le plan des relations

Améliorer la stratégie de communication interne et externe ;
Organiser les journées portes ouvertes ;
Créer une cellule de communication ;
Mettre en place une boîte à suggestion ;
Intensifier la recherche des financements extérieurs et des jumelages.
S'ouvrir aux acteurs de développement (Sectoriels, ONG, ...)
Mettre en place un bureau de relations publiques.

Sur le plan des services

Développer une politique de promotion des ressources artisanales, touristiques et culturelles ;
Subventionner les activités agropastorales ;
Mettre en place des forêts communales ;
Stabiliser les berges des mayos ;
Créer un service technique à la commune ;
Promouvoir les dispositifs de sécurité anti érosifs ;
Développer les services sociaux de base.

PARTIE IV :

PLANIFICATION

5. LA VISION DE LA COMMUNE

Les problèmes de la commune ont été regroupés en six centres d'intérêts qui prennent en compte tous les secteurs pouvant permettre un développement harmonieux des hommes et de leurs activités en tenant compte de la préservation de l'environnement dans lequel ces populations vivent afin de promouvoir un développement durable dans un environnement sain.

Ces centres d'intérêt sont :

- L'amélioration des infrastructures sociales ;
- L'amélioration des secteurs de production ;
- L'amélioration de la gestion de l'environnement ;
- L'amélioration des services sociaux ;
- L'amélioration de l'éducation et la promotion de la culture ;
- L'amélioration de la performance de la commune.

6. LA LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

6.1. Objectif global

L'objectif global dans la logique de développement de la commune est de réduire la pauvreté au maximum. Il est question de définir une stratégie qui sur cinq permettra aux populations de Maroua 1^{er} d'améliorer leur condition de vie.

6.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques résultent de l'analyse des arbres à objectifs.

Axe 1 : Développement des infrastructures

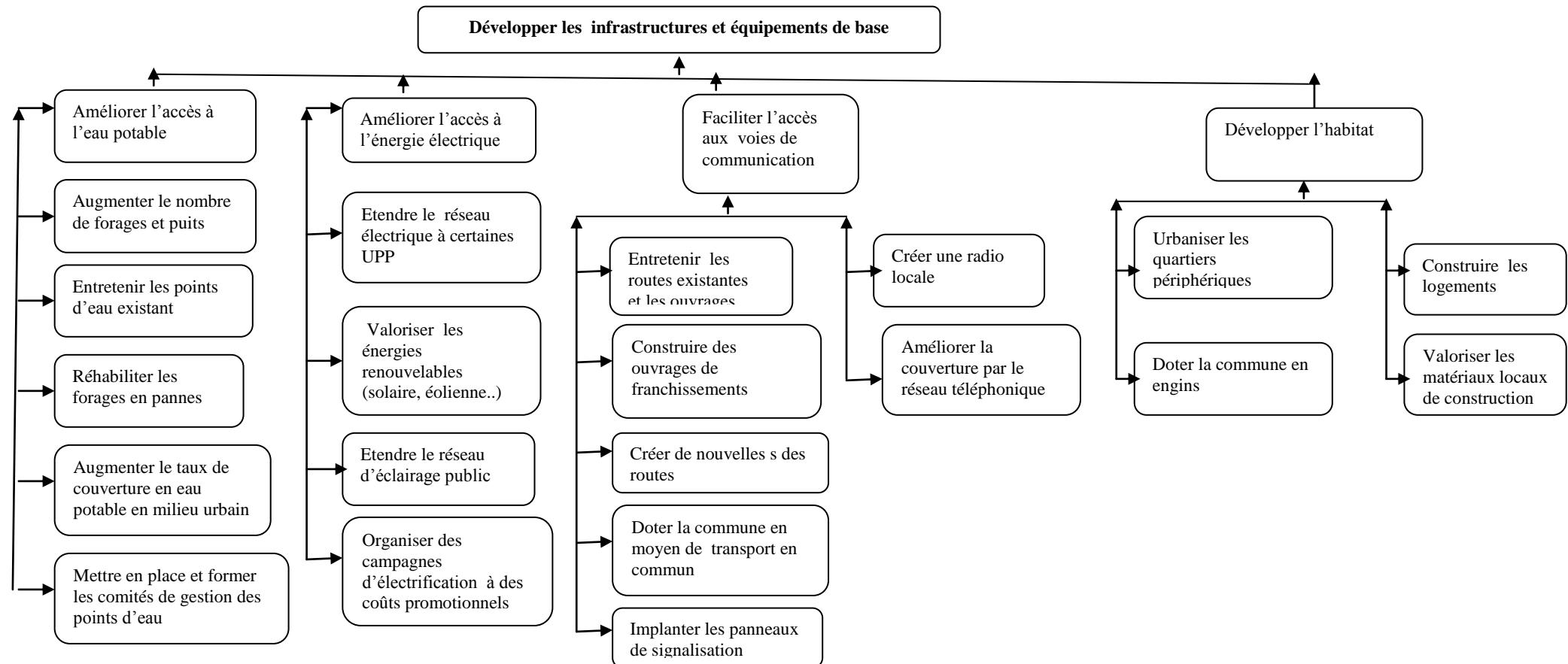


Figure 9: Arbre à objectif relatif au développement des infrastructures

AXE II : Développement des secteurs productifs

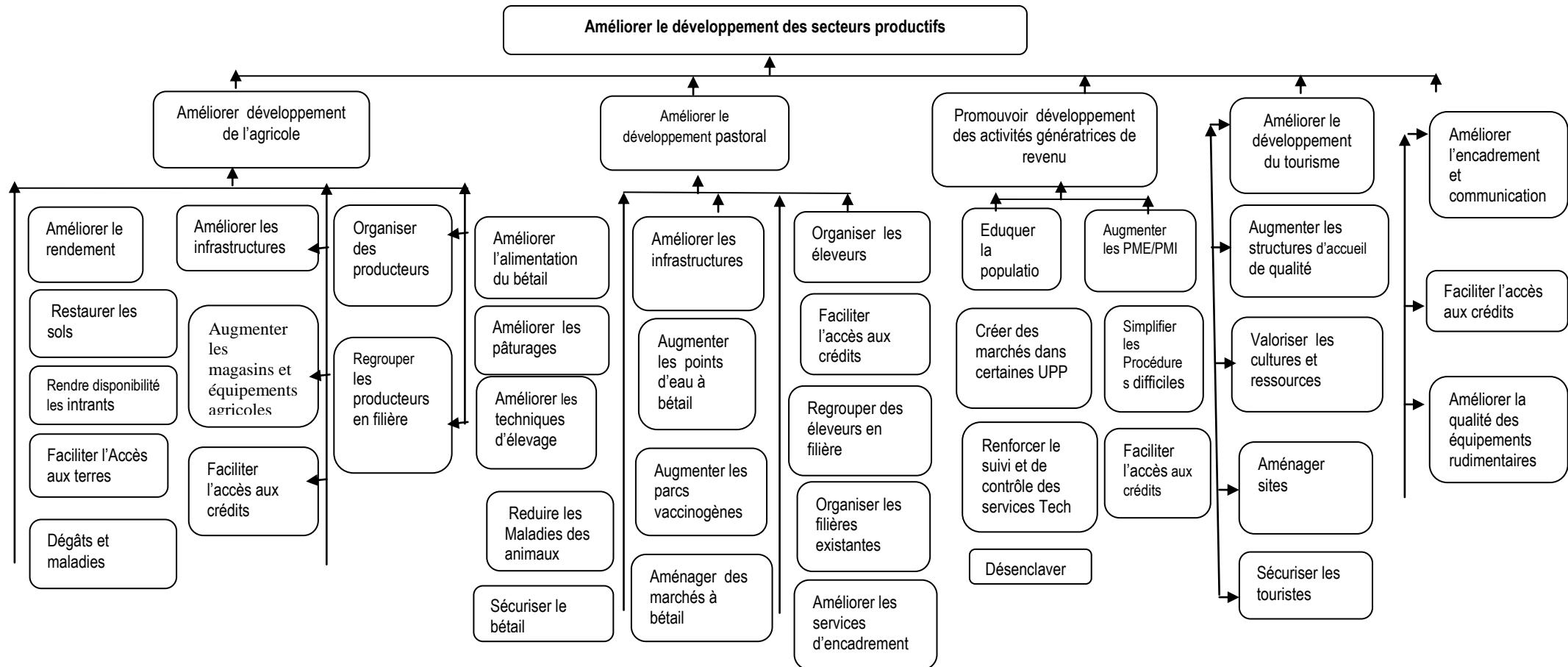


Figure 10: Arbre à objectif relatif au développement des secteurs productifs

AXE III : Développement des services sociaux

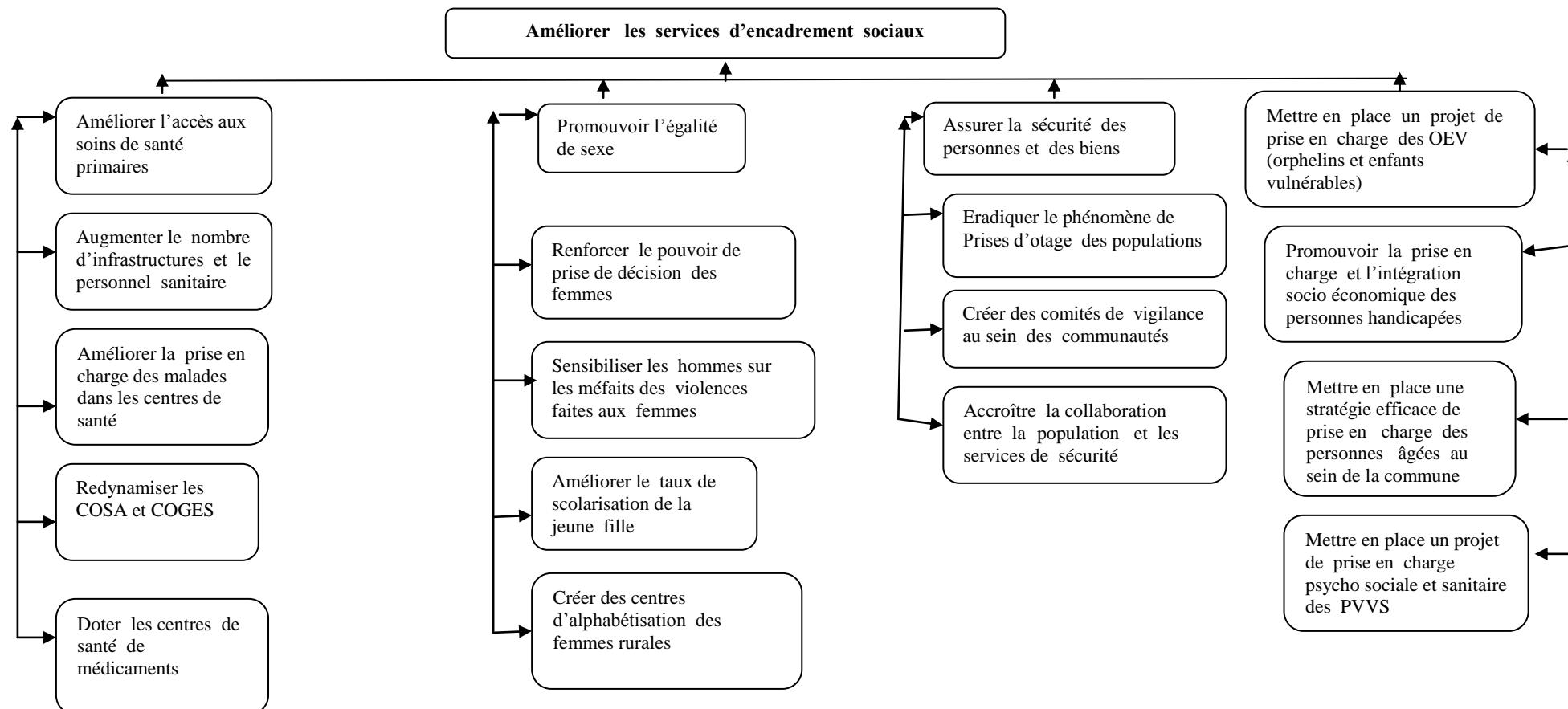


Figure 11: Arbre à objectif relatif aux services sociaux

AXE IV : Préservation de l'environnement

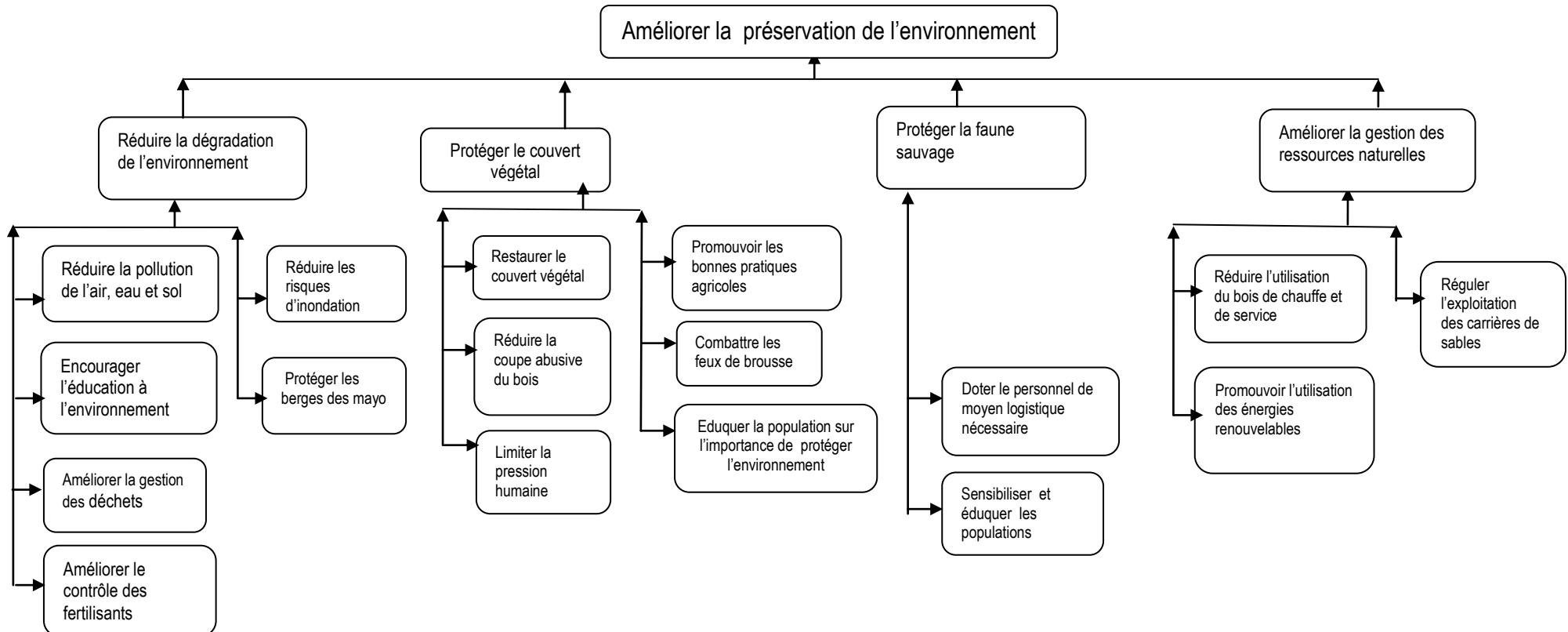
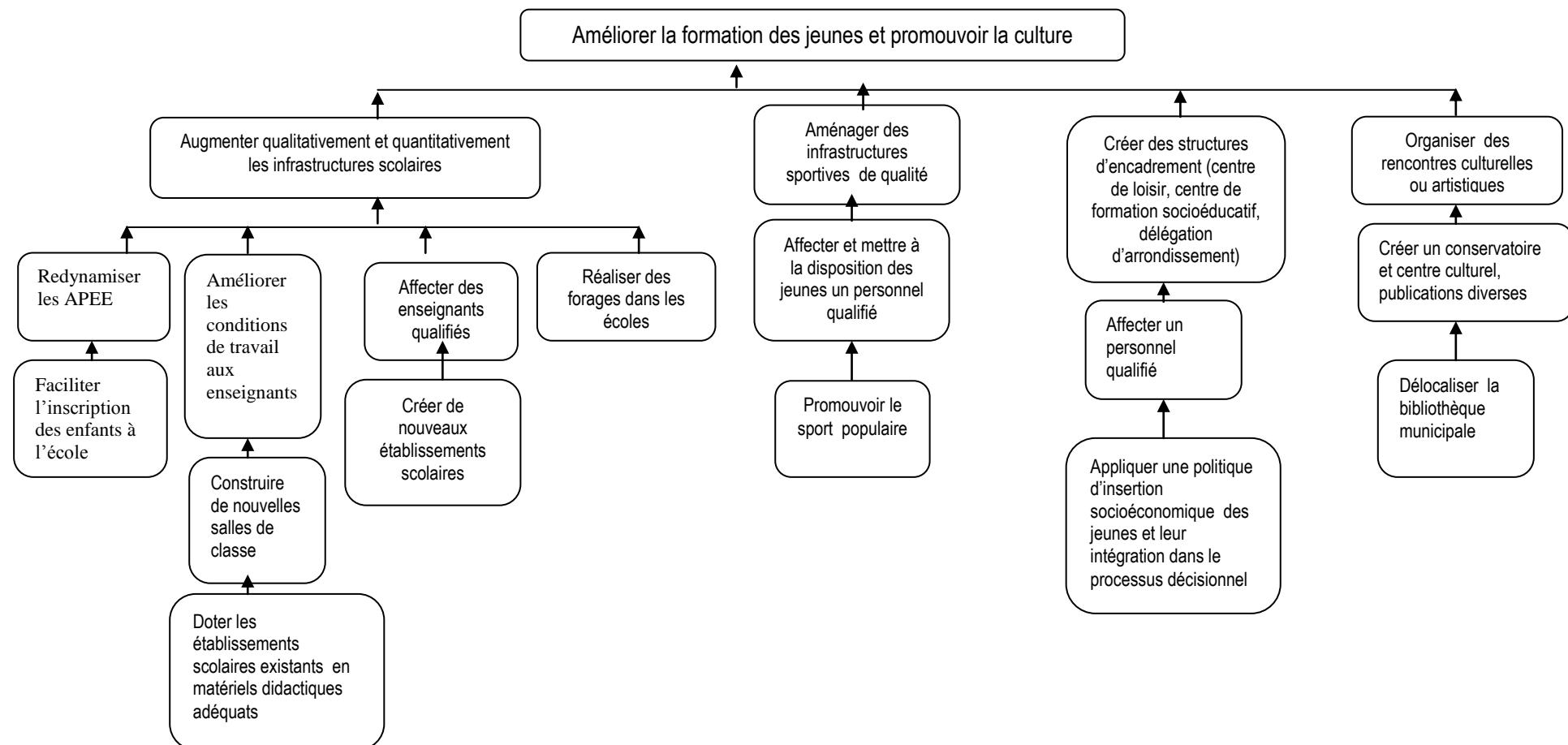


Figure 12: Arbre à objectif relatif à l'amélioration de la préservation de l'environnement

AXE V : Education/Formation et culture**Figure 13: Arbre à objectif relatif à l'amélioration de l'éducation et la promotion de la culture**

Cette analyse des approches alternatives a été complétée par un élément du DIC en l'occurrence la performance de la commune.

AXE VI: Performance de la commune

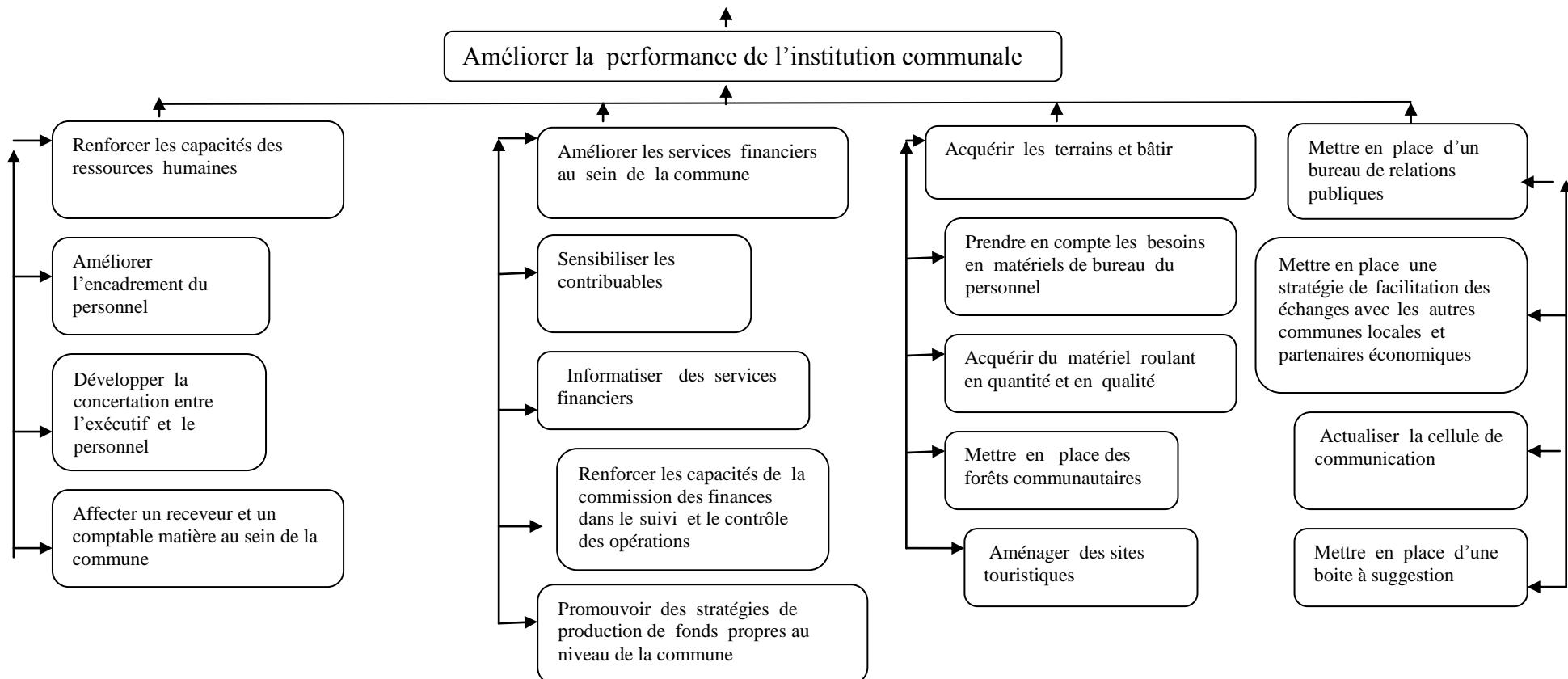


Figure 14 : Arbre à objectif relatif à l'amélioration de la performance de la commune

7. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE POUR LA PERIODE 2010 – 2014

Le cadre logique présente pour chaque axe la logique d'intervention, les indicateurs objectivement vérifiables, les moyens de vérification et les facteurs externes pouvant perturber la réussite de l'action envisagée. Le tableau ci-contre présente les éléments suscités pour chaque action retenue.

AXE I: Amélioration du développement des infrastructures

Tableau 23: Cadre logique sur l'amélioration des infrastructures et équipement de base

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	hypothèse
<u>Objectif Global</u> Réduire la pauvreté	Objectifs du millénaire DSRP		
<u>Objectif de développement</u> : Améliorer les infrastructures et équipement de base	Le cadre de vie des populations		
<u>Objectifs spécifiques</u> : O1 : Améliorer l'accès à l'eau potable O2 : Améliorer l'accès à l'énergie électrique O3 : Faciliter l'accès aux voies de communication O4 : Développer l'habitat	Nombre des points d'eau Qualité de l'eau La qualité de la circulation Le nombre de personnes ayant accès au réseau de téléphonie Le nombre de villages électrifiés Nombre de logements sociaux Nombre de quartiers périphériques urbanisés	Sondage d'opinion Enquête de terrain Les rapports d'études Les PV de réception Les rapports des comités de suivi Photos des infrastructures	Les moyens humains, matériels et financiers mobilisés sont utilisés à leurs justes fins Les terrains pour abriter les différentes infrastructures
R1 : Accès à l'eau potable facilité à 100% d'ici 2014 R2 : Couverture en énergie électrique améliorée de 80% d'ici 2014 R3 : Accès aux voies de communication facilité de 60% d'ici 2014 R4 : les quartiers périphériques de Maroua 1 ^{er} urbanisé à 70% d'ici 2014			

AXE II : Amélioration du développement des secteurs productifs

Tableau 24: Cadre logique secteurs productifs

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	hypothèse
Objectif Global : Réduire la pauvreté	Objectifs du millénaire DSRP	Sondage d'opinion Enquête de terrain	Catastrophes naturelles
<u>Objectif de développement</u> : Améliorer le secteur productif	Le niveau de revenus des populations	Les rapports d'études Les PV de réception	Disponibilité des terres cultivables
<u>Objectifs spécifiques</u> :	Rendements agricoles élevés Rendements de l'élevage élevés Nombre des PME/PMI Le nombre de touristes Nombre de structures artisanales	Les rapports du comité de suivi Photos des infrastructures	Mise en pratique des techniques reçues
O1 : Améliorer la productivité agricole O2 : Améliorer la productivité pastorale O3 : Promouvoir le développement des AGR O4 : Développer le secteur touristique O5 : Améliorer le secteur artisanal	R1 : productivité agricole améliorée à 80% d'ici 2014 R2 : Productivité pastorale améliorée à 80% d'ici 2014 R3 : Développement des AGR amélioré à 70% d'ici 2014 R4 : Développement du tourisme amélioré à 60% d'ici 2014 R5 : Développement de l'artisanat amélioré à 75% d'ici 2014		Les moyens humains, matériels et financiers mobilisés sont utilisés à leurs juste fin

AXE III : Amélioration des services d'encadrement sociaux

Tableau 25: Cadre logique sur l'amélioration des services sociaux

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	hypothèse
<u>Objectif Global</u> : Réduire la pauvreté			
<u>Objectif de développement</u> : Améliorer la prise en compte de l'approche genre et culture			
<u>Objectifs spécifiques</u> :			
O1 : Améliorer l'accès aux soins de santé	Nombre des malades satisfaits des services	Sondage d'opinion	
O2 : Améliorer l'épanouissement de la femme et de la jeune fille	Le nombre de fille scolarisée	Enquête de terrain	
O3 : Améliorer la sécurité des personnes et biens	Taux minimum d'agression	Les rapports du comité de suivi	
O4 : Améliorer la prise en charge des personnes vulnérables	Le nombre de personnes pris en charge		L'adhésion des hommes
R1 : accès aux soins de santé améliorés à 80% d'ici 2014			
R2 : Femmes et jeunes filles plus épanouies d'ici 2014			
R3 : sécurité des personnes et biens assurée d'ici 2014			
R4 : Prise en charge des personnes vulnérables améliorées de 50% d'ici 2014			

AXE IV : Préservation de l'environnement

Tableau 26: Cadre logique sur la préservation de l'environnement

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	Hypothèse
<u>Objectif Global</u> : Réduire la pauvreté	Objectifs du millénaire DSRP		
<u>Objectif de développement</u> : Préserver l'environnement			
<u>Objectifs spécifiques</u> :			
O1 : Réduire la dégradation de l'environnement de 70% d'ici 2014			
O2 : Restaurer le couvert végétal de 60% d'ici 2014			
O3 : Protéger la faune sauvage d'ici 2014			
O4 : Améliorer la gestion des ressources naturelles			
<u>Résultats</u> :			
R1 : Dégradation de l'environnement réduit à 70% d'ici 2014	La réduction de l'exploitation de la flore et de la faune	Sondage d'opinion Enquête de terrain Les rapports d'études Les rapports du comité de suivi Photos des infrastructures	Les moyens humains, matériels et financiers mobilisés sont utilisés à leurs juste fin
R2 : Couvert végétal restauré à 60% d'ici 2014	La réduction de l'exploitation des ressources naturelles		
R3 : Faune sauvage protégée d'ici 2014	Nombre d'arbres plantés		
R4 : Gestion des ressources naturelles améliorées d'ici 2014			La non adhésion des populations

THEME V : Amélioration de la formation des jeunes et promotion de la culture

Tableau 27: Cadre logique sur la formation et culture

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	hypothèse
<u>Objectif Global</u> : Réduire la pauvreté <u>Objectif de développement</u> : Améliorer l'éducation des jeunes et promouvoir la culture <u>Objectifs spécifiques</u> :			
O1 : Améliorer l'accès à l'éducation O2 : Aménager les infrastructures sportives O3 : Améliorer l'encadrement des jeunes O4 : Promouvoir les activités culturelles R1 : 90% des enfants scolarisables ont accès à l'éducation d'ici 2014 R2 : Infrastructures sportives améliorées d'ici 2014 R3 : Encadrement des jeunes amélioré d'ici 2014 R4 : Activités culturelles et artisanales promues d'ici 2014	Le nombre des jeunes scolarisés Nombre d'infrastructures sportives aménagées Le nombre de structure d'encadrement des jeunes Le nombre d'activités culturelles promues	Sondage d'opinion Enquête de terrain Les rapports du comité de suivi	

AXE VI : Amélioration de la performance de la commune**Tableau 28: Cadre logique sur la performance de la commune**

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérifications	hypothèse
<u>Objectif Global</u> : Réduire la pauvreté	Objectif du millénaire DRSP		
<u>Objectif de développement</u> : Améliorer les performances de l'institution communale			
<u>Objectifs spécifiques</u> :			
O1 : Renforcer les capacités des ressources humaines	Nombre de personnel formé, recycler et recruté	Sondage d'opinion	
O2 : Améliorer les services financiers	Le niveau des recettes	Enquête de terrain	
O3 : Améliorer le patrimoine communal	Nombre des équipements de la commune	Les PV de réception	
O4 : Améliorer le service des relations	Le nombre de partenariat	Les rapports du comité de suivi	
O5 : Améliorer les services de base et tenir compte des besoins des citoyens		Photos des infrastructures	
R1 : Compétence du personnel améliorée de 90% d'ici 2014			
R2 : Qualité des services de la commune améliorée de 70% d'ici 2014			
R3 : patrimoine communal amélioré de 60% d'ici 2014			
R4 : relations de la commune améliorée de 80% d'ici 2014			
R5 : Services de base améliorés d'ici 2014			

8. PLANIFICATION DU PDC

La planification du PDC, c'est la programmation des activités à menées dans l'espace et dans le temps. Cette programmation s'articule autour d'un plan stratégique et d'un plan opérationnel.

8.1. Planification stratégique

Le plan stratégique est la vision du développement de la commune. C'est en quelque sorte la feuille de route dressée par les membres du conseil municipal, l'exécutif communal, les élites les sectoriels et qui précise les grands axes du développement de la commune de Maroua 1^{er} pour les cinq prochaines années.

TABLEAU 29 : PLANIFICATION STRATEGIQUE

AXE I : INFRASTRUCTURES

Problème : Insuffisance des infrastructures et équipements **Objectif général :** Développer les infrastructures et équipement de base

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	PERIODES					MOYENS	COUT INDICATIF	INDICATEURS	HYPOTHESES
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5				
1	Améliorer la disponibilité en eau potable	Disponibilité en eau potable améliorée	Réaliser : 107 forages (04 à doubagala ;07 à zébé ; 16 à makabaye ; 06 à maza ; 13 à dengui ; 04 à mayel béri ; 08 à gaklé ; 02 à zokok ; 21 à dougoiwo ; 01 à dakar ; 05 à palaoudi ; 02 doyang ; 04 yoldéo ; 14 à béguélé) - 06 puits (02 à doubagala ; 02 à zébé ; 02 à makabaye) -réhabiliter 15 forages (03 à doubagala ; 02 à maza ; 02 à dengui ; 01 à zokok ; 05 à ngassa ; 02 à doyang -curer 03 puits (01 à doubagala ; 01 à makabaye ; 01 à maza o bah)	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM		x			x	x	400 000 000	Nombre de forage, puits réalisé	
			Extension du réseau CAMWATER dans certains quartiers :Makabaye, Ouro tchétré, Ziling ; Palar, Baoiwol, Meskine, Zokok laddéo	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM	x	x			x	x	25 000 000	Nombre de quartiers totalement couverts par le réseau CAMWATER	
2	Améliorer le fonctionnement des comités de gestion des points d'eau modernes	Les CGPEM sont créées et fonctionnels	-Création et formation de 191 CGPEM -recrutement et formation 40 artisans réparateurs	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM	x	x	x	x	x	x	3 000 000	-Nombre de comités formés -nombre d'artisans réparateurs recrutés et formés	

3	Améliorer l'accès à l'énergie	Accès à l'énergie plus facile	Connecter les villages au réseau électrique d'AES SONEL	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM MLDIMA	x	x	x		x	x	150 000 000	Nombre de villages connectés	
			Acheter et installer les panneaux solaires pour avoir les énergies alternatives				x	x	x	x	x	30 000 000	Nombre de panneaux solaires	
			Mettre en place l'éclairage public (réhabiliter les lampadaires et installer d'autres dans les zones non couvertes précédemment)				x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre de lampadaire installé et fonctionnel	
4	Faciliter la circulation des personnes et des biens	Les routes sont construites et entretenues	Reprofilier les routes existantes et construire de nouvelles	ETAT Commune	PNDP FEICOM ONG	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Nombre de route construite et profilés	
			Réhabiliter les ouvrages de franchissement défectueux			x	x	x		x	x	30 000 000	Le nombre d'ouvrages réhabilité	
			Construire un dalot sur le Mayo ziling			x	x	x	x	x	x	25 000 000	Présence du dalot sur le mayo	
5	Améliorer l'urbanisation de Maroua 1er	Quartiers urbanisés	Tracer les routes à Ziling-Makabaye-Palar	ETAT Commune	PNDP FEICOM ONG	x	x			x	x	40 000 000	Nombre de routes tracées	
			Construire sur le lotissement communal 771 logements	ETAT Commune	PNDP FEICOM ONG Crédit foncier		x	x	x	x	x	700 000 000	Nombre de logements construits	
6	Améliorer la couverture des zones rurales en réseaux de communication	Réseaux de Communication en zone rurale plus accessible	Créer des radios communautaires et privés dans Maroua 1 ^{er}	ETAT Commune	CRTV	x	x	x		x	x	30 000 000	Nombre de radios créées	
			Etendre le réseau Télévision		FEICOM ONG CRTV		x	x		x	x	10 000 000	Nombre de villages couverts	
			Etendre les réseaux téléphoniques CAMTEL, MTN, ORANGE à toute la zone rurale		CAMTEL MTN ORANGE	x				x	x	10 000 000	Nombre de villages couverts	
COUT TOTAL												1.483.000 000		

TABLEAU 30 : PLANIFICATION STRATEGIQUE AXE II : SECTEURS PRODUCTIFS**Problème :** Faible développement du secteur production**Objectif général :** Améliorer le développement du secteur production

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUE S	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSABL ES	PARTENAI RES	PERIODES					MOYENS		COUT INDICATIF	INDICATEUR S	HYPOTHES ES			
											H	M						
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5								
1	Améliorer le rendement agricole et la conservation des produits	Rendement amélioré et Produits agricoles mieux conservés	Création et construction de 04 postes agricoles (Palar, Makabaye, katoual, Ngassa)	MINADER	commune	x	x				x	x	28 000 000	Nombre de poste agricole construit				
			Subventionner les intrants (engrais et semences améliorées à 60%)	Commune	MINADER ONG	x	x	x	x	x	x	x	15 000 000	Quantité d'intrant subventionné				
			Acquérir 02 tracteurs par poste agricole	MINADER commune	ONG FEICOM	x	x	x	x	x	x	x	60 000 000	Nombre de tracteur acheté				
			Vulgariser l'utilisation de la fumure organique	MINADER	ONG Commune	x	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de personnes maîtrisant la technique				
			Maîtriser l'eau pour l'irrigation	Commune	MINADER ONG Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	x	6 000 000	Le niveau d'irrigation observé				
			Construire 04 magasins de stockage d'oignons (Palar-Meskine-Salak-Katoual)		ONG MINADER	x	x	x	x	x	x	x	24 000 000	Nombre de magasins d'oignon construits				
			Construire 04 magasins de stockage de céréales (Ngassa-Makabaye-Salak-Katoual)		MINADER ONG Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	x	24 000 000	Nombre de magasins de céréales construits				
2	Organiser les producteurs en filière	Producteurs organisés en filière	Organiser les producteurs en 05 filières (oignon ; maïs, sorgho, niébé, fruitiers)	MINADER	ONG Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	x	1 000 000	Nombre de filières créée				

			Redynamiser la FEPRODEX	Commune	MINADER ONG Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	3 000 000	Les activités menées par la nouvelle équipe	
			Faciliter l'accès aux microcrédits		MINADER EMF MINPME	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de micro crédits octroyé	
3	Promouvoir les AGR et les PME et PMI	AGR, PME et PMI développées et visibles	Création d'un marché permanent de petits ruminants et de volaille au marché comice	Commune	FEICOM MINCOM MERCE MINPMI	x	x			x	x	4 000 000	Présence effective des vendeurs et acheteurs sur le marché	
			Construction et équipement du marché de poisson frais		FEICOM	x				x	x	5 000 000	Présence effective des vendeurs et acheteurs	
			Simplifier les procédures de création des PMI et PME		FEICOM EMF MINPME	x	x			x	x	200 000	Nombre de PMI, PME créées	
			Renforcer le suivi et le contrôle des services techniques		FEICOM EMF MINPME	x	x	x	x	x	x	500 000	Dynamisme des services de contrôle	
4	Améliorer le développement du tourisme	Tourisme développé	Augmenter les structures d'accueil de qualité (construire 02 hôtels)	commune	FEICOM MINTOUR	x	x	x	x	x	x	70 000 000	Nombre d'hôtel construit	
			Valoriser les cultures et les ressources naturelles (organiser les foires culturelles)		MINCULT	x	x	x	x	x	x	25 000 000	Nombre de foires organisées	
			Acquérir les moyens de transport viables (02 bus)		FEICOM Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	40 000 000	Nombre de bus achetés	
5	Améliorer le développement de l'artisanat	Artisanat développé	Améliorer l'encadrement des artisans (formations et recyclage)	commune	FEICOM MINPME Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	6 000 000	Nombre de formations organisées	
			Moderniser les équipements des artisans	commune	Bailleurs de fonds MINPME	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre d'équipement acheté	

6	Améliorer le développement pastoral	Techniques pastorales améliorées	Rendre le tourteau et coques accessible et à moindre coût	commune	SODECO TON ONG	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Prix d'achat sur le marché du tourteau	
			Délimiter les zones de pâturages et réhabiliter les pistes à bétail	Commune Etat	Bailleurs de fonds PNDP MINDAF MINATD	x	x			x	x	4 000 000	PV de délimitation et de matérialisation	
			Réhabiliter 01 mare à Ouro Bah et construire 06 mares artificielles (Salak-Makabaye Palar-Meskine-Ngassa-Katoual)	commune	Bailleurs de fonds PNDP	x	x	x		x	x	20 000 000	Nombre de marres créées	
			Construire des bureaux et logements au centre vétérinaires de Meskine et Makabaye	MINEPIA	Bailleurs de fonds PNDP commune	x	x	x	x	x	x	30 000 000	Nombre de logements et bureaux construits	
			Realiser 08 parcs vaccinogènes (Salak-Makabaye Palar-Meskine-Ngassa-Katoual- Domayo-Zokok Laddéo)	Commune	Bailleurs de fonds PNDP	x	x	x	x	x	x	32 000 000	Nombre de parcs construits	
			Aménager l'abattoir de Meskine		Bailleurs de fonds FEICOM	x				x	x	3 000 000	Abattoir fonctionnel	
			Organiser les campagnes de vaccination antirabique	MINEPIA Commune	ONG Commune	x	x	x	x	x	x	1 000 000	Nombre de campagne organisé	
			Organiser les éleveurs en filières (lait, aviaire et petit ruminants)	MINEPIA Commune MINADER	Bailleurs de fonds PNDP commune	x	x			x	x	500 000	Nombre filières créées	
COUT TOTAL												724 200 000		

TABLEAU 31 : PLANIFICATION STRATEGIQUE AXE III : SECTEURS SOCIAUX

Problème : Faible développement des services sociaux **Objectif général :** Améliorer les services d'encadrement sociaux

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUE S	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSA BLES	PARTENAIRE S	PERIODES					MOYENS		COUT INDICATIF	INDICATEURS	HYPOTHES ES
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	HU MAI NS	MATE RIEL S			
1	Augmenter le nombre d'infrastructures, équipement et personnel sanitaire	Infrastructures, équipement et personnel sanitaire en nombre suffisant	Accélérer la signature de la convention entre l'Etat et les responsables de hôpital CMAO pour l'hôpital de district	MINSANTE	Commune Bailleurs de fonds ONG		x	x	x	x	x	x	100 000	Présence d'un hôpital de district à Maroua 1 ^{er}	
			Ouvrir et équiper le centre de santé de Katoual		Commune Bailleurs de fonds ONG	x	x	x			x	x	30 000 000	Opérationnalité du centre de santé	
			Créer, construire et équiper 03 CSI, à Béguélé, Gaklé et Zokok garré		Commune Bailleurs de fonds ONG		x	x	x	x	x	x	90 000 000	Nombre de CSI créées et équipées	
2	Doter les centres de santé en médicaments	07 CSI sont approvisionnés en médicaments essentiels	Identifier les centres de santé dépourvus en médicaments et les approvisionner	MINSANTE Commune	Bailleurs de fonds ONG	x	x				x	x	30 000 000	Nombre de CSI approvisionnés	
3	Améliorer la prise en charge des malades dans les CSI	Les malades sont mieux pris en charge	doter 07 CSI en matériels techniques et de déplacement	MINSANTE Commune	Bailleurs de fonds ONG	x	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Nombre de matériels et équipements achetés	
			Affecter du nouveau personnel : 07 IDE, 14 aides soignants, 07 IAC, 07 TAL, 07 personnels d'appui pour les CSI existants	MINSANTE	Bailleurs de fonds ONG commune	x	x				x	x	200 000	Nombre de personnel affecté dans CSI existants	

			Redynamiser les COSA/COGES des 07 CSI existants	MINSANTE commune	Elites ONG		x	x	x	x	x	200 000	Représentativité de tous les villages	
			Dans l'hôpital de district, et les 03 CSI à créer, prévoir 01 médecin chef, 03 IDE, 03 AS, 03 TAL, 03 personnels d'appui	MINSANTE	Commune		x			x	x	200 000	Nombre de personnels affectés	
4	Améliorer le taux de scolarisation de la jeune fille de 60%	Taux de scolarisation de la jeune fille amélioré de 60%	Organiser les séances de sensibilisation trimestrielle dans les 16 UPP de la zone rurale et 04 secteurs de la zone urbaine	MINPROF MINAS	Commune ONG Bailleurs de fonds		x			x	x	1 000 000	Nombre de séances de travail organisées	
			Tenir des réunions et des ateliers avec les ONG, GPC, OSC intervenant dans la question de la jeune fille afin de rechercher la synergie		Commune ONG Bailleurs de fonds Société civile	x				x	x	500 000	Nombre d'atelier organisés et les résolutions prises	
			Encourager la jeune fille à aller à l'école en lui octroyant des bourses	MINPROF MINESEC MINEDUB	Commune ONG Bailleurs de fonds Elites	x	x	x	x	x	x	5 000 000	Nombre de bourses octroyées à la jeune fille	
5	Promouvoir l'épanouissement et l'encadrement de la femme	Femmes plus épanouies et mieux encadrées dans Maroua 1 ^{er}	Créer et construire: -01 centre de promotion de la femme et de la famille -04 centres d'alphabétisation rurale à Salak, Katoual ; Meskine, Zokok laddéo	MINPROF MINFOF	Commune ONG Bailleurs de fonds Elites	x	x	x	x	x	x	90 000 000	Nombre de centres construits	
			Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes	MINPROF MINAS	Commune ONG Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de réunions de sensibilisation	

			Renforcer le pouvoir de prise de décision des femmes en soutenant et finançant les activités des associations (ALVF, REFENGOL)	MINPROF MINAS	Commune ONG Association	x	x	x	x	x	x	400 000	Nombre de réunion tenue Nombre d'activités menées	
6	Assurer la sécurité des personnes et des biens	Personnes et biens sécurisés	Sensibiliser la population afin qu'elle collabore avec les forces de l'ordre pour éradiquer l'insécurité	MINDEF DGSN	Commune Elites Chefs traditionnel s	x	x	x	x	x	x	200 000	Recul de la criminalité et du banditisme	
			Créer des comités de vigilance au sein des communautés		Commune Chefs traditionnel s	Elites ONG	x	x	x	x	x	x	400 000	Nombre de comités créés et leur fonctionnalité
7	Mise en place d'un projet de prise en charge psycho sociale et sanitaire des PVVS	Les services de prise en charge psychosociale et sanitaire sont créées dans les CSI	Créer dans chaque CSI un service de prise en charge des PVVS	MINSANTE MINAS	Commune ONG	x	x			x	x	5 000 000	Nombre de services de prise en charge créées dans les CSI	
8	Améliorer les conditions de vie des personnes défavorisées (Handicapés, OEV)	conditions de vie des personnes défavorisées (Handicapés, OEV) améliorées	Accélérer les travaux de finition du centre des Handicapés de Doyang	MINAS commune	ONG Elites Bailleurs de fonds	x	x		x	x	x	100 000	Centre ouvert et opérationnel	
			Recenser, regrouper et encadrer les personnes handicapées, favoriser leur insertion socio professionnelle		ONG Elites Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	2 000 000	Nombre des handicapés pris en charge et insérés socialement	
			Mettre en place un projet de prise en charge des enfants vulnérables et orphelins		ONG Elites	x	x			x	x	10 000 000	Nombre d'enfants pris en charge	
9	Mettre en place une stratégie efficace de prise en charge des personnes âgées	Les associations des personnes âgées créées dans les communautés	Création de 10 associations des personnes âgées dans Maroua 1 ^{er} (05 en zone rurale et 05 en zone urbaine)	MINAS commune	ONG Elites Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	5 000 000	Nombre d'association créées et fonctionnelles	
COUT TOTAL												290 700 000		

TABLEAU 32 : PLANIFICATION STRATEGIQUE AXE IV : PROTECTION ET CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
PROBLEME CENTRAL : Faible préservation de l'environnement **OBJECTIF GLOBAL :** Améliorer la préservation de l'environnement

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUE S	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSABL ES	PARTENAIRE S	PERIODES					MOYENS	COUT INDICATIF	INDICATEURS	HYP OT HES ES	
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5					
											HU MAI NS	MATE RIEL S			
1	Restaurer le couvert végétal	Couvert végétal restauré par le reboisement	-Reboiser 200 ha de terrain -Produire 15 000 plants -mettre en terre les plants -mettre en place un comité de suivi	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect SNV	x	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Surface reboisée et Nombre de plants mis en terre	
2	Réduire la coupe abusive du bois	Coupe du bois réduite	Promouvoir et subventionner l'achat des foyers améliorés	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect	x	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Nombre de foyers améliorés subventionnés	
			Sensibiliser les populations sur la coupe du bois			x	x				x	x	500 000	Nombre de personnes sensibilisées	
3	Réduire de 70% la pollution de l'environnement	L'Etat de l'environnement amélioré	Sensibiliser la population	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect WWF SNV HYSACAM	x	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de personnes sensibilisées	
			Acquisition de 1000 bacs à ordures			x	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre de bacs achetés	
			Créer un point de tri de déchet et de traitement des déchets			x	x	x	x	x			15 000 000	Quantité d'ordure traitée	
			Recruter du personnel				x				x	x		Nombre de personnes recrutées	
4	Réduire l'érosion des berges de mayo	Berges de mayo mleux protégés contre l'érosion	-Mettre en place des mesures d'urgences pour protéger les berges des mayos -planter les arbres (espèces anti érosives) au long des berges de mayos	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect		x	x	x	x	x	x	20 000 000	Nombre de berges protégées et le nombre d'arbres plantés	

5	Améliorer et promouvoir la gestion des ressources naturelles	Les ressources naturelles sont mieux protégées et gérées	Elaborer un plan d'exploitation en collaboration avec les services techniques	commune	MINFOF MINEP ANAFOR MINEE PNDP MINDAF		x	x	x	x	x	x	2 000 000	Plan d'exploitation exécuté	
			Réguler l'exploitation des carrières de sables				x	x	x	x	x	x			
6	Protéger la faune sauvage	1000 ha d'aire protégée créée	Créer des comités d'étude et d'identification des zones en collaboration avec les services techniques et autorités traditionnelles	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect PNDP	x	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre de zones identifiées	
			Acquérir le matériel de travail			x	x			x	x	x	8 000 000	Quantité de matériel de travail acquis	
			Recruter du personnel				x	x		x	x	x		Nombre de personnes recrutées	
COUT TOTAL													95 800 000		

TABLEAU 33 : PLANIFICATION STRATEGIQUE AXE V : FORMATION ET CULTURE

Problème central : Insuffisance de formation et faible développement de la culture **Objectif global :** Améliorer la formation des jeunes et promouvoir la culture

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSABLES	PARTENAIRE S	PERIODES					MOYENS	COUT INDICATIF	INDICATEURS	HYPOTHESES	
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5					
1	Promouvoir l'épanouissement socio culturel des jeunes	Jeunes épanouies	Construire 02 centres de loisir à Salak et Domayo	MINJEUN commune	ONG Bailleurs de fonds		x	x	x		x	x	24 000 000	Nombre de centres construits	
			Organiser 02 colonies de vacance et caravanes d'échanges des jeunes		ONG Communauté urbaine	x	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Nombre de voyages organisés	
			Organiser les rencontres sportives pendant les vacances		ONG		x	x	x	x	x	x	2 000 000	Nombre de rencontres organisées	
2	Promouvoir l'insertion socio économique des jeunes	Les jeunes sont mieux employés et peuvent subvenir à leurs besoins	Subventionner la formation des jeunes désœuvrés	MINJEUN MINFOP commune	ONG FNE	x	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre de jeunes formés et insérés	
			Organiser les stages de vacances au niveau de la commune		commune	ONG	x	x	x	x	x	x	25 000 000	Nombre de jeunes stagiaires	
3	Améliorer l'encadrement de la jeunesse	Jeunes mieux encadrés	Equipement de la bibliothèque communale	Commune	MINADER ONG Bailleurs fonds	x	x	x	x	x	x	x	8 000 000	Nombre de documents achetés	
			Affecter le personnel d'encadrement (10) dans les centres de loisir des jeunes		MINJEUN MINFOP Commune	MINADER EMF MINPME	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de personnel affecté par an	
4	Aménager les infrastructures sportives	Infrastructures sportives aménagées	Construction d'un stade de 3000 places à Domayo	MINSEP	FEICOM		x				x	x	32 000 000	Visibilité du stade	

			20 stades de football avec piste à Zokok, Katoual, makabaye, dougoiwo, ngassa, salak, lycée de domayo, CES de Ourotchédé		FEICOM Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	60 000 000	Nombre de stades construits avec piste	
			Construire 20 terrains de handball à zébé, maza, dengui, gaklé palaoudi, béguelé, pitoaré meskine		FEICOM Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	60 000 000	Nombre de stades construits	
			Construire un gymnase à Zokok		FEICOM Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	20 000 000	Présence d'un gymnase à zokok	
5	Améliorer l'encadrement sportif des jeunes	19 Cadres de sport affectés	Affecter 19 cadres de sport 01-GS à Meskine 01-GS à Salak 04-Lycée de Salak 03-Lycée de Meskine 03-CES Ouro tchédé 01-CMPT 01- commune Maroua 1 ^{er} 01-SAR/SM	MINSEP MLNSEC MINEDUB MILNFOF commune	FEICOM Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de cadre affectés et en poste	
			Promouvoir le sport civil et scolaire		MINSEP commune	sponsors	x	x	x	x	x	x	15 000 000	Le nombre d'activités sportives organisées
6	Augmenter la capacité infrastructurelle en éducation de base	Capacité infrastructurelle plus grande	Construction de : - 119 salles de classe -20 clôtures -61 latrines (WC) -61 logements -22 forages -24 infirmeries -22 cantines scolaires -fabriquer 3510 tables bancs	MINEDUB commune	FEICOM Bailleurs de fonds Elites Députés	x	x	x	x	x	x	1 200 000	Nombre d'infrastructures construites	
7	Améliorer l'encadrement des élèves au primaire	Elèves sont mieux encadrés	Recruter et affecter 120 enseignants dans les établissements scolaires	MINEDUB	commune APEE Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre d'enseignants effectés	

			Doter les établissements en matériels didactiques adéquats	MINEDUB Commune APEE	FEICOM Bailleurs fonds Elites Députés	x	x	x	x	x	x	8 000 000	La quantité de matériel didactique	
8	Augmenter la capacité infrastructurelle en enseignement secondaire	Capacité infrastructurelle plus grande dans l'enseignement secondaire	Construction de : -36 salles de classe -05 blocs administratifs -04 blocs sanitaires -réaliser 04 forages	MINESEC Commune	Bailleurs de fonds Elites Députés APEE	x	x	x	x	x	x	700 000	Nombre d'infrastructures construites	
9	Améliorer l'encadrement des élèves au secondaire	Elèves sont mieux encadrés au secondaire	Affecter 60 enseignants qualifiés au secondaire	MINESEC	Commune	x	x	x	x	x	x	10 000 000	Nombre d'enseignants effectés	
			Doter les établissements en matériels didactiques adéquats	MINESEC Commune APEE	FEICOM Bailleurs fonds Elites Députés	x	x	x	x	x	x		La quantité de matériel didactique achetée	
10	Amélioration de la formation professionnelle améliorée (ETA/CRA et CFJA)	Formation professionnelle améliorée	Améliorer les infrastructures et équipements de ETA, CRA et CFJA	MINADER Commune	FEICOM Bailleurs de fonds, Elites Députés	x	x	x	x	x	x	100 000 000	Nombre d'infrastructure et équipement	
			Augmenter l'effectif du personnel de ETA, CRA et CFJA	MINADER Commune		x	x	x	x	x	x	100 000	Nombre d'enseignants effectés	
11	Promouvoir la culture locale	Identité culturelle conservée	Organiser les rencontres culturelles (expositions festivals, courses hippiques, luttes traditionnelles)	MINCULT Commune	UNESCO Bailleurs de fonds Elites Députés	x	x	x	x	x	x	25 000 000	Nombre de rencontres culturelles organisées	
			Création et construction d'un musé d'art local	MINCULT commune		x	x			x	x	30 000 000	Présence du musé	
			Protéger les berges du mayo derrière la bibliothèque pour limiter l'érosion	commune	Bailleurs fonds Elites Députés	x				x	x	4 000 000	Erosion stoppée	
11	Valorisation de l'habitat traditionnel	Habitat traditionnel valorisé	Promotion des matériaux locaux de construction	commune	Bailleurs de fonds	x	x	x	x	x	x	200 000	Nombre de personnes utilisant les matériaux locaux	
COUT TOTAL												2 352 900 000		

TABLEAU 34 : PLANIFICATION STRATEGIQUE AXE VI : INSTITUTION COMMUNALE

Problème : Faible performance de l'institution commune **Objectif général :** Améliorer la performance de l'institution communale

N°	OBJECTIFS SPECIFIQUE S	RESULTATS	ACTIONS	RESPONSABL ES	PARTENAIRES	PERIODES					MOYENS		COUT INDICATIF	INDICATEURS	HYP OT HES ES
											HU MAI NS	MATE RIEL S			
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5					
1	Renforcer les capacités de ressources humaines	Ressources humaines plus efficaces	Gestion des ressources humaines et fonctionnement du personnel	Exécutif,	PNDP ONG FEICOM VSO	x					x	x	100 000	Présence et fonctionnement de tous les services prévus par l'organigramme	
			1. Rendre fonctionnel l'organigramme et la description des postes	Exécutif, SG, RM	PNDP, VSO GTZ Commune	x	x	x	x	x	x	x	100 000	Nombre de réunion de suivi, Listing droit du personnel	
			3. recruter le personnel (01 urbaniste, 02 agents communaux, 01 comptable matière....) et rendre clair les procédures de recrutement et de sélection	Exécutif, SG	PNDP GTZ FEICOM VSO Commune	x	x	x	x	x	x	x	100 000	Critères de recrutement, nombre de personne recruté	
			4. Vulgariser les politiques et procédures existantes concernant les termes et conditions de l'emploi et le comportement et la discipline	Exécutif, SG	PNDP GTZ FEICOM VSO Commune	x	x	x	x	x	x	x	100 000	Nombre réunion Délégué du personnel	
			5. Renforcer les compétences techniques du personnel	Exécutif	PNDP GTZ FEICOM VSO GIC MIB INFO	x	x	x	x	x	x	x	100 000	Nombre de thème de formation et de personne	
			Fonctionnement des conseillers et de l'exécutif	Exécutif, commune	PNDP GTZ FEICOM VSO ONG DED	x	x	x	x	x	x	x	500 000	Nombre de thème de formation et de personne	
			1. Renforcer la capacité des élus de bien exécuter leurs tâches			x	x	x	x	x	x	x	500 000	Nombre de CM impliqué	

			3. Renforcer la communication au sein de l'exécutif			x x x x x x x x	500 000	Nombre réunion d'auto évaluation
2	Améliorer les services financiers au sein de la commune	Services financiers mieux pourvus	Mise en œuvre du plan	Exécutif	PNDP GTZ FEICOM VSO Commune	x x x x x x x x	100 000	Comité de suivi Nombre des membres formés en suivi
			1. Mise en oeuvre efficace du PDC			x x x x x x x x	100 000	Nombre des membres du GdT formé
			2. renforcer les capacités des membres du Groupe de Travail (GdT) pour assurer la mise en œuvre de ce Plan d'Action Quinquennal			x x x x x x x x	200 000	Fichier informatisé des contribuables et des opérations financières
3	Augmenter le patrimoine communal et améliorer sa gestion	Patrimoine communal suffisant et mieux géré	Renforcer les systèmes de gestion financière	Exécutif et CM	PNDP GTZ FEICOM VSO	x x x x x x x x	100 000	Nombre d'activités mis en place pour générer les fonds
			Augmentation de la recette	Exécutif, RM, SG		x x x x x x x x	200 000	Nombre d'accords de partenariat signé
			Intensifier la recherche de financement extérieur et les jumelages avec d'autres communes			x x x x x x x x	100 000	Nombre de terrains acquis et construits
3	Augmenter le patrimoine communal et améliorer sa gestion	Patrimoine communal suffisant et mieux géré	Acquérir des terrains et les bâtir	Commune	PNDP GTZ FEICOM	x x x x x x x x	900 000	Nombre de véhicules et engins achetés
			Acquérir le matériel roulant et les équipements (03 bennes ; 04 véhicules ; 03 engins)	MINATD Commune		x x x x x x x x	100 000	Fonctionnement effectif du service technique créé
			Créer un service technique au niveau de la commune	Commune		x x x x x x x x	100 000	

		Service de relation amélioré	Établir une méthode formelle pour les conseillers de sensibilisation de la population aux actions de la commune	Exécutif, SG	PNDP GTZ VSO CRTV Chefs traditionnels	x	x	x	x	x	x	2 000 000	Nombre de descente sur le terrain des CM et nombre des canaux utilisés par les CM pour communiquer	
4	Améliorer le service de relations et de communication		Augmenter les moyens de communication disponibles et sensibiliser les citoyens sur ces canaux	Exécutif, SG	PNDP GTZ VSO CRTV ONG	x	x	x	x	x	x	1 500 000	nombre des canaux utilisés par les CM pour communiquer	
			Augmenter la transparence des procédures et politiques de la commune	Exécutif, SG	PNDP GTZ, VSO ONG	x	x	x	x	x	x	100 000	Nombre des actes rendus publics	
			Renforcer la collaboration avec la société civile (GIC, associations, CDV, ONG...)	Exécutif	PNDP GTZ VSO ONG	x	x	x	x	x	x	500 000	Nombre des organisations de la Société civile répertorié	
			Mettre en place un bureau de relations publiques	Exécutif	FEICOM VSO	x				x	x	1 000 000	Bureau fonctionnel	
			Mettre en place une stratégie de facilitation des échanges avec les autres communes et les partenaires économiques	Exécutif	PNDP GTZ FEICOM VSO	x				x	x	500 000	Nombre d'échange effectué et de contrats de partenariat signés	
			Actualiser la cellule de communication	Exécutif	FEICOM VSO		x	x	x	x	x	1 000 000	Cellule de communication	
			Mettre en place une boite à suggestion	Exécutif	FEICOM VSO, GTZ	x				x	x	300 000	boite à suggestion	
5	Amélioration des services de base et prise en compte des besoins des citoyens	Services de base améliorés	Renforcer la gestion efficace de la mise en œuvre des projets de la commune et mesurer leur impact sur les bénéficiaires	Exécutif commission	PNDP GTZ VSO	x	x	x	x	x	x	1 500 000	Nombre des comités de gestion appuyés	
			Optimiser la prise en compte des besoins des citoyens dans la prise des décisions, y inclus des couches vulnérables	Exécutif, commission des affaires sociales	PNDP GTZ VSO ONG	x	x	x	x	x	x	500 000	Nombre de projet tenant compte des besoins des citoyens	
COUT TOTAL												1 303 900 000		

TABLEAU 35 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE I : INFRASTRUCTURES****PROBLEME :** Insuffisance des infrastructures et équipements**Objectif spécifique 01 :** Améliorer la disponibilité en eau potable

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Coût estimatif	
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
01	Disponibilité en eau potable améliorée	Réaliser : 22 forages (01 à doubagala ;02 à zébé ; 03 à makabaye ; 01 à maza ; 02 à dengui ; 01 à mayel béri ; 02 à gaklé ; 03 à dougoiwo ; 01 à dakar ; 01 à palaoudi ; 02 doyang ; 01 yoldéo ; 02 à béguelé) - 01 puits (01 à doubagala ; réhabiliter 03 forages (01 à doubagala ; 01 à maza ; 01 à zokok ; - curer 03 puits (01 à doubagala ; 01 à makabaye ; 01 à maza ouro bah)	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de forages, puits réalisé	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X X	80 000 000

Objectif spécifique 02 : Améliorer le fonctionnement des comités de gestion des points d'eau modernes

02	Les CGPEM sont créées et fonctionnels	Création et formation de 38 CGPEM -recrutement et formation 08 artisans réparateurs	- réunion de sensibilisation - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - formation - recrutement	Nombre de comités créés et formés -nombre d'artisans réparateurs recrutés et formés	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X X	1 000 000
----	---------------------------------------	--	---	--	--------------	-----------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----	-----------

Objectif spécifique 03: Améliorer l'accès à l'énergie

03	Accès à l'énergie plus facile	Connecter les villages au réseau électrique d'AES SONEL	- réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de villages connectés à AES SONEL	ETAT Commune	ONG PNDP FEICOM MLDIMA					x	x	x	x					X X	50 000 000
----	-------------------------------	---	---	--	--------------	------------------------	--	--	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	-----	------------

Objectif spécifique 04: Faciliter la circulation des personnes et des biens

04	Les routes sont construites et entretenues	Reprofilier les routes existantes et construire de nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre de route construites et profilées	ETAT Commune	PNDP FEICOM ONG				x	x	x					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	4 000 000
		Réhabiliter les ouvrages de franchissement défectueux		Le nombre d'ouvrages réhabilité		PNDP FEICOM ONG				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	10 000 000	
		Construire un dalot sur le Mayo ziling		Présence effective du dalot sur le mayo		PNDP FEICOM ONG				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	5 000 000	
Objectif spécifique 05: Améliorer l'urbanisation de Maroua 1er																											
05	Quartiers urbanisés	Tracer les routes à Ziling-Makabaye-Palar	<ul style="list-style-type: none"> - réunion de sensibilisation - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre de routes tracées	ETAT Commune	PNDP FEICOM ONG				x	x	x	x	x	x	x					x	x	20 000 000				
Objectif spécifique 06: Améliorer la couverture des zones rurales en réseaux de communication																											
06	Réseaux de Communication en zone rurale plus accessible	Créer des radios communautaires et privés dans Maroua 1 ^{er}	<ul style="list-style-type: none"> - exprimer le besoin - mobiliser les moyens - chercher un partenaire - ouvrir la radio 	Nombre de radios créées	ETAT Commune	FEICOM ONG CRTV											x	x	x	x	x	x	x	x	x	10 000 000	
		Etendre les réseaux téléphoniques CAMTEL, MTN, ORANGE à toute la zone rurale	<ul style="list-style-type: none"> - organiser les populations - formuler la demande - mobiliser les moyens - rechercher un partenaire - exécuter les travaux 	Nombre de villages couverts par les 03 réseaux		CAMTEL MTN ORANGE				x	x	x								x	x	10 000 000					
TOTAL : 189 000 000																											

TABLEAU 36 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE II : SECTEURS PRODUCTIFS**

PROBLEME : Faible développement des secteur productifs **Objectif spécifique 01 :** Améliorer le rendement agricole et la conservation des produits

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Coût estimatif	
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
01	Rendement amélioré et Produits agricoles mieux conservés	Création et construction de 02 postes agricoles (Palar, Ngassa)	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de poste agricole construit	MINADER	commune				x	x	x							X X	14 000 000
		Subventionner les intrants (engrais et semences améliorées à 60%)	- organiser les producteurs - identifier les partenaires Signer des accords - livrer les intrants	Quantité d'intrant subventionnée	Commune	MINADER ONG	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X X	3 000 000
		Acquérir 02 tracteurs par poste agricole	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - acheter les tracteurs	Nombre de tracteur acheté	MINADER commune	ONG FEICOM			x	x	x	x	x						X X	12 000 000
		Maîtriser l'eau pour l'irrigation	- identifier les techniques - organiser les populations - mobiliser les moyens - faire la faisabilité - rechercher un partenaire - appliquer les techniques	Nombre de personnes maîtrisant la technique	Commune	ONG Commune			x	x	x	x	x	x	x	x			X X	1 200 000
		Construire 01 magasin de stockage d'oignons (Palar)	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de magasins d'oignon construits		MINADER ONG Bailleurs de fonds			x	x									X X	6 000 000
		Construire 01 magasin de stockage de céréales (Ngassa)		Nombre de magasins de céréales construits		ONG MINADER FAO			x	x	x	x	x	x					X X	6 000 000

Objectif spécifique 02 : Organiser les producteurs en filière

01	Producteurs organisés en filière	Organiser les producteurs en 05 filières (oignon ; maïs, sorgho, niébé, fruitiers)	- sensibiliser les éleveurs - les regrouper par secteur d'activité - structurer les groupes	Nombre de filières créée	MINADER commune	ONG Bailleurs de fonds						x	x	x					X X	200 000
----	----------------------------------	--	---	--------------------------	-----------------	------------------------	--	--	--	--	--	---	---	---	--	--	--	--	-----	---------

		Redynamiser la FEPRODEX	- sensibiliser les groupes - organiser une assemblée - élire un nouveau bureau	Les activités menées par la nouvelle équipe	Commune	MINADER ONG Bailleurs de fonds			x	x	x							x	x	600 000
		Faciliter l'accès aux micro crédits	- sensibiliser les producteurs - identifier les partenaires - signer des accords - accorder des prêts aux groupes structurés	Nombre de micro crédits octroyés		MINADER EMF MINPME	x	x	x	x	x							x	x	100 000

Objectif spécifique 03: Promouvoir les AGR et les PME et PMI

01	AGR, PME et PMI développées et visibles	Création d'un marché permanent de petits ruminants et de volaille au marché comice	- formuler la demande - suivre les procédures - délimiter et aménager le site	Présence effective des vendeurs et acheteurs sur le marché	Commune	FEICOM MI NCMM ERCE			x	x								x	x	2 000 000
		Construction et équipement du marché de poisson frais	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Présence effective des vendeurs et acheteurs		FEICOM EMF MINPME			x	x	x	x	x				x	x	5 000 000	
		Simplifier les procédures de création des PMI et PME	- réunions de sensibilisation - mettre à la disposition des usagers les procédures - faciliter l'accès aux informations	Nombre de PMI, PME créées		FEICOM EMF MINPME			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	200 000
		Renforcer le suivi et le contrôle des services techniques	- réunion préparatoire - définir les modalités -appliquer les mesures prises	Dynamisme des services de contrôle		FEICOM Bailleurs de fonds			x	x	x	x					x	x	200 000	

Objectif spécifique 04: Améliorer le développement du tourisme

	Tourisme développé	Augmenter les structures d'accueil de qualité (construire 02 hôtels)	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre d'hôtel construit	Commune	FEICOM MINTOUR			x	x	x	x	x	x			x	x	14 000 000	
		Valoriser les cultures et les ressources naturelles	- sensibiliser les populations - répertorier les volets à promouvoir - organiser les foires	Nombre de foires organisées		MINCULT			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	5 000 000
		Acquérir les moyens de transport viables (02 bus)	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de bus achetés		FEICOM Bailleurs de fonds			x	x	x						x	x	8 000 000	

Objectif spécifique 05: Améliorer le développement de l'artisanat																						
05	Artisanat développé	Améliorer l'encadrement des artisans (formations et recyclage)	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche des partenaires - former les artisans - équiper les artisans en matériels modernes	Nombre de formations organisées	Commune	FEICOM MINPME Bailleurs de fonds			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	1 200 000	
							Bailleurs de fonds MINPME		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	2 000 000
Objectif spécifique 06 : Améliorer le développement pastoral Améliorer le développement pastoral																						
06	Techniques pastorales améliorées	Rendre le tourteau et coques accessible et à moindre coût	- sensibiliser les éleveurs - signer des accords avec la SODECOTON	Prix d'achat sur le marché du tourteau	commune	SODECOTON ONG	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	2 000 000
		Délimiter les zones de pâturages et réhabiliter les pistes à bétail	- sensibiliser les populations - convoquer la commission - délimiter les zones	PV de délimitation et de matérialisation	Commune Etat	Bailleurs de fonds PNDP			x	x										x	x	2 000 000
		Réhabiliter 01 mares à Ouro Bah et construire 06 mares artificielles (Salak-Makabaye Palar-Meskine-Ngassa-Katoual)	- réunion de sensibilisation - étude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de marre créées	commune	Bailleurs de fonds PNDP			x	x	x	x	x	x					x	x	6 000 000	
		Construire des bureaux et logements au centre vétérinaires de Meskine et Makabaye	- réunion préparatoire - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de logements et bureaux construits	MINEPIA	Bailleurs de fonds PNDP commune			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	6 000 000
		Réaliser 02 parcs vaccinogènes (Salak- Zokok Laddéo)		Nombre de parcs construits	Commune	Bailleurs de fonds PNDP			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	8 000 000
		Aménager l'abattoir de Meskine		Abattoir fonctionnel		Bailleurs de fonds FEICOM			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	3 000 000
		Organiser les campagnes de vaccination antirabique	- sensibiliser les populations - séances préparatoires - descente sur le terrain	Nombre de campagne	Commune MINEPIA	Bailleurs de fonds FEICOM			x						x		x	x	x	x	x	300 000
		Organiser les éleveurs en filières (lait, aviaire et petit ruminants)	- sensibiliser les éleveurs - les regrouper par secteur d'activité - structurer les groupes	Nombre filières créées	MINEPIA Commune MINADER	Bailleurs de fonds PNDP commune			x	x	x							x	x	x	x	200 000
TOTAL : 108 200 000																						

TABLEAU 37 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE III : SECTEURS SOCIAUX****PROBLEME :** Faible développement des services sociaux**Objectif spécifique 01 :** Augmenter le nombre d'infrastructure, équipement et personnel sanitaire

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Moyen	Coût estimatif
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
01	Infrastructure s, équipement et personnel sanitaire en nombre suffisant	Accélérer la signature de la convention entre l'Etat et les responsables de CMAO pour l'hôpital de district	- organiser une rencontre - définir toutes les closes - formaliser les closes de la convention	Nombre de rencontre	MINSANTE Commune	CMAO			X	X				X	X				X	
		Ouvrir et équiper le centre de santé de Katoual	- finaliser les travaux sur le CSI - inaugurer le CSI	Opérationnalité du centre de santé	MINSANTE	Commune Bailleurs de fonds ONG								X	X	X			X	X

Objectif spécifique 02 : Doter les centres de santé en médicaments

02	07 CSI sont approvisionnés en médicaments essentiels	Identifier les centres de santé dépourvus en médicaments et les approvisionner	- réunion préparatoire - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - doter les centres en médicaments	Nombre de CSI approvisionnés	MINSANTE Commune	Bailleurs de fonds ONG	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	15 000 000
----	--	--	---	------------------------------	------------------	------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	------------

Objectif spécifique 03: Améliorer la prise en charge des malades dans les CSI

03	Les malades sont mieux pris en charge	07 CSI dotés en matériels techniques et de déplacement	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de matériels et équipements achetés	MINSANTE Commune	Bailleurs de fonds ONG							X	X	X	X					X	X	4 000 000
		Affecter du nouveau personnel : 07 IDE, 14 aides soignants, 07 IAC, 07 TAL, 07 personnels d'appui pour les CSI existants	- formuler la demande - suivre la demande - définir les conditions d'accueil des personnels affectés	Nombre de personnel affecté dans CSI existants	MINSANTE	Bailleurs de fonds ONG commune			X	X	X										X	X	

Objectif spécifique 04: Améliorer le taux de scolarisation de la jeune fille de 60%

Objectif spécifique 05: Promouvoir l'épanouissement et l'encadrement de la femme

Objectif spécifique 06: Assurer la sécurité des personnes et des biens

Objectif spécifique 07: Améliorer les conditions de vie des personnes défavorisées (Handicapés, OEV)

07	conditions de vie des personnes défavorisées (Handicapés, OEV) améliorées	Accélérer les travaux de finition du centre des Handicapés de Doyang	<ul style="list-style-type: none"> - organiser une rencontre d'évaluation de l'état d'avancement - prendre les mesures de finalisation - accélérer les travaux 	Centre ouvert et opérationnel	MINAS Commune	ONG Elites Bailleurs de fonds								X	X							X	X	2 000 000
		Recenser, regrouper et encadrer les personnes handicapées, favoriser leur insertion socio professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser, - regrouper et encadrer les personnes handicapées, favoriser leur insertion socio professionnelle 	Nombre des handicapés pris en charge et insérés socialement				x	x	x	x	x	x	x	x	x							X	X

Objectif spécifique 08: Mettre en place une stratégie efficace de prise en charge des personnes âgées au sein de la commune

08	Les associations des personnes âgées créées	Création de 02 associations des personnes âgées dans Maroua 1 ^{er} (01 en zone rurale et 01 en zone urbaine)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre d'association créées et fonctionnelles	MINAS commune	ONG Elites Bailleurs de fonds								x	x	x							X	X	1 000 000
----	---	---	--	---	---------------	-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	--	--	--	--	--	--	---	---	------------------

TOTAL : 52 000 000

TABLEAU 38 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE IV : PROTECTION ET CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT****PROBLEME :** Faible préservation de l'environnement**Objectif spécifique 01 :** Restaurer le couvert végétal

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Coût estimatif		
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	H	M	
01	Couvert végétal restauré par le reboisement	Reboiser 75 ha de terrain	-Produire 3 000 plants -mettre en terre les plants -mettre en place un comité de suivi	Surface reboisée et Nombre de plants mis en terre	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect SNV								x	x	x	x	x	X	X	4 000 000

Objectif spécifique 02 : Réduire la coupe abusive du bois

02	Coupe du bois réduite	Promouvoir et subventionner l'achat des foyers améliorés	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Mobilisation des ressources - Recherche un partenaire - mettre à la disposition des populations les foyers	Nombre de foyers améliorés subventionnés	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect								x	x	x	x	X	X	4 000 000
		Sensibiliser les populations sur la coupe du bois	- réunion préparatoire - définition des conditions de succès - tenir des réunions de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisées				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X

Objectif spécifique 03: Réduire de 70% la pollution de l'environnement

03	L'Etat de l'environnement amélioré	Sensibiliser la population	- réunion préparatoire - définition des conditions de succès - tenir des réunions de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisées	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect WWF SNV HYSACAM		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	2 000 000
		Acquisition de 200 bacs à ordures	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de bacs achetés									x	x	x					X	X

Objectif spécifique 04: Protéger la faune sauvage

04	1000 ha d'aire protégée créée	Créer des comités d'étude et d'identification des zones en collaboration avec les services techniques et autorités traditionnelles	- réunion de préparation - identifier les personnes ressources - définir les conditions - mettre en place le comité	Nombre de zones identifiées	Commune	MINFOF MINEP ANAFOR Eniro protect PNDP			X								X	X	10 000 000
		Acquérir le matériel de travail	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux				Quantité de matériel de travail acquis						X	X	X	X	X	X	X

TOTAL : 20 200 000

TABLEAU 39 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE V : FORMATION ET CULTURE****PROBLEME :** Insuffisance de formation et faible développement de la culture**Objectif spécifique 01 :** Promouvoir l'épanouissement socio culturel des jeunes

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Coût estimatif	
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
01	Jeunes épanouies	Organiser 02 colonies de vacance et caravanes d'échanges des jeunes	- réunion de préparatoire - définir les modalités - Mobiliser les fonds - sélectionner les bénéficiaires - lancer les colonies	Nombre de voyages organisés	MINJEUN commune	ONG Communauté urbaine								X	X	X			X X	4 000 000

Objectif spécifique 02 : Promouvoir l'insertion socio économique des jeunes

02	Les jeunes sont mieux employés et peuvent subvenir à leurs besoins	Subventionner la formation des jeunes désœuvrés	- réunion de préparatoire - définir les modalités - Mobiliser les fonds - sélectionner les bénéficiaires	Nombre de jeunes formés et insérés	MINJEUN MINFOP commune	ONG FNE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X X	2 000 000
		Organiser les stages de vacances au niveau de la commune	- réunion de préparatoire - définir les modalités - mise en stage des jeunes	Nombre de jeunes stagiaires recrutés	commune	ONG							X	X					X X

Objectif spécifique 03: Améliorer l'encadrement de la jeunesse

03	Jeunes mieux encadrés	Equipement de la bibliothèque communale	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	Nombre de documents achetés	Commune	MINADER ONG Bailleurs de fonds						X	X	X	X				X X	1 600 000
		Affecter le personnel d'encadrement (10) dans les centres de loisir des jeunes	- exprimer la demande - suivre la demande - accueillir les enseignants	Nombre de personnel affecté par an	MINJEUN MINFOP Commune	MINADER EMF MINPME			X	X	X								X X	100 000

Objectif spécifique 04: Aménager les infrastructures sportives

	Infrastructure s sportives aménagées	02 stades de football avec piste à Katoual, makabaye,	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre de stades construits avec piste	MINSEP Commune	FEICOM Bailleurs de fonds			x	x	x	x	x				x	x	6 000 000
		Construire 08 terrains de football à zébé, ,béguélé,	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre de stades construits					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	6 000 000
		Construire un gymnase à Zokok	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Présence d'un gymnase à zokok					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	2 000 000

Objectif spécifique 05: Améliorer l'encadrement sportif des jeunes

05	19 Cadres de sport affectés	Affecter 19 cadres de sport 01-GS à Meskine 01-GS à Salak 04-Lycée de Salak 03-Lycée de Meskine 03-CES Ouro tchédé 01-CMPT 01- commune Maroua 1 ^{er} 01-SAR/SM	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	Nombre de cadre affecté et en poste	MINSEP MLNSEC MINEDUB MILNFOF Commune	FEICOM Bailleurs de fonds			x	x	x	x	x	x	x		x	x	200 000
		Promouvoir le sport civil et scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les clubs - organiser des journées de sports 	Le nombre d'activités sportives organisées			MINSEP commune	sponsors	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Objectif spécifique 06: Augmenter la capacité infrastructurelle en éducation de base

Objectif spécifique 07: Améliorer l'encadrement des élèves au primaire

07	Elèves sont mieux encadrés	Recruter et affecter 120 enseignants dans les établissements scolaires	- formuler la demande - suivre la procédure - définir les conditions d'accueil dans les communautés	Nombre d'enseignants affectés	MINEDUB	commune APEE Bailleurs de fonds					X	X					X	X	200 000
		Doter les établissements en matériels didactiques adéquats	- Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux	La quantité de matériel didactique achetée	MINEDUB	FEICOM Commune APEE		x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	1 600 000

Objectif spécifique 08: Augmenter la capacité infrastructurelle en enseignement secondaire

Objectif spécifique 09: Améliorer l'encadrement des élèves au secondaire

09	Elèves sont mieux encadrés au	Affecter 60 enseignants qualifiés au secondaire	- exprimer la demande - suivre la demande - accueillir les enseignants	Nombre d'enseignants affectés	MINESEC	Commune									X	X		X	X	2 000 000
----	-------------------------------	---	--	-------------------------------	---------	---------	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---	--	---	---	-----------

	secondaire	Doter les établissements en matériels didactiques adéquats	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion d'identification de la stratégie d'intervention - Etude de faisabilité - Mobilisation des ressources - Recherche du prestataire - Exécution des travaux 	La quantité de matériel didactique achetée	MINESEC Commune APEE	FEICOM Bailleurs de fonds Elites Députés			x	x	x						x	x	
--	------------	--	--	--	----------------------------	---	--	--	---	---	---	--	--	--	--	--	---	---	--

Objectif spécifique 10: Améliorer l'enseignement professionnel

Objectif spécifique 10: Promouvoir la culture locale

Objectif spécifique 11: Valorisation de l'habitat traditionnel

TOTAL : 420 900 000

TABLEAU 40 : PLANIFICATION OPERATIONNELLE**AXE VI : INSTITUTION COMMUNALE****PROBLEME :** Faible performance de l'institution commune**Objectif spécifique 01 :** Renforcer les capacités de ressources humaines

N°	Résultats	Actions	Taches	Indicateurs	Responsable	Partenaire	Période												Coût estimatif	
							J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
01	Ressources humaines plus efficaces	<u>Gestion des ressources humaines et fonctionnement du personnel</u>	Mettre en oeuvre l'organigramme avec les postes détaillés, vulgarisation	Présence et fonctionnement de tous les services prévus par l'organigramme	Exécutif,	PNDP ONG FEICOM VSO			X	X									X X	100 000
		1. Rendre fonctionnel l'organigramme et la description des postes																		
		2. Etablir un système de gestion de la performance des employés	- Organiser régulièrement des réunions de suivi évaluation de chaque poste - Établir un système de régularisation des droits du personnel (heures supplémentaires, indemnités)	Nombre de réunion de suivi, Listing droit du personnel	Exécutif, SG, RM	PNDP GTZ VSO Commune				X	X				X	X	X X	X X	50 000	
		3. recruter le personnel (01 urbaniste, 02 agents communaux, 01 comptable matière...) et rendre clair les procédures de recrutement et de sélection	- Elaborer des critères généraux de recrutement; les mettre à la portée des usagers - recruter le personnel (01 urbaniste, 02 agents communaux, 01 comptable matière....) - Affecter un receveur municipal	Critères de recrutement, nombre de personne recruté Présence effective d'un receveur municipal	Exécutif, SG	PNDP GTZ FEICOM VSO Commune	X	X			X	X			X	X	X X	X X	50 000	
		4. Vulgariser les politiques et procédures existantes concernant les termes et conditions de l'emploi et le comportement et la discipline	- Organiser des réunions d'explication du Code de Travail (et les droits du personnel) et d'autres lois applicables - Elire un délégué du personnel pour défendre les intérêts des employés	Nombre réunion Délégué du personnel	Exécutif, SG	PNDP GTZ FEICOM VSO Commune	X	X							X	X	X X	X X	50 000	
		5. Renforcer les compétences techniques du personnel	- Identifier les besoins en formation du personnel & élaborer une planification de leur formation - Former le personnel sur les systèmes de TIC de base	Nombre de thème de formation et de personne	Exécutif	PNDP GTZ FEICOM VSO GIC MIB INFO	X	X							X	X	X X	X X	50 000	

	<u>Fonctionnement des conseillers et de l'exécutif</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une formation d'une journée avec les 35 conseillers sur le rôle des conseillers en collaboration avec le service régional des communes (SRC) - Organiser une formation d'une journée avec les 35 conseillers sur les textes de base et sur la décentralisation en collaboration avec le SRC - Multiplier brochure l'Action du Conseiller Municipal ou demander des exemplaires à GTZ et distribuer aux conseillers intéressés (2x40). Dito pour le livret sur la citoyenneté et la décentralisation (2x100) - Faire une liste des documents ressources déjà disponibles à la mairie/au bureau et l'afficher - Organiser 4 journées de restitution des formations reçus par les conseillers. - Former conseillers sur les systèmes de TIC de base 	Nombre de thème de formation et de personne	Exécutif, commune	PNDP GTZ FEICOM VSO ONG DED	x x										x x	x x	x x	100 000
	1. Renforcer la capacité des élus de bien exécuter leurs taches	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des conseillers tous les documents supports 15 jours <i>avant</i> le conseil et une semaine après pour les PV - Tenir une réunion de formation d'une journée avec les 35 conseillers et 7 chefs des services techniques sur le fonctionnement des commissions permanentes du Conseil municipal et leurs cahiers de charges - Elaborer et mettre en œuvre le plan de travail annuel des commissions - Assurer la tenue des réunions statutaires du conseil municipal (4 / an) - Appliquer les dispositions disciplinaires de la loi relatives à la participation des conseillers aux sessions du conseil - Développer fiche de déclaration des activités des conseillers - Produire des rapports des réunions de l'exécutif et les rendre disponible en cas de besoin. - Responsabiliser les conseillers dans les différents secteurs de Maroua I sans considération d'étiquette politique. - Amener les conseillers à faire leur plan d'activités annuelles par secteur 	Nombre de CM impliqué	Exécutif, commune	PNDP GTZ FEICOM VSO ONG DED	x x x x x x x x x x x x x x x x x x x x										x x	x x	x x	100 000
	2. Impliquer davantage les conseillers dans la prise des décisions	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des conseillers tous les documents supports 15 jours <i>avant</i> le conseil et une semaine après pour les PV - Tenir une réunion de formation d'une journée avec les 35 conseillers et 7 chefs des services techniques sur le fonctionnement des commissions permanentes du Conseil municipal et leurs cahiers de charges - Elaborer et mettre en œuvre le plan de travail annuel des commissions - Assurer la tenue des réunions statutaires du conseil municipal (4 / an) - Appliquer les dispositions disciplinaires de la loi relatives à la participation des conseillers aux sessions du conseil - Développer fiche de déclaration des activités des conseillers - Produire des rapports des réunions de l'exécutif et les rendre disponible en cas de besoin. - Responsabiliser les conseillers dans les différents secteurs de Maroua I sans considération d'étiquette politique. - Amener les conseillers à faire leur plan d'activités annuelles par secteur 	Nombre de CM impliqué	Exécutif, commune	PNDP GTZ FEICOM VSO ONG DED	x x x x x x x x x x x x x x x x x x x x										x x	x x	x x	100 000

		3. Renforcer la communication au sein de l'exécutif	- Organiser des réunions mensuelles entre l'exécutif d'auto évaluation et de planification de l'exécution de leurs tâches - Organiser une session de formation en planification à l'intention des membres de l'exécutif (5) et les responsables des services techniques (7)	Nombre réunion d'auto évaluation	Exécutif, commune	PNDP GTZ FEICOM VSO ONG DED	x	x								x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000
		<u>Mise en œuvre du plan</u> 1. Mise en œuvre efficace du PDC	-Création du comité de suivi de la mise en œuvre du PDC [assurer la tenue de leurs réunions régulières et les soutenir] -Documenter le suivi évaluation de la mise en œuvre du PDC	Comité de suivi Nombre des membres formés en suivi	Exécutif	PNDP GTZ FEICOM VSO Commun e	x	x			x	x				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	50 000	
		2. renforcer les capacités des membres du Groupe de Travail (GdT) pour assurer la mise en œuvre de ce Plan d'Action Quinquennal	Formation des membres du GdT en suivi, supervision formative et évaluation de la mise en œuvre de ce Plan d'Action Elaboration du support : Fiches de collectes de données sur les indicateurs, Grilles de supervision, Grilles d'évaluation	Nombre des membres du GdT formé					x	x						x	x	x	x	x	x	x	x	x	50 000		
Objectif spécifique 02: Améliorer les services financiers																											
02	Services financiers mieux pourvus	Renforcer les systèmes de gestion financière	- Organiser une session de formation du maire, SG et RM sur l'harmonisation des comptes administratifs et de gestion - Élaborer un planning de rencontres régulières entre ces 3 acteurs clés - Organiser une formation en informatique et comptabilité pour ces 3 acteurs clés - Informatiser le système comptable - Adopter le budget communal le 30 novembre au plus tard	Fichier informatisé des contribuables et des opérations financières	Exécutif et CM	PNDP GTZ FEICOM VSO	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100 000	

Objectif spécifique 03: Augmenter le patrimoine communal et améliorer sa gestion

Objectif spécifique 04: Améliorer le service de relations et de la communication

Objectif spécifique 05: Amélioration des services de base et prise en compte des besoins des citoyens

TOTAL : 354 000 000

10. LE DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI – EVALUATION DU PLAN

10.1. La mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du PDC nécessite une mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines. Afin de permettre au conseil ou à l'exécutif de prendre les mesures idoines pour ajuster les actions, les stratégies ou les projets, il est essentiel d'impliquer les différents acteurs pouvant contribuer à la réalisation des actions dudit PDC. De plus, une clarification de rôle des acteurs ainsi que les étapes de mise en œuvre devront être définis.

10.1.1. Les acteurs

- le conseil municipal
- l'exécutif communal
- les services communaux
- la tutelle
- les services déconcentrés de l'Etat
- les organisations professionnelles et Associations
- le secteur privé (prestataires de services, opérateurs économiques etc.)
- les partenaires de développement de la commune (ONG, projets, institutions Internationales et nationales de financement du développement etc.) ;
- la population.

Chacun de ces acteurs a un rôle à jouer dans le processus de mise en œuvre du PDC.

10.1.2. Le rôle des acteurs

Le tableau 41 récapitule les principales tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

Tableau 3: Rôle des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan

ACTEURS	ROLES
Exécutif communal	<ul style="list-style-type: none"> • Crée les conditions pour exécuter ce plan • Rechercher les financements • Attribuer les marchés • Apprécier la qualité des prestations de services • Suivre la mise en œuvre des projets • Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des initiatives de développement ; • Assurer la maîtrise d'ouvrage • Faire le plaidoyer • S'approprier le plan, l'exécuter et veiller à son actualisation
Conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Stimuler la participation de la population à travers les sensibilisations • Veiller à la programmation annuelle des activités • Suivre l'évolution de la mise en œuvre du plan à travers l'exécutif communal et le comité de suivi
Tutelle	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter et veiller à la participation des services techniques • Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocages • Veiller à la programmation annuelle des activités
Services communaux	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les dossiers techniques et financiers des projets • Elaborer les termes de références et les dossiers d'appel d'offres • Veiller à la mise à disposition des fonds pour la réalisation • Suivre la réalisation des projets

Services déconcentrés Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des informations (programme gouvernemental, normes, etc.) • Conseiller l'exécutif dans leurs domaines respectifs d'activités • Apporter des appuis financiers et / ou techniques pour l'exécution et le suivi évaluation des projets • Assister les services communaux dans le montage des projets • Apprécier la qualité des prestations de services • Attirer l'attention de l'exécutif par rapport aux difficultés de mise en œuvre du plan • Participer aux séances d'évaluation et d'autoévaluation du plan
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des financements pour l'exploitation des services publics à caractère commerciale ou autres • Mettre en place les activités génératrices de revenus • Mettre à disposition des services pour les études contrôles • Investir, etc.
Organisation professionnelles et associations, ONG, Bailleurs de fonds, Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser et encadrer les populations • Apporter des financements • Exécuter certains projets relevant de leur compétence • Faciliter les études et contrôles • Participer à l'élaboration du programme d'activités annuelles
Population	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réalisation du plan par la mobilisation des ressources humaines matérielles et financières • Assurer la pérennisation des ouvrages communautaires

10.1.3. Les étapes de mise en œuvre

10.1.3.1. La diffusion du contenu du PDC

Après la validation du PDC par le conseil municipal et son approbation par la tutelle, le document devrait faire l'objet d'une large diffusion. Plus spécifiquement, il sera question d'une campagne de sensibilisation et d'information auprès des populations, des organismes d'appui au développement local et du gouvernement camerounais. Il s'agira par cet exercice de susciter l'appropriation et l'engagement des populations à la mise en œuvre du Plan. La population se donnera pour activité l'information des autres fils et filles de la communauté vivants à l'extérieur de la localité. Des lettres de transmission seront envoyées dans toutes les associations des ressortissants de l'arrondissement dans le pays tout entier, aux élites extérieures et aux fils et filles de la diaspora. Ils reconnaîtront que leur PDC représente le document phare des grands axes de développement de leur communauté. Ils s'en serviront efficacement quand le besoin se présentera et contacteront les institutions de développement rural, les institutions de recherche et toute autre firme œuvrant dans la lutte contre la pauvreté pour leur faire part des différents projets de développement élaborés dans leur PDC.

10.1.3.2. L'élaboration des programmes annuels de mise en œuvre

Un programme d'action qui précise les activités et les tâches, leurs résultats ou indicateurs du processus, les responsabilités de mise en œuvre, le calendrier d'exécution ou chronogramme, les ressources pour chaque tâches seront élaboré à la fin de chaque année pour l'année suivante. Cette étape sera appelée planification opérationnelle. La visibilité pour la mise en œuvre est ainsi précisée pour une échelle temporelle plus courte : un an. La programmation inclura la dimension physique et spatiale où les activités et les projets se trouvent concrètement. Du fait du niveau de détail requis pour les estimations des coûts alloués aux ressources et investissements, cette programmation se fera en comité restreint.

10.1.3.3. L'élaboration des requêtes de financement des microprojets

Cette élaboration se fera après le bouclage des études et la rédaction des microprojets. Il s'agit de déterminer au franc près le montant de la contribution de la commune au financement du projet et de l'inscrire effectivement dans le budget de l'exercice qui verra le projet commencer. Si le microprojet prévoit la contribution financière ou matérielle des bénéficiaires, il faut s'assurer qu'ils sont prêts à mobiliser cet apport.

Il est nécessaire pour l'élaboration des requêtes de financement d'identifier les potentiels partenaires et leurs conditions/exigences de financement. Les requêtes de financement des microprojets préciseraient les responsabilités, la contribution de chaque partie prenante, la période d'exécution, la pertinence du projet, le lien avec les orientations de la stratégie sectorielle ou de la politique nationale.

10.1.3.4. L'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources correspondantes

Les stratégies de mobilisation des ressources varient en fonction des parties prenantes. S'il s'agit de la contribution des bénéficiaires, un cahier de contribution est ouvert auprès de l'agent responsable des finances. Ce dernier reçoit les apports des uns et des autres sous délivrance d'un reçu matérialisant la nature de la participation. L'argent perçu est ensuite sécurisé auprès d'une institution de micro finance où un compte a été ouvert à cet effet.

S'il s'agit d'un financement auprès d'un partenaire, la démarche suivante devra être respectée :

- Identifier le partenaire en fonction des domaines d'intervention ;
- Elaborer et déposer le dossier ;
- Suivi du dossier ;
- Accord de financement ;
- Envoie de l'argent au porteur ;
- Exécution du microprojet conformément au plan validé ;
- Suivi/évaluation des activités ;
- Expédition périodique des rapports techniques et financiers

10.1.3.5. L'exécution des microprojets

Après la mobilisation des ressources correspondantes, il est primordial de rechercher le prestataire en mettant en exergue le décret présidentiel N°2004/275 du 24 septembre 2004, fixant les règles et procédures, obligations pour l'exécution des microprojets public. Un avis d'appel d'offre est lancé, le choix du prestataire est effectué, le contrat est signé et l'exécution de la prestation s'en suit.

10.2. Le dispositif de suivi – évaluation du Plan de Développement Communal

Le suivi évaluation du PDC est un aspect essentiel du développement communal. Il permet d'une part de mesurer le taux de réalisation des actions prévues ; d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activité dans leurs tâches et d'autre part d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés. Pour se faire, la commune doit assurer la maîtrise d'ouvrage du suivi évaluation à travers le comité de suivi du PDC de Maroua 1^{er} qui sera mis en place à cet effet.

10.2.1. Le suivi du plan

Le suivi du PDC s'effectuera par les membres du comité de suivi sus cités à travers les outils de suivi. Des entretiens semis structurés auront lieu avec les prestataires, les communautés, les leaders d'opinion et les chefs traditionnels, pendant des visites programmées et inopinées en situation de travail. Des entretiens individuels seront également organisés avec l'équipe de pilotage pour apprécier les disparités. Le suivi est physique et financier.

Le suivi physique se fera à deux niveaux :

- Au niveau du cycle du PDC (diagnostic, élaboration, sensibilisation, mise en œuvre, suivi évaluation et reprogrammation) ;

-
- Au niveau du cycle de vie des microprojets (identification, conception, mobilisation du financement, réalisation, gestion/maintenance/pérennisation).

Le suivi financier s'articulera autour de l'exécution du budget global du microprojet et du budget mensuel/annuel de la prestation.

Les rapports de suivi devront présenter les points saillants des observations faites et proposeront quelques recommandations qui contribueront, à faciliter la mise en œuvre du PDC et à pérenniser ses acquis

10.2.2. L'évaluation du plan

Elle se déroulera au fur et à mesure de la mise en œuvre du PDC ou pendant l'exécution des microprojets. L'appréciation objective ou impartiale du comité de suivi se fera avant, pendant et après l'exécution du microprojet.

*Avant l'exécution du plan, il sera question d'apprécier la :

- Pertinence du projet
- Cohérence des actions
- Efficience de la démarche
- Effet du projet à moyen terme
- Stratégie de mobilisation des ressources
- Capacités intrinsèques des prestataires
- Compétences des prestataires

*Pendant l'exécution du plan, il sera question d'évaluer

- Le niveau de réalisation des activités ;
- Le plan de réalisation ;
- Les matériaux utilisés ;

*Après l'exécution, il sera question d'apprécier le degré de gestion, de maintenance et de pérennisation de l'ouvrage.

Egalement les rapports d'évaluation devront présenter des observations faites et proposeront quelques recommandations qui contribueront, à faciliter la mise en œuvre du PDC et à pérenniser ses acquis.

10.2.3. Les outils de suivi évaluation

Les outils du suivi/évaluation sont :

- Le cadre logique du PDC ;
- Des tableaux de suivi/évaluation des activités établis sur la base du Plan d'action triennale, du plan opérationnel/annuel et du calendrier du microprojet ;
- Du calendrier des réunions (bilan et programmation annuel, assemblée générale CS, etc.);
- Du plan de construction ou de réalisation et;
- Des cahiers de charge, du contrat et des conventions signés avec un prestataire.

Ce travail sera effectué par le comité du suivi du PDC appuyé par le conseil municipal.

11. Centres d'intérêt prioritaires de la Commune

Les principaux centres d'intérêt de la commune d'arrondissement de Maroua 1^{er} pour les cinq prochaines années sont entre autres :

- La fourniture aux populations des infrastructures de base nécessaires
- L'amélioration du secteur productif
- La conservation et la préservation de l'environnement
- L'amélioration des services sociaux
- Le soutien à la formation et la culture et
- L'amélioration de la performance de l'institution communale

La mise en œuvre de ces centres d'intérêt passe par la réalisation des différents projets inhérents à chaque centre d'intérêt.

Axe 1 : Secteurs infrastructures

Les projets portent sur :

- ❖ Réalisation de forages, puits et Extension du réseau CAMWATER
- ❖ Connexion des villages au réseau électrique d'AES SONEL et Extension de l'éclairage public
- ❖ Achat et installation des panneaux solaires pour avoir les énergies alternatives
- ❖ Entretien, réhabilitation et la création des routes
- ❖ Urbanisation des quartiers périphériques
- ❖ Construction des logements sur le lotissement communal
- ❖ Création d'une radio locale

Axe 2 : Secteurs productifs

- ❖ Subvention des intrants agricoles
- ❖ Construction et équipement des marchés
- ❖ Valorisation des cultures et des ressources naturelles (organiser les foires culturelles)
- ❖ Amélioration de l'encadrement des artisans et modernisation des équipements
- ❖ Délimitation les zones de pâturages et réhabilitation des pistes à bétail

Axe 3 : Secteurs sociaux

- ❖ Construction et équipement des centres de santé
- ❖ Encouragement de la jeune fille dans l'éducation
- ❖ Construction des centres de promotion de la femme et d'alphabétisation
- ❖ Prise en charge des enfants vulnérables, orphelins et personnes âgées

Axe 4 : Préservation et conservation de l'environnement

- ❖ Reboisement
- ❖ Sécurisation des berges des mayo
- ❖ Valorisation des foyers améliorés, biogaz,

Axe 5 : Formation et culture

- ❖ Construction des centres de loisirs et organisation des colonies de vacances
- ❖ Construction et équipement des salles de classe
- ❖ Organisation des rencontres culturelles (expositions festivals, courses hippiques, luttes traditionnelles)
- ❖ Création et construction d'un musé d'art local
- ❖ Promotion des matériaux locaux de construction

Axe 6 : Institution communale

- ❖ Renforcement des capacités du personnel communal
- ❖ Jumelage avec d'autres communes
- ❖ Acquisition du matériel roulant,
- ❖ Acquisition du terrain, bâtir et équipement
- ❖ Création d'une cellule de communication et d'un service de relation publique

CONCLUSION

Le présent plan de développement a été conçu et élaboré suivant une démarche participative systématique qui a associé à chacune de ses étapes, les populations locales, toutes les catégories socioprofessionnelles, les chefs traditionnels, les autorités administratives, les services déconcentrés de l'Etat, les organismes d'appui au développement local intervenant dans l'espace communal de Maroua 1er. Le Plan de Développement de la Commune de Maroua 1^{er} à l'horizon 2014 traduit clairement l'ambition des populations de la Commune à œuvrer pour leur développement social et économique et participer ainsi à la lutte contre la pauvreté dans l'environnement général actuel.

Ce plan de Développement sera révisé en temps que de besoin, pour refléter l'évolution de la situation socio-économique de la Commune de Maroua 1er et la conjoncture nationale et internationale, à travers un processus interactif et participatif. Vivement que les bénéficiaires en face bon usage.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PDC, PNDP

Recueil des lois de décentralisation, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, mai 2005

Plan de la province de l'Extrême Nord 2003

ANNEXES

ANNEXE 1 :

LISTE DE PRÉSENCE

ANNEXE 2 :
PHOTOS



Photo 1: le maire (lancement atelier DIC)



Photo 2 : Travaux en groupe (DIC)



Photo 3 : Bâtiment abritant la commune



Photo 4 : Plaque de la commune



Photo 5 : patrimoine de la commune (en panne)



Photo 6 : Travaux en groupe (DIC)



Photo 7: Discours du maire (A2) atelier de planification



Photo 8: Mot du représentant de l'OAL (GIC APD)



Photo 9: Vue des participants à atelier de planification



Photo 10: Intervention du maire (A3) atelier de planification



Photo 11 : Travaux en groupe (Axe3)



Photo 12 : Travaux en groupe (Axe 2)



Photo 13 : Travaux en groupe (Axe 1)



Photo 14 : Travaux en groupe (Axe 5)



Photo 15 : Travaux en groupe (Axe 4)



Photo 16: Equipe de facilitation

ANNEXE 3 :

PROCES VERBAL DU CPAC

ANNEXE 4 :
LISTE DES UPP

Liste des UPP

N°	UPP	Villages constitutifs de l'UPP
1	Doubagala Katoual	Doubagala garré, Salaboulam, Pitoa, Wafango, Gramdjéo, Djarengol 1, Djarengol 2, Djarengol 3, Louguere boulli, Tambanangué 1, Tambanangué 2, Dourbéling 1, Dourbéling 2, Ouro dow
2	Zébé	Zébé, Bougoudou, Guinguil, Domayo, Yamdjidjin 1, Yamdjidjin 2
3	Makabaye 1	Makabaye 1, Makabaye 2, Makabaye bornoi, Moufouré, Makabaye batchar, Makabaye ourobaye, Makabaye guizigaré, Makabaye ouro karal, Makabaye koudoucoum, makabaye mayel
4	Maza Ouro Bah	Maza Ouro Bah, Maza djoyewo, Maza mango, Maza tondéo, Maza ouro garga, Maza Nguédéwa, Gala 1 Gala 2
5	Dengui	Tchasdeo, Sabongari, Mangalare, Dougoïwo Guiziga, Harde Dondi, Ziling Bellare, Dengui, Dougouf, Yonkole, Baohsere 1, Baohossere 2, Wouro Issa
6	Mayel bei	Mayel bei, Kaloua, Tchakamadje, Doulgou, Dimilis, Fakandou, Doubazaou
7	Gakle - Boudougou	Gakle, Boudougou Mango, Boudougou-Tchakamadje Ngoyang, Hardeo, Taneo, Djagalaye, Louggol Sambo
8	Zokok Laddéo	Zokok garré centre, Zokok djodiféré, Zokok Woïla mayo, Zokok modibo, Dakar goni bello 1, Dakar goni bello 2
9	Dougoïwo Meskine	Ouro djidéré, Ouro bah, Heddjer, Talliyel, Domayo, Dougoïwo 1, Dougoïwo 2, Louggol saliao
10	Dakar 1	Dakar 1, Dakar 2, Bilmiti, Bilmiti zalao, Dakar our aya , Dakar wendou
11	Palaoudi	Palaoudi guiziga, Palaoudi foulbé, Palama, Lougga gadou
12	Ngassa hamidou	Ngassa hamidou, Ngassa djaoro Sali, Ngassa djaoro yougouda, Ngassa djaoro bouba, Ngassa guizigaré, Ngassa foulaye
13	Doyang	Doyang Massinika, Doyang tchasdéo, Doyang zala Zaïka , Tchoffa bani
14	Yoldéo Salak	Yoldéo foulbé, Yoldéo guiziga, Hoddango, Doulgouwo, Aéroport o djama
15	Salak garré	Salak garré, Kalouao, Bañawaré
16	Béguélé	Goubeo, Teweng, Dinao, Goumtokoy, Sombala, Mokora, Mougoudi, Béguélé